

Rapport administratif et compte rendu financier

Exercice 2017



Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Rapport administratif et compte rendu financier

Exercice 2017



Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Table des matières

Autorités communales

- 5 Conseil administratif
- 6 Conseil municipal
- 7 Passations du 1er juin 2017
- 9 Composition des commissions du Conseil municipal
- 9 Bureau du Conseil municipal
- 10 Composition des instances du développement durable
- 10 Composition des groupements intercommunaux
- 11 Activités du Conseil municipal

Dicastères de Monsieur Jean-Daniel Viret

- 15 Editorial
- 18 Petite enfance, scolaire et parascolaire
- 29 Social
- 34 Déchets
- 36 Développement durable

Dicastères de Monsieur Bernard Taschini

- 41 Editorial
- 43 Manifestations
- 47 Sociétés communales culture et loisirs
- 54 Sociétés communales sportives
- 63 Sécurité

Compte rendu financier:

- 73 Bilans comparés 2016-2017
- 74 Tableau de bouclage des comptes
- 75 Budget - Résultat

- 76 Compte de fonctionnement
- 84 Tableau de la dette communale consolidée
- 84 Crédits d'engagement en cours
- 86 Crédits d'engagement terminés
- 87 Tableaux des amortissements du patrimoine administratif et financier
- 91 Comptes d'exploitation (tableaux immeubles)
- 92 Compte de fonctionnement, évolution démographique, évolution de la dette, centime par habitant, revenu et charge par habitant
- 95 Rapport de l'organe de contrôle

Dicastères de Monsieur Daniel Fabbi

- 97 Editorial
- 99 Etat civil
- 100 Personnel communal
- 101 Travaux publics
- 103 Communication

Groupements intercommunaux

- 105 Groupement intercommunal de la Vigne Blanche
- 105 Groupement intercommunal pour la crèche
- 106 Groupement intercommunal de compostage de la rive-droite du lac
- 107 Groupement intercommunal stade Marc-Burdet

FLB

- 109 Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements

120 Renseignements utiles



Autorités communales

Conseil administratif

Le Conseil administratif se réunit hebdomadairement pour traiter des affaires courantes. Chaque conseiller administratif est cependant autonome dans ses décisions et peut engager la Commune en son nom dans le cadre de ses attributions et donc dicastères. L'esprit de collégialité reste néanmoins la règle tacite pour un travail constructif et efficace.

Dicastères des conseillers administratifs au 31 décembre 2017



Bernard Taschini
Maire 2017 - 2018

Finances
Informatique
Manifestations
Culture
Associations communales
Sports
Sécurité (police, pompiers, sauvetage)
Ports et plages



Daniel Fabbi
Conseiller administratif

Administration communale
Patrimoine communal
Juridique
Ressources humaines
Etat civil
Location de salles
Travaux publics
Bâtiments
Cimetière
Parcs et promenades

Dicastère commun
Communication



Jean-Daniel Viret
Conseiller administratif

Social
Ecole et parascolaire
Petite enfance
Naturalisations
Aînés et jeunesse
Urbanisme et aménagement du territoire
Mobilité
Développement durable
Gestion des déchets
Environnement

Conseil municipal

Pour la législature 2015 - 2020, le Conseil municipal se compose de 19 membres.

Composition du Conseil municipal au 31 décembre 2017

Parti libéral-radical (PLR)



M.-A. Baschy



M. Beauverd



J.-J. Cartier



L. Chong



R. Jimenez



F. Luyet



G. Métayer



M. Pais



D. Schiavo-Abel



M. Schopfer Sandoz

Bellevue d'Avenir (BdA)



D. Anklin



Y. Clivaz Beetschen



A.-C. Hurny



Y. Kestin



G. Rügsegger



M. Tozar



M. Zolfanelli

Parti démocrate-chrétien (PDC)



S. Gatti



M. Favre

Passations du 1er juin 2017

Chaque année, le 1er juin marque la passation de bureau du Conseil municipal et du maire. Une cérémonie précède traditionnellement la séance de juin du Conseil municipal.

En 2017, Sonia Gatti a accédé à la présidence du bureau du Conseil municipal et Bernard Taschini est devenu le Maire de Bellevue.

Discours d'accession à la présidence du Conseil municipal, Madame Sonia Gatti:

« Monsieur le Maire, cher Bernard, chers conseillers administratifs, chers collègues du Conseil municipal et présidents de partis, chers Bellevistes, chers familles et amis,

Ce soir, j'ai l'honneur de partager avec vous la fierté d'être la première conseillère municipale démocrate-chrétienne, sous la bannière PDC, à accéder à la fonction de présidente du Conseil municipal de Bellevue.

A ce titre, je remercie chaleureusement mes collègues du municipal pour m'avoir élue à cette fonction.

Alors secrétaire générale du Parti Démocrate-Chrétien cantonal genevois, en 2007, il m'est venu l'idée de fonder le PDC Bellevue. Ma première recrue, Isabel Garcia-Gill, m'a ainsi accompagnée pour lancer le parti qui allait voir élire ses deux premiers conseillers municipaux PDC en 2011, 4 ans plus tard seulement. Il nous a fallu il est vrai: une bonne dose de patience et de convictions, un peu d'insouciance aussi en ce fief libéral, mais surtout un dynamisme redoutable et un indétrônable esprit d'équipe!

C'est donc après 10 ans d'existence qu'il revient à un élu PDC d'occuper cette fonction. Vous comprendrez la fierté et la joie que j'ai d'être cette première présidente!

A deux élus PDC au Conseil municipal, vous devinerez que ce n'est pas nous qui faisons les majorités!



Sonia Gatti, Daniel Fabbì, Bernard Taschini et Jean-Daniel Viret

En effet, d'un côté le maître en sa demeure, notre cousin PLR, et de l'autre, l'imposant voisin BDA.

Mais aussi petits que nous sommes, à quoi bon briguer les majorités politiques au sein d'un Conseil municipal où de toute façon nous apportons à 19 notre pierre à l'édifice?! Nous soutenons toutes et tous nos idées, reflétant nos valeurs propres dans nos intérêts communs. Le bien-être de Bellevue et des Bellevistes; de nos familles et de notre économie; de nos espaces verts et de notre aménagement urbain.

La qualité de vie des Bellevistes est au centre des préoccupations de notre Conseil municipal, raison pour laquelle les votes sont majoritairement exprimés à l'unanimité des élus municipaux. C'est en réalité, la seule majorité qui compte à mes yeux!

Je peux donc affirmer que nos trois couleurs politiques s'accordent à merveille: bleu, vert, orange. Ensemble, elles subliment le jaune de Bellevue.

Je tiens à souligner l'engagement des 19 conseillers municipaux et des 3 conseillers administratifs, la richesse et l'harmonie qu'ils apportent aux travaux de notre Conseil municipal est fondamental. Il faut aussi remercier les familles des élus (enfants et conjoints), qui par leur compréhension et soutien, nous permettent d'œuvrer pour le bien commun et quelque part, faire don de soi à la collectivité. Mais aussi, et même s'il a déjà été salué ce soir, Aurélien Matti, notre très précieux secrétaire du Conseil municipal, de même que bien entendu toute l'équipe que Bernard Taschini a déjà remerciée.

A peine entrée en fonction ce soir, je porte déjà une mission, celle de saluer et remercier, non sans un

brin de nostalgie, l'un de nos conseillers municipaux qui quitte notre magnifique commune avec sa jeune famille. Entré en 2015, comme vient-ensuite, il s'est beaucoup investi, notamment comme président de la commission culture et loisirs. Démissionnaire au 1er juillet 2017, il siégera ce soir pour la dernière fois parmi nous. Nous avons d'ailleurs un petit présent pour lui et c'est Anne-Catherine Hurny, en tant que présidente sortante qui va le lui remettre. Mesdames, Messieurs, merci d'applaudir très chaleureusement Laurent Biedermann, conseiller municipal PLR.

Enfin, merci Anne-Catherine de me transmettre le flambeau de la présidence. A tes côtés comme vice-présidente durant une année, j'ai remarqué que rien ne t'échappait, que tu étais en fait pourvue d'un œil de lynx qui ne laissait aucune chance au petit «s» de trop ou à la petite faute de frappe que personne n'avait vue, tu la repérais presque instantanément à la lecture à haute voix de nos objets législatifs. Enfin, je salue et remercie les membres du bureau «tournant» et non pas «sortant» composé de Frédéric Luyet, Anne-Catherine Hurny et moi-même. On ne change pas une équipe qui gagne!

Pour conclure, je tiens à citer une phrase que j'ai entendue et immédiatement intégrée lorsque que je suis rentrée professionnellement en politique en 2006 mais également comme militante. Cette phrase n'a dès lors cessé de faire écho à mon engagement envers mon parti et ma commune que j'aime profondément, elle en est devenue ma devise:

On ne fait pas de la politique pour se servir, on fait de la politique pour servir!

Merci à tous!»

Composition des commissions du Conseil municipal pour la législature 2015 - 2020

Commission	CA en charge	Suppléant du CA	Présidence	Vice-présidence	Membres
Réclamations	Daniel Fabbi (PLR)	Bernard Taschini (PLR)	Jean-François Ruchet (PLR)	Marc-André Baschy (PLR)	Grégoire Métayer (PLR) Edward Dommen (BDA) Sandra Schneider Branco (PDC)
Finances et administration	Bernard Taschini (PLR) Daniel Fabbi (PLR)	Daniel Fabbi (PLR)	Frédéric Luyet (PLR)	Dominique Anklin (BDA)	Jean-Jacques Cartier (PLR) Mylène Schopfer Sandoz (PLR) Grégoire Métayer (PLR) Yvette Clivaz Beetschen (BDA) Yair Kestin (BDA) Michel Favre (PDC)
Sociale	Jean-Daniel Viret (PLR)	Daniel Fabbi (PLR)	Gérald Rüegsegger (BDA)	Delphine Schiavo-Abel (PLR)	Laurence Chong (PLR) Grégoire Métayer (PLR) Marco Pais (PLR) Marilyne Tozar (BDA) Mariella Zolfanelli (BDA) Sonia Gatti (PDC)
Bâtiments et travaux publics	Daniel Fabbi (PLR)	Bernard Taschini (PLR)	Marc-André Baschy (PLR)	Yair Kestin (BDA)	Mylène Schopfer Sandoz (PLR) Marcel Beauverd (PLR) Yvette Clivaz Beetschen (BDA) Michel Favre (PDC)
Culture et loisirs	Bernard Taschini (PLR)	Jean-Daniel Viret (PLR)	Delphine Schiavo-Abel (PLR)	Sonia Gatti (PDC)	Laurence Chong (PLR) Ruben Jimenez (PLR) Yvette Clivaz Beetschen (BDA) Mariella Zolfanelli (BDA)
Sécurité	Bernard Taschini (PLR)	Jean-Daniel Viret (PLR)	Jean-Jacques Cartier (PLR)	Anne-Catherine Hurny (BDA)	Ruben Jimenez (PLR) Marco Pais (PLR) Marilyne Tozar (BDA) Sonia Gatti (PDC)
Aménagement	Jean-Daniel Viret (PLR) Daniel Fabbi (PLR)	Daniel Fabbi (PLR)	Dominique Anklin (BDA)	Marcel Beauverd (PLR)	Jean-Jacques Cartier (PLR) Marc-André Baschy (PLR) Marco Pais (PLR) Gérald Rüegsegger (BDA) Yair Kestin (BDA) Sonia Gatti (PDC)

Bureau du Conseil municipal

Le bureau du Conseil municipal est chargé de veiller à la régularité des travaux de l'organe délibératif et à ce qu'une suite soit donnée aux initiatives des conseillers municipaux. Il veille également à ce que les commissions exécutent les mandats donnés par le Conseil municipal et lui en fassent un rapport (article 7 du Règlement du Conseil municipal de la Commune de Bellevue LC 06 111). Composition du bureau au 31 décembre 2017 :



S. Gatti
Présidente



F. Luyet
Vice-président



A.-C. Hurny
Membre



A. Matti
Secrétaire

Composition des instances du développement durable pour la législature 2015 - 2020

Instance	CA en charge	Suppléant du CA	Présidence	Vice-présidence	Membres
Comité de pilotage DD	Jean-Daniel Viret (CA)	Bernard Taschini (maire)	Frédéric Luyet (PLR)	Yair Kestin (BDA)	Michel Favre (PDC)
Groupe DD	Jean-Daniel Viret (CA)	Bernard Taschini (maire)	Yair Kestin (BDA)	Frédéric Luyet (PLR)	Laurence Chong (PLR) Marc-André Baschy (PLR) Grégoire Métayer (PLR) Anne-Catherine Hurny (BDA) Mariella Zolfanelli (BDA) Dominique Anklin (BDA) Michel Favre (PDC)

Composition des groupements intercommunaux pour la législature 2015 - 2020

Instance	CA en charge	Suppléant du CA	Présidence	Membres
GIC (crèche)				
Bellevue	Daniel Fabbi (CA)	Jean-Daniel Viret (CA)	Daniel Fabbi (CA)	Gérald Rügsegger Delphine Schiavo-Abel
Collex-Bossy	Arnaud Ythier (maire)			Laura Stanga Gyl Vigneron
Genthod	Michel Stalder (adjoint)			Lorella Glaus-Lembo Bastien Guex
Pregny-Chambésy	Philippe Pasche (maire)			Alain Bolle Eric Palandella
GIVB (vigne blanche)				
Bellevue	Bernard Taschini (maire)	Jean-Daniel Viret (CA)		Marco Pais Marilyne Tozar Adriana Lopez Dupuis
Genthod	Wolfgang Honegger (maire)		Michel Stalder (adjoint)	Carol Borloz-Neuffer Isabelle Isch Marie-France Mutillod
GICORD (compostage)				
Bellevue	Jean-Daniel Viret (CA)	Daniel Fabbi (CA)	Daniel Fabbi (CA)	Michel Favre
Collex-Bossy	Marie-France Dutour (adj.)			Nathalie Muller
Genthod	Andréas Baumgartner (adj.)			Cristina Dellamula
Pregny-Chambésy	Philippe Schwarm (CA)			Rolin Wavre
Le Grand-Saconnex	Laurent Jimaja (maire)			Pierre Eckert Sandra Portier
Versoix	Ornella Enhas (CA)			Jean-Claude Rothlisberger Jean-Pierre Piccot
GLRD (Législatifs)				Président-e de chaque CM
Bellevue				Dominique Anklin
Collex-Bossy				Laura Stanga
Genthod				Christophe Favre
Pregny-Chambésy				Linda Juillerat
Le Grand-Saconnex				Pierre Eckert
Versoix				Antonio Angelo

Activités du Conseil municipal 2017

En 2017, le Conseil municipal s'est réuni à 6 reprises. Deux conseillers municipaux ont démissionné et ont été remplacés. 26 délibérations (-12 par rapport à 2016), 4 résolutions et 2 motions ont été adoptées. 16 dossiers de naturalisation ont été traités (chiffre identique en 2016). Les séances du Conseil municipal sont publiques, sauf parties à huis-clos. Pour obtenir plus d'informations, le secrétariat du Conseil municipal est à votre disposition via l'adresse cm@mairie-bellevue.ch.

Séance du 7 mars 2017

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 24 avril 2017 :

- Approbation du projet de modification des limites de zones (MZ) n°30'006-506 - au lieu-dit Les Grands-Champs - enquête publique n°1898,
- Approbation de l'ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 350'000.- (TTC) destiné à divers aménagements dans le projet de quartier de Champ-du-Château,
- Approbation (moins une abstention) de l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 40'500.- (TTC) destiné à l'installation d'un système de vidéosurveillance au parking à caravanes des Chânats, parcelle n°3951, propriété de l'Etat de Genève,
- Approbation du règlement concernant le plan de prévoyance de l'Exécutif de la Commune de Bellevue et à l'abrogation du règlement du fonds de fin de mandat pour l'Exécutif communal de la Commune de Bellevue (LC 06 126),
- Approbation (moins deux abstentions) de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2016 d'un montant de CHF 121'553.- destiné à couvrir la charge fiscale excédentaire des versements du fonds de fin de mandat aux membres du précédent Exécutif.

Le Conseil municipal a en outre procédé :

- A l'approbation à la majorité (une opposition et deux abstentions) de l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 125'000.- (TTC) destiné à l'installation d'un système de vidéosurveillance au centre scolaire, parcelle n°3386, et à l'esplanade

Gitana, parcelle nos 3866, 3507, 3962 et 3963,
- Au traitement de 4 dossiers de naturalisation.

Séance du 25 avril 2017

Le Conseil municipal a renvoyé en commission finances et administration communale l'étude des délibérations suivantes qui ont été adoptées à l'unanimité lors de la séance du 16 mai :

- Rapport des comptes et de gestion 2016 de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements,
- Tableau de répartition des frais 2016 du Groupement intercommunal de gestion de la construction du Poste de commandement et d'intervention des Tuileries,
- Comptes et gestion 2016 du Groupement intercommunal stade Marc-Burdet,
- Comptes et gestion 2016 du Groupement intercommunal pour la crèche,
- Crédits budgétaires supplémentaires 2016 et les moyens de les couvrir,
- Crédits d'engagement complémentaires 2016 et les moyens de les couvrir,

Sortie annuelle du Conseil municipal

Traditionnellement, la personne qui occupe la présidence du Conseil municipal, en l'occurrence Sonia Gatti, organise une sortie pour les membres du Conseil municipal ainsi que leurs conjoints. Cette année, les habitudes ont été quelque peu bousculées puisque ce voyage annuel fut concentré sur un seul jour, le 7 octobre, et les enfants et petits-enfants furent également conviés. Les participants se sont retrouvés à Lausanne. La quarantaine de participants, parmi lesquels douze enfants, a visité le Musée Olympique pour ensuite profiter d'un repas avec vue sur le lac Léman et d'une promenade sous un soleil automnal. La journée s'est terminée en apothéose pour petits et grands au cirque Knie avec la visite de la ménagerie, puis le spectacle. Les participants remercient très sincèrement Sonia Gatti pour l'organisation de cette belle journée!

- Compte de fonctionnement, compte d'investissement, financement des investissements, compte de variation de la fortune et bilan 2016 de la Commune de Bellevue.

Le Conseil municipal a en outre procédé :

- Au renvoi en commission finances et administration communale pour information (art 43 RALAC, lettre f) des comptes 2016 des groupements dont la commune est membre :
 - > Groupement intercommunal du Centre sportif de la Vigne Blanche,
 - > Groupement intercommunal de compostage de la rive-droite,
 - > Organisation régionale de protection civile de Valavran.
- Au traitement de 5 dossiers de naturalisation.

Séance du 16 mai 2017

Le Conseil municipal a procédé à l'adoption des objets du 25 avril (qui avait été renvoyés en commission finances et administration communale) et a procédé à l'approbation des délibérations suivantes :

- Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2017 d'un montant de CHF 50'000.- (TTC) destiné à tester le remplacement des fenêtres du bâtiment scolaire Menuiserie en trois étapes,
- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 35'000.- (TTC) destiné à l'acquisition d'une portion des parcelles nos 3529 et 3530, propriétés de l'OFROU.

Séance du 13 juin 2017

Le Conseil municipal a procédé à l'unanimité à l'approbation des résolutions suivantes :

- Résolution relative à la première révision du concept de l'aménagement du plan directeur cantonal 2030,
- Résolution relative aux modifications apportées au projet de schéma directeur cantonal (plan directeur cantonal 2030) au sujet du territoire de la commune de Bellevue.

Séance du 17 octobre 2017

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité la délibération suivante dont le délai référendaire était fixé au 4 décembre 2017 :

- Adoption du projet de plan directeur de développement industriel et artisanal Valavran II n° 29'745A-506.

Le Conseil municipal a en outre procédé à l'unanimité :

- Au renvoi au Conseil administratif de la pétition « Pour le maintien d'un véritable office postal à Bellevue » munie de 2'471 signatures dont 1'030 de Bellevistes,
- A l'approbation de la motion interpartis « Pour le maintien d'un service postal complet à Bellevue »,
- A l'approbation (moins une abstention) de la motion de la commission culture et loisirs « Pour un espace de jeux aquatiques pour nos enfants »,
- A l'approbation de la résolution relative à la révision partielle du plan directeur des chemins de randonnée pédestre n° 2016-01,
- A l'approbation de la résolution visant à s'opposer à la décision de l'ACG attribuant une subvention de CHF 330'000.- prélevée sur le budget d'investissement du fonds intercommunal pour la construction d'une passerelle dédiée à la mobilité douce sur le Rhône soumise au droit d'opposition des conseils municipaux,
- A la nomination de Delphine Schiavo-Abel en qualité de présidente de la commission culture et loisirs en remplacement de Laurent Biedermann suite à sa démission,
- A la nomination de Sandra Schneider Branco en qualité de nouvelle membre de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements suite à la démission d'Isabel Garcia-Gill,
- A la nomination des président-e-s et vice-président-e-s des locaux de vote pour l'année 2018, ainsi que de leurs remplaçants :
 - > Présidente : Sandra Schneider Branco (PDC)
 - > Suppléante : Adriana Lopez Dupuis (PDC)
 - > Vice-présidente : Yvette Clivaz Beetschen (BDA)
 - > Suppléant : Dominique Anklin (BDA)
- A la nomination pour la seconde moitié de la législature 2015 - 2020 de Frédéric Luyet en qualité de président du comité de pilotage du développement durable et Yair Kestin en tant que vice-président,

- Au renvoi, après présentation, du projet de budget 2018 à la commission finances et administration communale,
- Au traitement de 3 dossiers de naturalisation.

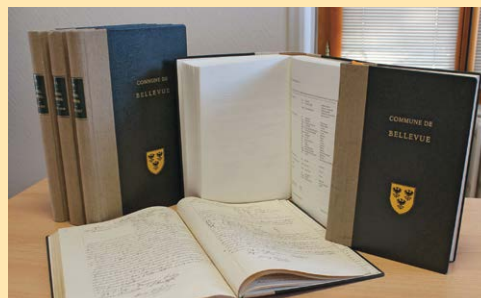
Séance du 14 novembre 2017

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 16 janvier 2018 :

- Approbation de la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale 2018 à CHF 30.-,
- Approbation de l'ouverture d'une subvention d'investissement d'un montant de CHF 203'600.- (TTC) destinée au versement de la contribution annuelle au fonds intercommunal pour le développement urbain pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises,
- Approbation du budget de fonctionnement annuel 2018, au taux des centimes additionnels, ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter,
- Approbation de l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 80'000.- (TTC) destiné à des aménagements urbanistiques en lien avec la création d'un trottoir à la route de Collex par l'Etat de Genève,
- Approbation de l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 1'100'000.- (TTC) destiné au remplacement de toutes les fenêtres de l'école Menuiserie et à de menus travaux de rénovation,
- Approbation de l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 200'000.- (TTC) destiné à la création d'un monte-charge au bâtiment scolaire Mollies,
- Approbation de l'ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 100'000.- (TTC) destiné à la réalisation d'une nouvelle classe au bâtiment parascolaire des Aiglons.

Lors de cette séance, il a en outre été procédé à la nomination de Mylène Schopfer Sandoz en qualité de membre de la commission finances et administration communale, à l'adoption du sujet «immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA)» pour l'étude Boussole 21 en 2018 et au traitement de 3 dossiers de naturalisation.

Les procès-verbaux dactylographiés ont 50 ans !



Extrait du journal communal «Votre mairie vous informe» du mois de décembre 2017 :

A l'occasion des 50 ans du passage des procès-verbaux manuscrits à leur version dactylographiée, la Mairie a publié les 357 derniers procès-verbaux du Conseil municipal sur son site www.mairie-bellevue.ch. Ainsi, ce sont 50 ans (de 1967 à 2017) de procès-verbaux, ou PV pour les habitués, qui sont disponibles. Chaque document a été numérisé et contient les retranscriptions dans leur intégralité. Le travail de numérisation, d'interprétation automatisée et de correction a été fait ces dernières années avec les jeunes engagés en Mairie pendant l'été.

Les procès-verbaux du Conseil municipal sont les documents les plus importants d'une Commune. Ils sont consultables par tout à chacun dans le bâtiment de la mairie, mais ne peuvent pas être empruntés. A vrai dire, ces documents ne sortent du bâtiment qu'une seule fois pour être reliés par un artisan de la place genevoise. Cette disponibilité limitée et la tendance à une plus grande transparence des administrations publiques a conduit à cette mise à disposition en ligne. Le travail n'est pas terminé pour autant. Il continue avec les PV manuscrits entre 1855 et 1967. Pour rappel, depuis l'an dernier, et conformément à l'affichage public, les décisions prises au Conseil municipal (délibérations, résolutions et motions) sont publiées le mercredi suivant la séance à laquelle elles ont été adoptées. Les nouveaux PV réalisés sont publiés sur internet après approbation à la séance suivante et signature.



COMMUNE DE AULIAY
Pendant les heures scolaires, ce terrain
est réservé uniquement aux enfants
fréquentant l'école.
En dehors de ces heures, les réservations
doivent être adressées à la réception
de la Mairie.
Merci de votre compréhension.
La Mairie

Dicastères de Monsieur Jean-Daniel Viret

Quelques nouveautés au sujet du dicastère social, école et petite enfance :

Soucieuse d'assurer un accueil de qualité en journée, la Commune de Bellevue se donne pour objectif ambitieux une prise en charge globale des enfants, permettant ainsi aux parents plus de souplesse pour leur travail.

Depuis 2017, grâce au P'tit Train, association soutenue par la Commune, certains enfants sont accueillis tous les mercredis dans le complexe parascolaire de Bellevue. Durant les vacances scolaires, depuis quelques années déjà, le P'tit Train accueille les enfants de Bellevue dans les locaux de l'école de Genthod pendant la journée.

La Commune et le Groupement intercommunal pour l'accueil parascolaire (GIAP) ont mis en place un accueil préscolaire entre 7h et 7h30 le matin. Cependant, une fréquentation insuffisante a fait avorter le projet. Grâce au P'tit Train, une solution de rechange a été trouvée et semble se pérenniser.

A midi, le restaurant scolaire, muni du label «fourchette verte», fonctionne à la satisfaction de tous. Il accueille environ 170 enfants par jour, quatre fois par semaine. Une convention de subventionnement a été signée récemment entre cette association et la Commune. Après l'école, près d'une centaine d'enfants sont pris en charge par le GIAP.

La collaboration entre l'école et la Commune n'est pas en reste. Le 12 mai 2017 est le théâtre d'une très sympathique demi-journée dévolue au développement durable. Cette manifestation, très bien organisée par notre collaboratrice Enrica D'Alfonso, a réuni près de 400 enfants et leurs enseignants autour du thème de l'environnement.

Deux classes d'élèves ont participé à l'inauguration d'une borne de recharge pour véhicules électriques. Belle opportunité pour ces élèves d'être informés par

les Service industriels de Genève d'une mobilité plus soucieuse de l'environnement.

Au sujet de la petite enfance, nous avons la satisfaction de constater que Les Ticoquins marchent du «tonnerre de dieu». Fin 2017, la fréquentation est de 93% et la liste d'attente est très bien fournie.

La fréquentation par les enfants bellevistés des structures des communes voisines, le Petit Chevalier et les Petits Loups, est en perte de vitesse. Ce qui motivera une baisse de la subvention de ces associations pour 2018.

La liste d'attente des enfants bellevistés à la crèche intercommunale Les 4 Saisons reste très fournie, spécialement en ce qui concerne les bébés. La Commune envisage donc d'augmenter le nombre de places pour les communiens en 2018. J'en profite ici pour remercier l'ensemble du personnel qui effectue un travail formidable. Enfin, une démarche visant à «fédérer» l'ensemble des structures à prestations restreintes de la région est en cours, ceci par exemple en préparant une feuille d'inscription commune, favorisant la perméabilité de la garde d'enfants d'une commune à l'autre, tentant d'uniformiser les subventions communales voire composant un journal bisannuel commun pour informer nos habitants.

Concernant les aînés et les personnes à mobilité réduite, la Commune, en collaboration avec la Commune de Genthod, assure pour la première fois le transport de personnes à Balexert. La Commune met à disposition des personnes à mobilité réduite des chèques de transports à prix réduit. Avec l'aide du comité d'organisation des «Automnales», les aînés profitent également d'une journée à Palexpo. Beau succès d'estime avec environ septante participants en 2017.

La Commune de Bellevue siège à la présidence de la commission culture et social du Groupement des communes de la rive droite du lac (GCRDL). Dans ce contexte, pendant l'année 2017, elle a conduit deux

projets intercommunaux passionnants : la signature entre Léman Bleu et les sept communes du GCRDL d'une convention pour la réalisation de vidéos locales et la réalisation d'un questionnaire sur l'aide aux proches aidants.

Le dicastère urbanisme et aménagement a été très chargé pendant cette année 2017.

En premier lieu, il faut citer le plan directeur communal 2030, présenté publiquement aux habitants le 17 mai et préavisé favorablement par le Conseil municipal le 13 juin. Il a ensuite été adressé au Canton pour consultation.

Le projet expérimental cantonal d'une étude de stratégie intercommunale d'aménagement (Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Versoix) a mobilisé le Canton, les Communes et le mandataire à plusieurs reprises. L'atlas finalisé sera présenté début 2018.

La délibération relative au plan directeur de zone de développement industriel et artisanal Valavran II a été acceptée à l'unanimité par le Conseil municipal le 17 octobre, sous réserve qu'une solution soit trouvée impérativement pour le propriétaire de la parcelle 2319.

Après le refus en commission d'aménagement d'une zone 30 pour les chemins des Grands-Bonnets et William-Rappard, cette zone a été remplacée par un secteur 50. Une résolution relative à la révision partielle du plan directeur des chemins de randonnée pédestre a aussi été acceptée à l'unanimité le 17 octobre.

Par ailleurs, un projet de Valet Parking pour l'aéroport a été refusé d'entrée de jeu par le Conseil administratif. Le projet de parking pour camions des forains, dans le secteur des Chânats, avance malgré l'opposition ferme de la Commune.

Plusieurs projets de construction de logements ont été étudiés et suivis par le Conseil administratif en 2017, en particulier ceux des chemins de la Chênaie, Aux-Folies et de l'Argile.

Le plan localisé de quartier du plus grand projet jamais réalisé à Bellevue, celui du Champ-du-Château, est adopté par le Conseil d'Etat le 11 janvier 2017. Le 25 avril 2017, la banque Lombard Odier informe qu'elle a acheté une partie de la parcelle du Vengeron et organise une conférence de presse sur le site à laquelle participe le Conseil administratif de Bellevue. Discours de Messieurs Pierre Maudet, Patrick Odier et moi-même en tant que maire. En novembre 2017, la presse a informé que le bureau d'architectes Herzog & de Meuron a remporté le concours et réalisera le bâtiment de la banque. Aussi, les deux projets, bâtiments administratifs et logements vont évoluer parallèlement, les promoteurs restant propriétaires des surfaces dévolues aux logements.

Dernier sujet d'envergure, le plan sectoriel d'infrastructure aéronautique 2030 est présenté aux Exécutifs communaux et à la presse le 15 novembre 2017. La forme, avec une phase de consultation populaire très courte et des informations lacunaires en ce qui concerne le bruit, ainsi que le fond, avec l'absence de « décision » concernant la santé et la qualité de vie des riverains et le développement projeté trop ambitieux de l'aéroport pour 2030, ont rapidement généré une opposition très large des collectivités locales. La Commune de Bellevue, très concernée par les nuisances de l'aéroport, va rapidement prendre les rênes du GCRDL pour s'opposer à ce projet de plan sectoriel.

Dernier dicastère, le développement durable et les déchets.

L'année 2017 est inscrite sous le signe de la durabilité. Preuve en est l'organisation par les associations et de nombreux bénévoles, encadrés par la Commune, les 10 et 11 juin d'un festival du développement durable nommé « Festibel' ». Succès d'estime avec plus de 700 participants et 150 personnes au repas de clôture. Je remercie le comité et les associations qui ont effectué un énorme travail.

Je reviens sur la demi-journée du développement durable du 12 mai à l'école, avec l'inauguration des nouvelles poubelles de tri et d'un rayonnage

dévolu au développement durable à la bibliothèque. Très belle réussite.

L'année 2017 est le prétexte à l'étude et la concrétisation de plusieurs projets d'Agenda 21. L'analyse « Cité de l'Energie 2017 », avec pour objectif « Cité de l'Energie Gold », débouche sur un constat plutôt positif; nous espérons obtenir le label Gold en 2019.

Nous avons enfin été informés par les Services industriels de Genève que le projet de boucle d'eau à port Saladin n'est économiquement pas viable, ceci en raison du triplement estimé de la facture de chauffage pour les utilisateurs. Le projet Genilac au Vengeron, par contre, va de l'avant.

Au sujet de la gestion des déchets, l'année 2017 est riche en changements. Conjointement avec les communes de Collex-Bossy et Genthod, nous avons lancé un appel d'offres public pour la levée des déchets. Le nouveau transporteur se nomme Retripa et commencera le 1er janvier 2018. L'économie réalisée avec ce changement de transporteur devrait être conséquente.

Le nouveau concept de gestion des déchets 2017 - 2020 a été finalisé en septembre 2017. Dans le cadre de ce concept, nous avons opté pour un maximum de tout-enterré. Nous avons réalisé plusieurs nouvelles mini-déchetteries et conteneurs enterrés. Un plan des déchetteries existantes sera réalisé en 2018.

Les statistiques du tri des déchets 2017 pour Bellevue montrent que nous atteignons déjà l'objectif projeté pour 2020, 200 kg d'ordures ménagères par habitant, bravo !

Début 2017, le Conseil administratif est informé de la démission d'Enrica D'Alfonso, pièce maîtresse du développement durable sur la commune. Enrica D'Alfonso nous quitte fin juin, nous la remercions chaleureusement. Elle est remplacée par Christine Simond-Dottrens en septembre. Bienvenue à Christine.

Jean-Daniel Viret
Conseiller administratif

Petite enfance, scolaire et parascolaire

Crèche intercommunale Les 4 Saisons pop e poppa

L'année 2017 a démarré avec dynamisme et volonté en matière de projets au sein de la crèche.

Le projet «synergie et collaboration avec les Ticoquins» se pérennise très positivement et avec succès.

Mon rapport va se consacrer surtout sur le mot qualité. L'enfant est un être unique! L'enfant, âgé de 4 mois à 4 ans, est un être multidimensionnel qui se développe globalement lorsqu'il interagit avec son environnement. Il est intéressé par tout ce qui l'entoure. L'enfant apprend de façon active et il entreprend des activités selon ses goûts et intérêts personnels. Il agit directement sur son environnement; sa pensée s'inspire directement du réel, de ce qu'il voit, entend ou touche. Il construit au fil des années et ne peut faire référence à aucune logique abstraite. L'enfant apprend par l'action, la manipulation, l'exploration, l'expérimentation, l'expression, l'observation et l'écoute. En agissant ainsi sur son environnement, il construit sa connaissance de soi et des autres.

Mais une simple action ne suffit pas à l'apprentissage: celle-ci doit être accompagnée d'une réflexion qui permet à l'enfant de se questionner sur l'action qu'il a posée. C'est pourquoi, il est essentiel que les collaboratrices et collaborateurs soient impliqués dans cette notion de qualité en termes d'accompagnement et de réflexion pédagogique. La mise en place d'un document tel que le programme pédagogique en est la preuve. Il est donc primordial pour un bon développement de l'enfant et pour l'assurance d'une collaboration optimale avec les parents que les collaboratrices et collaborateurs soient qualifiés et que l'aménagement des espaces de vie soit sécurisé et adapté aux enfants. C'est donc une évidence: la qualité est un enjeu majeur aux 4 Saisons. Les équipes éducatives ainsi que les parents de garde des Ticoquins sont aussi régulièrement formés. Les structures ferment 2 jours dans l'année à ces occasions.

Les groupes d'enfants sont constitués de petits effectifs. Plusieurs projets sont menés chaque année: - projet intergénérationnel en collaboration avec le Nouveau-Kermont,

La crèche

En 2017, avec un taux d'occupation moyen de plus de 90%, 121 familles ont fréquenté la crèche Les 4 Saisons. Au moment de la rédaction de ce document, environ 111 familles, toutes communes confondues, étaient en liste d'attente: 40 familles de Bellevue, 36 familles de Genthod, 27 familles de Pregny-Chambésy et 8 familles de Collex-Bossy.

La crèche intercommunale Les 4 Saisons est composée de 8 espaces de vie: Les Flocons, Les Pingouins, Le Soleil, Les Palmiers, Les Abeilles, Les Coquelicots, Les Hiboux, Les Champignons.

C'est 88 enfants par jour.

La crèche est ouverte de 7h à 18h30.

Capacité d'accueil des 0-2 ans: 40

Capacité d'accueil des 2-4 ans: 48

Normes d'encadrement:

0-1 ans: 1 adulte pour 4 enfants

1-2 ans: 1 adulte pour 5 enfants

2-3 ans: 1 adulte pour 8 enfants

3-4 ans: 1 adulte pour 10 enfants

Equipe:

Naissances avec joie de Mathys, né le 16 décembre 2017, enfant de notre éducatrice Mélanie Negro et de Chloé, née le 19 décembre 2017, enfant de notre éducatrice Adeline Delbos. Trois personnes ont été certifiées ASE avec nos chaleureuses félicitations, Thomas Felix, Tiago Peirera et Ana Blaser.

- projet intégration des enfants à besoins spécifiques en collaboration avec Clair-Bois,
- projet développement moteur avec la zumba des mini-kids, le youpla-bouge et bébé aime bouger,
- projet environnement avec des randonnées et sorties par tous les temps, la découverte des bois, du lac, des bisons et des wapitis,
- projet bibliothèque avec nos mini-lecteurs,
- projet animaux avec des lapins, des poissons et des poules dans l'enceinte ou proche de la crèche,
- projet café-conseils, soit des cours de formation pour les aides, apprentis et parents de garde des Ticoquins dispensés une fois par mois,
- projet concept-hygiène,
- projet livre de cuisine.

Les 4 Saisons bougent! Mais pas seulement, Les 4 Saisons mangent sainement! En voici la preuve avec le livre de cuisine de notre Chef Bernard Bron. Son projet qui a débuté fin 2016 se termine avec une magnifique brochure qui est à disposition à la direction. Ce n'est que le tome 1 car d'autres livres vont suivre.

Bien évidemment, la qualité a un coût pour la collectivité et plus particulièrement pour les communes du Groupement intercommunal, qui consacrent

Garderie Les Ticoquins

Durant l'année scolaire 2016-2017, Les Ticoquins ont poursuivi leur route ainsi que leur collaboration avec la crèche et différents partenaires de la Commune. Le comité, que je profite de remercier ici pour son engagement et pour son efficacité, est composé de six personnes bénévoles. Il se réunit environ une fois par mois et gère le fonctionnement de la garderie, ainsi que l'organisation des différentes activités destinées à renforcer les liens entre les enfants et leurs parents.

Le comité de la garderie a ainsi organisé une sortie pour les parents de garde, afin de faire plus ample connaissance mais également tisser des liens, soit un goûter au parc de Collex et une journée portes ouvertes. Nous avons pris part à la journée sur le développement durable organisée par la mairie.

Des recherches ont été menées au National Institute of Health and Human Development aux Etats-Unis. Les auteurs comme Belky, Buchinal et Clark-Stewart ont développé de nombreux projets de recherche cherchant à mettre en évidence les relations entre la qualité des structures d'accueil et le développement de l'enfant. Ces projets permettent de conclure à l'existence d'un lien significatif entre ces deux variables. Plus les environnements sont de qualité élevée, plus le développement de l'enfant, mesuré sur ses acquis cognitifs ou affectifs, est optimum.

annuellement plus de CHF 23'000.- par place en plus du montant des écolages payés par les familles. Conscients de cet investissement important pour les communes, nous attachons un grand soin à offrir une prestation optimale en maîtrisant les coûts et afficher ainsi le ratio coût/qualité parmi les plus bas du canton. Pérenniser la qualité, c'est également veiller à affecter les ressources justes et seulement justes nécessaires. C'est un équilibre parfois complexe à réaliser!

Isabelle Plater-Zyberk, directrice

Nous avons également participé à Festibel' en proposant un moment de garderie avec la possibilité de réaliser un bricolage effectué à partir de matériaux de récupération. Nous avons participé, en collaboration avec l'Association de parents d'élèves de Bellevue, à différentes activités (journée à pied à l'école et semaine de la pomme). Nous avons organisé une soirée pour les parents de garde et profité de la disponibilité de Michelle Viret pour faire des visites à la bibliothèque. Nous avons aussi participé au calendrier de l'Avent organisé par le Club des Bellevistes et proposé aux enfants notre traditionnelle fête de Noël.

Depuis septembre, nous avons la chance d'avoir aux côtés de Nadia Zayan, éducatrice responsable de la structure, Gaia Cardia, aide. Les enfants sont donc encadrés par ces deux spécialistes, ainsi que par

un parent de garde. Nous avons en effet à cœur de conserver cette coloration particulière aux Ticoquins. Je tiens à remercier ici très sincèrement Mesdames Zayan et Cardia pour la qualité de leur travail, ainsi que pour leur engagement constant envers leurs petits usagers. C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli de nouveaux parents de garde, permettant ainsi à notre structure de conserver sa particularité.

Bonne nouvelle, la capacité maximale d'accueil de la garderie est depuis peu atteinte, et nous accueillons ainsi quatorze enfants cinq matins par semaine.

Deux bénévoles se chargent également d'ouvrir la garderie pour un moment de goûter et de jeu sous la responsabilité des parents le premier mardi du mois entre 16h et 18h.

Grâce au soutien d'Isabelle Plater-Zyberk, directrice de la crèche Les 4 Saisons, nous organisons des cafés de parents avec l'aide d'une éducatrice de la crèche, afin d'aborder différents thèmes liés à la parentalité.

Christine Gramegna Morchio, présidente

Association pour le jardin d'enfants Les Petits Loups

Le jardin d'enfants Les Petits Loups a commencé sa 30ème année d'activité en septembre 2017.

Le jardin d'enfants est ouvert de la rentrée scolaire aux promotions et fermé durant les vacances scolaires. Depuis la rentrée 2016, les enfants sont pris en charge de 7h45 à 12h et de 13h15 à 17h30. La demi-journée a été allongée de 45 minutes et au vu de la demande pour le matin lors des inscriptions, le jardin d'enfants est dorénavant ouvert le mercredi matin.

Durant l'année 2017, une équipe éducative composée de trois éducatrices, une assistante socio-éducative et une stagiaire a encadré une cinquantaine d'enfants en tenant compte des arrivées et des départs en cours d'année scolaire. Les enfants accueillis habitent les communes de Genthod et de Bellevue ainsi que les communes avoisinantes.

Afin de mieux répondre à la demande des parents, un accueil «à la carte» est proposé depuis la rentrée de septembre 2014. Les enfants ont ainsi été répartis dans des groupes en fonction de leur âge ou dans des groupes mixtes (de deux ans à quatre ans). Le choix du nombre de demi-journées a varié de deux à six fois par semaine. Etant donné le nombre de places vacantes, quelques enfants ayant atteint l'âge de deux ans en cours d'année ont pu fréquenter le jardin d'enfants.

Le projet pédagogique élaboré par l'équipe éducative est fidèlement respecté tant sur le plan relationnel que dans l'éventail des activités proposées. Les enfants bénéficient ainsi d'une socialisation et d'un rythme qui les préparent à une entrée à l'école harmonieuse.

La gestion de l'association est assurée par un comité bénévole composé de neuf membres.

Anne Boada, présidente

Association de l'espace de vie infantine Le Petit Chevalier

« Paisiblement sur les rives du Marquet », tel pourrait être le slogan de l'année 2017 pour notre Petit Chevalier. Une continuité de 2016 avec une équipe éducative motivée, des autorités communales de Collex-Bossy et de Bellevue avenantes et disponibles, des enfants épanouis et des parents heureux.

Que dire de plus : nous avons accueillis 39 enfants, dont 6 petits chevaliers de Bellevue, qui ont pu se réjouir et s'amuser dans le cadre d'activités diverses comme le spectacle de Noël à la Chapelle de Collex, la décoration du sapin de Noël, la participation à la fête des promotions de l'école de Collex-Bossy, la course d'école au parc animalier de Pierre Challandes ou encore les divers moments d'échange parents-enfants.

Sans être fanfaronnes, les finances de l'association sont saines et nous pouvons compter sur la compréhension de l'équipe éducative pour organiser les activités en fonction des moyens financiers disponibles. Il est vrai que nos territoires communaux, entre lac et montagne, offrent pléthore de possibilités.

Le changement générationnel à la tête de l'institution est complètement stabilisé grâce à l'engagement sans réserve de Patricia Morel, à qui le comité souhaite une nouvelle fois renouveler ses remerciements sincères pour son rôle de Grand Chevalier. Son infatigable activité l'emmène à représenter notre institution lors de réunions envisageant de possibles synergies avec les jardins d'enfants des communes voisines ou parmi des groupes de travail et de réflexions autour des pratiques professionnelles liées à la petite enfance.

Sous son sceptre, quelques rotations ont été opérées au sein de l'équipe éducative : Margot a été engagée

en tant qu'éducatrice diplômée, Mélanie a renforcé son rôle suite à la réussite d'une formation, Emily est arrivée à Collex-Bossy pour poursuivre son apprentissage et Jeffrey, eh oui un garçon, a effectué un stage de 3 mois dans notre institution. L'équipe éducative s'étoffant, le remplacement opéré par Séverine est arrivé à son terme. Notre apprenti Arnaud a décidé de réorienter sa formation professionnelle. Finalement Tiffany, étant arrivée au terme de son contrat, a quitté le Petit Chevalier.

Le Petit Chevalier est une entreprise formatrice, aussi quelques points sont à relever dans ce registre :

- Patricia a débuté une formation CAS en gestion d'équipe et conduite de projet,
- Mélanie a terminé avec succès sa formation passerelle pour acquérir le diplôme d'éducatrice du jeune enfant,
- Emily a brillamment achevé sa première année d'apprentissage à la grande satisfaction de Sandrine, sa formatrice,
- L'institution et son équipe éducative in corpore ont reçu le label APEPO (approche éducative positive).

Le succès ne se construisant pas seul, le comité et l'équipe éducative tiennent à remercier la Mairie de Collex-Bossy et son personnel communal pour son soutien logistique indéfectible.

Parce que les petits ruisseaux comme le Marquet sont des sources de vie, nous nous réjouissons de voir en 2018 les résultats de tous ces investissements humains au profit de nos petits chevaliers.

Pour le comité et l'équipe éducative,
Alexandra Muriez, présidente

Ecole de Bellevue

L'année 2017 s'est déroulée dans de bonnes conditions, tant au niveau des relations entre élèves et professeurs qu'au niveau du matériel d'enseignement et du mobilier mis à disposition de l'école. Les titulaires ont proposé aux élèves des activités riches et variées, afin de les mobiliser dans leurs apprentissages et les amener à atteindre sereinement les objectifs définis par le Plan d'Etude Romand.

L'année a été marquée par un projet d'envergure qui s'est déroulé du 27 au 31 mars. Durant cette semaine, de nombreuses activités autour de la thématique « musiques et danses du monde » ont été proposées aux élèves. Cela allait d'une exposition et de l'utilisation d'instruments du moyen-âge par des troubadours modernes, à la présentation de flûtes à bec de toutes tonalités, une initiation à la musique et danse africaine ou, pour les plus grands, une sensibilisation au droit d'auteur par un guitariste créateur de musiques de films, etc. La semaine a été ponctuée par deux spectacles d'élèves proposés aux parents en soirée les mardi 28 et jeudi 30 mars 2017. Le premier, divisé en deux volets, a permis aux élèves de 1P à 4P d'inviter les parents à suivre leurs pérégrinations en vue de la quête et découverte d'une nouvelle planète. Le second a été conçu par les élèves et enseignants du cycle moyen. Chaque classe a ainsi présenté un chant et/ou une danse originale se référant à une culture du monde.

Les élèves ont également bénéficié d'activités autour du respect des ressources terrestres lors d'une journée du développement durable organisée par la Mairie le 12 mai 2017. Lors de cette journée, les élèves ont été sensibilisés au recyclage des déchets autour des nouvelles déchetteries scolaires placées dans le préau, à la diversité de la nature et du soin à apporter à la faune et la flore locales et, bien sûr, ils ont pu prendre connaissance des nouveaux ouvrages traitant du développement durable. Ceux-ci ont été réunis par Michelle Viret qui les a présentés lors de leur visite à la bibliothèque. Pour cette journée, chaque classe a préparé une œuvre en lien avec le recyclage/potager de récupération et art'récup. Les œuvres ont été exposées sous le préau couvert. Enfin, bien que le

temps de la journée oscillait entre nuage et bruine, c'est bien la grande roue à propulsion humaine qui a attiré l'attention de tous les élèves. La journée s'est terminée par un repas composé de produits locaux et concocté par le cuisinier de la crèche Les 4 Saisons.

Les objets et potagers suspendus, créés par les élèves à l'occasion de cette journée, ont également été exposés lors du Festibel' des 10 et 11 juin 2017.

Dans le cadre du projet des pionniers du climat, certains enseignants ont souhaité conduire une activité de plantation de légumes et d'observation de leur croissance avec les élèves. Pour ce faire, la Commune leur a mis à disposition des bacs remplis de terreau. Parallèlement à ce projet, la Commune a offert aux enseignants intéressés un après-midi de formation sur la culture en bacs dispensée par l'association La libellule. Cette association a également été mandatée pour conduire avec les élèves de 5P des activités de sensibilisation à l'environnement en observant les spécificités des différents biotopes du territoire communal. Il est prévu de reconduire cette activité chaque année avec ce degré.

L'année scolaire 2016-2017 s'est clôturée le vendredi 30 juin par une très belle fête des promotions. Sous le soleil de l'après-midi, les élèves ont pu évoluer au gré de leurs envies entre les jeux organisés par les enseignants, un atelier proposé par l'Association de parents d'élèves de Bellevue et les animations offertes par la Commune de Bellevue. Pour la seconde année, les auto-tamponneuses ont à nouveau eu beaucoup de succès et attiré bien des attentions.

Le traditionnel cortège, qui rejoint la salle communale depuis la crèche en passant par le chemin de la Printanière et la route de Lausanne, a quelque peu accéléré le pas suite à l'arrivée inopinée d'une petite pluie. Celle-ci n'a pas empêché la bonne humeur d'être au rendez-vous et aux élèves de profiter pleinement de cette journée qui a mis un terme à leur assiduité scolaire avant de partir pour des grandes vacances bien méritées.

La rentrée 2017 - 2018 a eu lieu le lundi 28 août 2017. Ce jour-là, 336 élèves se sont présentés. Parmi eux, 53 découvraient concrètement ce que signifie le mot « aller à l'école » en intégrant une des classes de 1P.

Les membres de l'instance participative, qui réunit les partenaires bellevistés et gentousiens de l'établissement, ont été conviés début octobre pour une séance riche en débats et propositions. Ces séances, conduites trois fois l'an, permettent de faire le point sur tous les aspects en marge de la vie scolaire, notamment au niveau de la sécurité.

Enfin, pour donner quelques fastes aux fêtes de fin d'année civile, les élèves ont pu bénéficier d'un très beau spectacle de vols de rapaces. Hibou grand-duc, aigle royal, chouette effraie ou encore vautour moine ont frôlé la tête des enfants par leurs vols puissants et élégants. Le spectacle, offert par la Commune, était conduit par des fauconniers de la troupe des Aigles du Léman.

Herbert Binggeli, directeur

Organisation des classes 2017 - 2018

Degré	Enseignant(s)	Nombre d'élèves
1ère primaire	Evelyne Garin	19
1ère primaire	Sonja Hug	16
1ère primaire	Patricia Sigwart	18
2ème primaire	Laure Abel	23
2ème primaire	Majlinda Zumeri	24
3ème primaire	Karine Girardet et Christine Ontiveros Steimer	22
3ème primaire	Rachel Graber et Christine Ontiveros Steimer	20
4ème primaire	Marianne Hutin Ferrillo	21
4ème primaire	Tamara Matthey-Prévot	22
5ème primaire	Corinne Boujol et Christiane Kammacher	20
5ème primaire	Jean-Jacques Meier	21
6ème primaire	Violaine Kaeser	23
6ème primaire	Patrizia Zumstein	23
7ème primaire	Célia Guzzo	21
7ème - 8ème primaire	Juliette Breitenstein	21
8ème primaire	Véronique Lopez	22
Education physique	Arnaud Blanchard	
Arts Visuels	Isabelle Steiner	
Rythmique	Aurora Creux	
Education musicale	Claudine Buhlmann	
Enseignants complémentaires	Rachel Graber, Maria Kerber et Mélanie Kleinstejn	
Soutien lecture	François Lligona	
Soutien pédagogique	François Lligona et Corinne Boujol	
Classe d'accueil	Gisela Drevermann	
Infirmière	Stéphanie Gay-Albuquerque	
Directeur	Herbert Binggeli	
Maitresse adjointe	Evelyne Garin	
Secrétaire	Sylvie Monforte	

Les classes de l'école de Bellevue sont réparties dans trois bâtiments



Bâtiment Menuiserie



Bâtiment Mollies



Bâtiment Gitana

APEB Association des parents d'élèves de Bellevue

Nous avons commencé l'année scolaire par l'accueil des 1P, le samedi précédant la rentrée scolaire durant lequel nous avons offert le petit-déjeuner. Nous avons ainsi privilégié de manière agréable la rencontre avec les parents invités à accompagner leurs enfants lors de la visite de leur classe et la rencontre des enseignants.

En septembre, il y a eu la Journée internationale à pied à l'école. Nous avons décidé de participer à cet événement juste avant la rentrée scolaire. Il a donc été mis sur pied dans un délai très court. Etant donné que cet événement n'avait pas été fait les années précédentes, la Commune ne l'avait pas mis au budget mais a tout de même très gentiment accepté de prendre en charge financièrement la collation offerte aux enfants et leurs accompagnants à l'arrivée du cortège. Cette journée fait sens s'il y a la mise en place d'un pédibus. Malheureusement par manque de communication, le pédibus n'a pas pu être proposé aux familles. Durant les années précédentes, nous avons constaté qu'il n'y avait pas beaucoup de motivation de la part des parents pour le pédibus.

Deux membres du comité très motivés ont décidé, avec l'aval et le soutien de l'ensemble du comité, de relancer les entraînements de la course de l'Escalade. Ils ont donc été à nouveau proposés aux enfants et leur famille. Cette proposition a rencontré un grand succès. Suffisamment de parents ont encadré les entraînements et les délais pour l'organisation ont été magnifiquement bien maîtrisés. 65 enfants ont régulièrement participé aux entraînements et 56 enfants, ainsi que 5 adultes, ont couru sous les couleurs de Bellevue lors de la course de l'Escalade.

En octobre, il y a eu la semaine de la pomme. Nous avons offert des cartons de pommes ainsi que du jus de pomme à toutes les classes, afin de promouvoir les goûters sains.

Le troc d'automne a eu lieu le 15 octobre 2016. Nous avons vendu des habits et jouets déposés par des parents d'élèves de la commune et des communes avoisinantes. Ces articles doivent être en bon état

et à des prix abordables. L'Association des parents d'élèves de Bellevue (APEB) retient 10% du montant des bénéfices de chaque vendeur. C'est un gros travail d'organisation en amont et les jours de l'événement (réception des articles le vendredi soir et vente le samedi matin). Nous recherchons des bénévoles voulant bien nous aider à installer, plier, surveiller, ranger et nettoyer.

Le troc est une contribution significative à la vie économique et sociale du village moyennant le recyclage des articles d'enfants et les échanges entre les villageois qui se rencontrent ou se revoient au troc. Il représente un moment festif pour les petits et les grands. La vente de pâtisseries par une classe de l'école contribue à la fête et permet de récolter de l'argent pour organiser une sortie ou un camp. Concernant les articles invendus, cette année nous avons proposé à des habitants de Bellevue, qui ont des connaissances dans leur pays d'origine (Maroc, Ethiopie et Burkina Faso) ayant des besoins en matériels de base, de reprendre les articles invendus afin de les distribuer à la population locale.

Le troc de printemps a eu lieu les 10 et 11 mars 2017.

En lieu et place du spectacle proposé habituellement, cette année, nous avons activement participé et soutenu les enfants ainsi que leurs parents à Festibel' qui s'est déroulé au mois de juin. Nous avons construit deux hôtels à insectes. Le premier se trouve à l'école de Bellevue et le deuxième a été placé dans le Verger antique. Nous avons été aidés par Isabelle et Serge Jeanclaude, qui grâce à leur magnifique travail de bricoleurs, nous ont permis de réaliser ces constructions de manière optimale.

Nous avons terminé l'année scolaire par l'après-midi des promotions. Nous tenions un stand d'origamis et une table pour que les enfants puissent s'hydrater et manger un morceau de pastèque et de melon.

Pour l'APEB, le mois de décembre signifie soupe de l'Escalade. Nous nous sommes mobilisés toute la journée du vendredi 9 décembre afin de préparer

la soupe, surveiller le chaudron dans lequel elle a cuit plusieurs heures, la servir aux enfants, nettoyer et ranger le matériel utilisé. Nous avons bénéficié de l'aide de quelques parents dans ces tâches ; un grand merci à eux !

Le nouveau comité a la volonté de mieux communiquer avec les familles membres de l'APEB. Nous constituons donc une liste des courriels de nos membres afin de leur communiquer et transmettre des informations utiles. Cette liste sera complétée/ajustée chaque année.

Par ailleurs, notre boîte aux lettres a été déplacée à l'école en lieu et place de celle de la mairie afin de faciliter la communication avec nos membres.

Restaurant scolaire de Bellevue

Au cours de l'année scolaire 2016 - 17, 26'031 repas ont été servis à 254 enfants représentant 179 familles.

Le restaurant scolaire a aussi participé ou organisé des activités spéciales, telles que :

- Une journée consacrée au développement durable, organisée par la Commune le 12 mai 2017, avec tous les enfants de l'école, soit 320 écoliers environ. Entre les jeux et activités liés au thème du jour, un

Les réunions avec le personnel enseignant nous permettent de faire le pont entre les parents et l'école et de relayer tout questionnement de la part des parents. Nous remercions à ce propos Mesdames Garin, Kaeser et Hutin Ferrillo de leur écoute et de leur collaboration. De nouvelles séances de coordination entre l'école et l'APEB seront organisées. Nous tenons également à remercier Messieurs Costa et Lachavanne pour leur aide tout au long de l'année lors de nos diverses activités.

Nous remercions également la Commune et ses collaborateurs pour leur écoute, leur présence, leur réponse à nos propositions et leur soutien financier.

Pour le comité, Laurence Vadas

menu composé d'une soupe aux légumes accompagnée de pain et de gruyère, ainsi que d'une glace en dessert a été proposé aux enfants.

- Un tournoi de foot intercommunal, organisé par le GIAP pendant la pause de midi. Des pique-niques ont été préparés pour les footballeurs en herbe.
- Une grillade, bien appréciée par les enfants, mise en place par le comité pour fêter la fin de l'année scolaire.

Centre médico-pédagogique de Valavran

Le centre médico-pédagogique de Valavran est une école spécialisée de l'Office médico-pédagogique. Il est établi à Bellevue, sur la même parcelle que le Parc animalier Challandes. Ce centre accueille des enfants âgés de 6 à 13 ans qui présentent des troubles d'apprentissage et du développement et un programme global de mesures socio-éducatives, pédagogiques et thérapeutiques adapté à chaque enfant et nécessaire à un meilleur développement.

La rentrée d'août 2016 s'est effectuée avec 16 élèves dont 2 nouveaux jeunes élèves. En cours d'année, plusieurs mouvements d'élèves ont eu lieu : 3 ont quitté le centre, ce qui a permis l'arrivée de nouveaux.

Ces départs sont soit préparés (changements de structures souhaités) soit abrupts (déplacement de personnes).

Les enfants restant souvent plusieurs années dans notre centre, l'attachement est grand et ces séparations sont à préparer avec soin. Nous en parlons tous ensemble lors d'un forum qui réunit tous les enfants et les adultes une fois par mois, nous préparons un album de photos pour celui qui quitte le centre, les enfants dessinent pour leur copain et une fête d'Au Revoir est organisée.

L'équipe pluridisciplinaire, chargée de la prise en charge de ces enfants, comprend 4 enseignants spécialisés, 3 éducateurs, un pédopsychiatre, une logopédiste, une aide de cuisine (à temps partiel). Ils travaillent sous la responsabilité d'une éducatrice spécialisée et d'un pédopsychiatre.

Les élèves viennent de tout le canton, principalement de la rive droite. Ils sont amenés par des minibus privés le matin et ramenés chez eux le soir. Pour les plus âgés, un travail sur l'autonomie est effectué pour leur apprendre à se déplacer avec les bus TPG.

Chaque élève bénéficie d'activités qui lui sont le plus propices. Le travail en petit groupe est privilégié. Les activités proposées sont variées et imaginées en fonction des besoins des élèves: français, mathématiques, environnement, géographie, peinture, bois, jeux de société, jeux symboliques, cuisine, création de kamishibai ou de films d'animation.

Les élèves suivent aussi des leçons d'activités physiques et de natation et nous remercions l'école de Genthod de mettre à disposition sa salle de gymnastique et la commune du Grand-Saconnex de prêter de son bassin de natation. A quinzaine, les enfants se rendent avec plaisir à la bibliothèque de Bellevue.

Cette année, les élèves ont extrêmement apprécié les différentes sorties qui leur ont été proposées: la luge à la Givrine, un après-midi sous le chapiteau du Cirque Star Light, les spectacles de marionnettes de la Rue Rodo ou d'Am Stram Gram, un camp à La Grève, une journée sur le développement durable

Valavran, c'est...

Une grande diversité d'enfants.
Une équipe d'adultes pluridisciplinaire.

Beaucoup d'excitation, de cris.
Beaucoup de cadre à mettre, de règles à instaurer, de tableaux à afficher.
Beaucoup de découvertes à faire, de risques à prendre, de repères à trouver.
Beaucoup de mots à mettre, d'explications à donner, d'estime de soi à renforcer.
Beaucoup d'activités tant pédagogiques qu'éducatives.
Beaucoup d'imagination à déployer, de moments de réflexion, de discussions.
Beaucoup de sourires, de joie, de trésors à révéler.
Beaucoup d'humour exercé.
Beaucoup d'attachement, de liens créés.

avec l'école de Bellevue et les carrousels de la fête des promotions à l'école de Bellevue. Nous tenons à remercier la Commune de Bellevue pour son soutien, sa collaboration et sa générosité. Toutes ces sorties même si elles engendrent souvent beaucoup d'anxiété, permettent à nos élèves de vivre des moments intenses, de découvrir des activités inconnues pour certains et d'avoir le sentiment d'être comme les autres enfants.

Laurence Juvet, responsable pédagogique
Jorge Da Cruz Martins, responsable thérapeutique

Webster University

L'année universitaire 2017 a vu près de 100 nouveaux étudiants de Bachelor et de Master rejoindre les rangs de Webster University à Bellevue. En même temps, plus de 100 étudiants ont atteint leurs objectifs de diplôme et acquièrent déjà leurs premières expériences professionnelles, en Suisse et dans le monde.

En globalité, près de 400 étudiants, représentant près de 90 nationalités, ont bénéficié de nos programmes d'étude en 2017, y compris ceux traitant de la cybersécurité et du management de la communication, récemment créés.

Pour leur première édition, nos camps d'été « anglais 2ème langue » et « photographie », accessibles dès 16 ans, ont rencontré un fort succès.

Au-delà de nos événements institutionnels, soit une dizaine (conférence humanitaire internationale, concours de talents, chasse aux oeufs de Pâques,

événements de l'association humanitaire de Webster), l'année a été enrichie par de nouvelles séries de conférences ouvertes au public et animées par des professeurs et des étudiants : spotlight sur media, créativité et innovation, développement de partenariat avec différents pays (Chine, Iran, Cuba, Brésil). A chaque occasion, des professionnels invités ont renforcé la qualité des débats par leurs expériences pratiques.

Enfin, nos étudiants ont été invités dans quelques 1'000 stages professionnels et certains se sont également investis aux côtés des associations locales de Bellevue pour la préparation de manifestations.

Nous sommes toujours ravis d'accueillir les habitants de la commune de Bellevue sur le campus et de contribuer à la qualité de vie locale. N'hésitez pas à suivre nos activités sur www.webster.ch.

Social

Subventions sociales pour la Suisse

Il n'est pas surprenant de lire que les demandes de subventions pour la Suisse augmentent sans cesse. Les dossiers reçus en mairie sont examinés avec attention selon des critères définis par la commission sociale. Contrairement à l'aide pour l'étranger, les associations suisses ne sont pas suivies d'année en année, permettant ainsi de soutenir un maximum de projets. La Commune essaie, autant que possible, de privilégier de petits projets ciblés touchant différents domaines.

En 2017, le budget dédié à l'aide sociale suisse était de CHF 20'000.-, soit CHF 5'000.- de plus qu'en 2016.

La commission sociale de Bellevue a choisi de soutenir plusieurs associations, présentées succinctement ci-dessous.

Arcade sages-femmes

Cette association est active sur Versoix, Bellevue, Genthod, Pregny-Chambésy, Collex-Bossy, Mies et Tannay. Les sages-femmes proposent divers services, comme des rencontres postnatales ou des conseils pour l'allaitement. Elles font aussi de la prévention et de l'accompagnement lors de dépression périnatale ou de violences domestiques. Entre 2014 et 2015, les sages-femmes proposaient un accueil tous les 2ème jeudi du mois. Au vu de leur succès, elles ont augmenté leur activité. Depuis 2016 une sage-femme anime un accueil tous les jeudis de 14h à 15h30 et deux sages-femmes animent, le dernier jeudi du mois, le programme « Bébé aime bouger », qui fait partie d'une campagne genevoise de prévention de la santé.

Fondation Cansearch

Cette organisation est dédiée à la recherche médicale en faveur d'enfants atteints de cancer ou de maladies du sang. Unique en Suisse, la plateforme de recherche de Cansearch a pour objectif d'améliorer la compréhension et le traitement des cancers et des maladies du sang chez les enfants à travers des stratégies thérapeutiques adaptées au patrimoine génétique du jeune patient. Cette approche permet

d'augmenter les chances de guérison, de réduire les rechutes et d'éviter les effets secondaires dus encore trop souvent à la toxicité des médicaments administrés pendant le traitement radio-chimiothérapeutique. Les projets sont nombreux: projet pharmacogénétique, étude sur la leucémie lymphoblastique, projet d'onco-séquençage, projet d'oncogénétique et traitement du cancer du foie.

Apprendre à vivre avec le cancer (AVAC)

Depuis 2002, AVAC propose des groupes d'éducation et de soutien auxquels plusieurs milliers de personnes, malades et proches mais aussi de nombreux professionnels, tels que des oncologues, des radio-oncologues, des physiothérapeutes et des diététiciens ont pris part. Ils souhaitent également finaliser la réimpression du matériel didactique dans les différentes langues nationales.

Association Espérance entraide

Cette association a approché la Commune de Bellevue pour développer un projet de centre de jour en faveur de personnes adultes en situation de handicap physiques à Genève.

Université ouvrière de Genève

Depuis plus de 100 ans, l'Université ouvrière de Genève organise des formations pour un public en majorité peu ou pas qualifié, principalement non francophone qui travaille et vit dans le canton de Genève. Plus de 5'200 personnes ont suivi près de 26'000 heures de formation en 2015. Ils doivent faire face à une diminution des subventions du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport ou de l'Hospice Général par exemple.

START

Créée en 1991, START apporte une aide aux femmes qui connaissent des moments de précarité. Ces femmes sont également accompagnées dans des démarches administratives ou soutenues financièrement pour une reconversion professionnelle.

Insertion genève

Cette association œuvre pour favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi. Elle a participé en automne aux Assises des stages en présence de Mauro Poggia, conseiller d'Etat.

CTAS Traitement des séquelles d'abus sexuels

Association reconnue d'utilité publique dont les soins sont remboursés par la LAMal. Elle a toutefois beaucoup de mal à couvrir les autres frais (loyer, permanence téléphonique, etc.).

Espace A

Espace A propose diverses activités pour les personnes concernées par l'accueil familial et l'adoption (groupes de paroles, consultations, ateliers de formation, etc.). Elle soutient aussi les personnes qui souhaitent adopter un enfant ainsi que les parents et futurs parents d'accueil.

Association genevoise des malentendants (AGM)

L'AGM défend les droits et intérêts des personnes présentant une atteinte auditive. Elle dispense de l'information, des conseils et soutient les proches et les professionnels.

Bateau Genève

Bateau Genève a pour but d'accueillir, accompagner et réinsérer les personnes en situation précaire. Chaque matin, près de 200 personnes sont accueillies pour un petit-déjeuner. Des activités sociales, qui ont pour objectif de favoriser la socialisation et l'intégration sociale des personnes, sont également proposées.

Hopiclowns

Association qui apporte des moments de joie et de vie auprès des patients enfants et adultes hospitalisés dans les hôpitaux et institutions du canton, des personnes en situation de polyhandicap, des personnes âgées dans les EMS ainsi qu'auprès des migrants.

Actifs

Actifs s'occupe de l'intégration sociale et professionnelle de personnes vivant avec une déficience intellectuelle et/ou des troubles autistiques.

Au Cœur des Grottes

Le Foyer Au Cœur des Grottes accueille des femmes victimes de traite des êtres humains à des fins de prostitution forcée et/ou d'exploitation de la force de travail (esclaves domestiques). En 2017, leur demande portait sur un projet spécifique en lien avec le financement d'une bourse d'experts dans le domaine de la lutte contre la traite des êtres humains.

Pro Senectute

L'association a pour but de défendre les droits et la dignité des personnes âgées. Ils proposent des conseils, des aides financières, de l'aide aux proches aidants, des journées en foyer de jour ainsi que des activités sportives et culturelles.

Croix-Bleue

Croix-Bleue vient en aide aux personnes dépendantes de l'alcool ainsi qu'à leurs proches en appliquant ces trois actions: prévenir, conseiller et accompagner.

ATB&D

Association qui vient en aide aux personnes ayant un trouble de l'humeur, bipolaires ou dépressives.

Fondation Partage

Partage a pour but de collecter et trier les invendus des commerces et entreprises alimentaires genevois pour les distribuer gratuitement aux associations et services sociaux qui aident et nourrissent les personnes en difficulté. Elle lutte contre le gâchis alimentaire, soutient la réinsertion professionnelle et agit en faveur de l'environnement en utilisant un mode de déplacement écologique grâce à ses tri-porteurs électriques.

Terre des hommes

Soutien à la marche de l'espoir.

Subventions sociales à l'étranger

La Commune a fait le choix de consacrer 0.7% de son budget annuel de fonctionnement à l'aide à l'étranger. En 2017, CHF 108'000.- ont été répartis entre 32 projets.

Chaque année, la commission sociale réévalue la pertinence des projets, leur fiabilité et leur évolution. Les associations sont tenues de fournir les documents nécessaires (comptes, budget, rapport d'activités, etc.) afin de permettre le renouvellement de leur subvention. Par manque d'information ou suite à la réorientation de certains projets, il arrive que la commission sociale décide de suspendre le versement d'une subvention.

Associations bénéficiaires en 2017 :

- Bilifou-Bilifou, Burkina Faso
- SOS Enfants des rues du Vietnam
- Lumières pour Haïti
- Chance for Children, Ghana
- Casa Alianza Suisse, Guatemala, Nicaragua, Mexico, Honduras
- Yankadi Y Nemani, Burkina Faso
- Amis du Sakthi, Inde
- Singla-Nepal

- Les enfants de l'Arc en Ciel, République dominicaine
- Pharmaciens sans frontière, Tanzanie
- Les Femmes pour la planète, Sénégal
- Assafi-Cemaef, Congo
- Casa Rafael, Buenos Aires
- Le Sourire de Chiang Khong, nord de la Thaïlande
- Ushagram, Inde
- Les filles de Marie, Madagascar
- Roger Riou, Haïti
- Waters & Works, El Salvador
- Solferino, Association des élèves de l'ECG Henry-Dunant, Madagascar
- Les Amis de Hué, Vietnam
- Nordeste, Brésil
- The Womanity Foundation, Afghanistan
- Swiss Medical Initiative, Bénin
- Saek Thmey International, Cambodge
- Transparence Mahdia, Tunisie
- Fondation Solyna, Cambodge
- ONG Cadelup, Bénin,
- Uyarina, Bolivie
- Association d'Entraide Médical, Guinée
- Glocal, Madagascar
- Mate Cocido, Argentine
- Voix Libres, Bolivie

Aide d'urgence

Depuis 2016, la Commune a nettement augmenté son budget annuel pour l'aide d'urgence internationale. En 2017, ce montant s'élevait à CHF 20'000.-.

Les projets suivants ont été soutenus :

- Médecins sans frontières, aide médicale d'urgence pour les populations nigériennes déplacées par les conflits.
- Unicef, aide d'urgence contre la malnutrition au Nigeria, Soudan et Yémen.
- Entraide Protestante Suisse, aide d'urgence, guerre civile au Soudan du Sud.
- Caritas Suisse, aide d'urgence, éboulement village de Bondo, Grison.
- Croix-Rouge Suisse, aide d'urgence aux victimes de l'ouragan, Caraïbes.
- Unicef, aide d'urgence pour les enfants Rohingyas.
- SOSPM, aide d'urgence, vestiaire solidaire genevois avant l'hiver.

Actions en faveur des aînés bellevistes

La Commune de Bellevue s'investit auprès de ses aînés et déploie ainsi des actions pour favoriser la création de lien social. Outre la sortie annuelle des aînés, ainsi que la traditionnelle fondue du mois de novembre, présentées ultérieurement dans le rapport, la Commune de Bellevue propose désormais, en collaboration avec la Commune de Genthod, un service de transport gratuit jusqu'au centre commercial de Balexert tous les premiers mardis du mois. La mobilité et les dépla-

cements des seniors bellevistes et gentousiens sont ainsi facilités et ces derniers peuvent profiter d'une sortie collective. Une assistante sociale accompagne les aînés. Au vu du succès rencontré par cette prestation, ce service de transport gratuit sera reconduit en 2018. D'ailleurs, en collaboration avec le comité d'organisation des Automnales, la Commune propose un service de transport et des entrées gratuites pour cette manifestation.

Actions en faveur des jeunes bellevistes - FASE

En 2017, les actions de la Fondation pour l'Animation socioculturelle (FASe), dédiées aux jeunes de 12 à 25 ans et ancrées principalement au local d'accueil libre de la Vigne Blanche, ont été orientées sur le travail autour des deux thématiques suivantes :

1. Le passage à la majorité, soutenue par :

La notion d'entraide

Les jeunes de 17 à 20 ans se sont investis dans un projet d'entraide auprès des requérants d'asile vivant à Bellevue, dans la maison de William-Rappard. Là, et conformément aux besoins des habitants de la maison, les jeunes en lien avec les actions FASE, ainsi que les jeunes du même âge vivant dans la maison, ont travaillé à rendre le pourtour de la maison habitable. Ainsi, ils ont construit des tables et des bancs, ont mis en place une aire de jeu pour les petits, ont défriché les zones vertes devenues sauvages et ont réparé l'abri à vélo. Deux buts étaient visés par ce projet d'entraide qui mettait en lien les deux populations jeunes :

- Permettre aux requérants d'asile de s'ouvrir au monde en se familiarisant avec les fonctionnements des jeunes vivant ici.
- Marquer le passage à la majorité des jeunes vivant ici en les impliquant de façon adulte au profit de personnes dans le besoin.

La responsabilisation par l'action

C'est à travers le projet voyage, construit tout au long de l'année que les jeunes ont eu l'occasion de prendre

en charge les requis d'un projet d'une telle envergure. Il s'agissait de permettre à 19 jeunes de partir 5 jours à Madrid. Pour cela, les exigences étaient importantes. Il leur a fallu récolter l'argent nécessaire, ainsi qu'organiser les occasions d'en gagner. Ainsi, ils ont travaillé pour les communes, organisé un tournoi FIFA et vendu de la nourriture à différentes occasions.

2. La santé physique et psychique, soutenue par :

La sensibilisation à l'importance de « travailler » à son bien-être

14 jeunes de 17 à 19 ans ont bénéficié de 2 à 3 heures de coaching sportif individuel avec un spécialiste en posturologie. Les objectifs suivants ont été pris en charge grâce à des programmes sportifs personnalisés :

- Renforcement musculaire pour diminuer les douleurs dorsales.
- Préparation physique préalable à une entrée à l'armée.
- Perte de poids.
- Prise de masse musculaire.
- Motivation pour reprendre le sport.
- Gestion de douleurs post-opératoires à l'épaule.

Un séjour sportif

8 jeunes ont participé gratuitement, grâce à un don privé, à un week-end « tour du lac en vélo ». Les objectifs suivants étaient visés :

- Permettre à des jeunes de se regrouper autour de leurs envies sportives.

- Eveiller les jeunes aux vertus thérapeutiques du sport.
- Renforcer le lien et la cohésion de groupe grâce à un départ prolongé.
- Donner l'occasion aux moins résistants de croire en leur capacité sportive.

Un concours d'écriture

L'idée de lancer ce concours est née pour «contre-carrer» le concours FIFA sur Playstation, cher aux jeunes et dont 3 éditions annuelles ont déjà vu le jour. Afin d'intéresser les jeunes au concours, aucune règle spécifique, hormis les 4 pages nécessaires, n'a été imposée. Mais, plus important encore, les jeunes étaient assurés de ne pas être jugés sur leur orthographe mais sur l'intérêt de l'histoire racontée, ce qui a produit l'effet escompté puisque 12 jeunes se sont inscrits à ce concours qui visait à :

- Créer un contexte propice à se découvrir des talents.
- Montrer aux jeunes notre croyance en leur potentiel.
- Confronter les jeunes aux efforts nécessaires à assumer un choix exigeant.
- Explorer de nouveaux horizons.

Le gagnant du concours qui s'est déroulé sur deux manches a pu voir un extrait de son texte publié dans le journal communal de Bellevue.

Association Anima

Anima est une association à but non lucratif qui propose, développe et promeut la psychomotricité avec le cheval comme partenaire et médiateur en thérapie. Les cinq psychomotriciennes de l'association accompagnent, avec nos six chevaux, des enfants

Soirées débats au local d'accueil de la Vigne Blanche

Suite au débat sur l'homosexualité mis en place en 2016 pour donner l'occasion aux jeunes de confronter leurs idées et de tester la solidité de leurs convictions, un débat sur l'égalité entre hommes et femmes a eu lieu en 2017. Il a été mené par Caroline Dayer, chercheuse, formatrice et écrivaine spécialiste des questions de genre. Les objectifs visés étaient les suivants :

- Créer l'occasion de faire parler les jeunes de façon intelligente et réfléchie.
- Confronter les jeunes aux croyances des uns et des autres.
- Déconstruire certains fantasmes et idées reçues afin d'utiliser son libre-arbitre.
- Apporter des clés de compréhension sur des thèmes rarement abordés de façon constructive.

Les travailleurs sociaux hors-murs agissent en fonction de diagnostics de terrain réguliers et des besoins qui en résultent, tout en étant confrontés à la difficulté du choix des priorités.

Fatma Foudhaily, TSHM Rive Droite

dès l'âge de 3 ans, ainsi que des adolescents pour des suivis psychomoteurs individuels ou en groupe. Anima collabore également avec des institutions et des écoles du canton de Genève.

Déchets

Statistiques de récupération des déchets¹

Type de déchet	2014 3'238 habitants		2015 3'321 habitants		2016 3'367 habitants		2017 3'321 habitants		Evolution ³
	tonnes	kg/hab	tonnes	kg/hab	tonnes	kg/hab	tonnes ²	kg/hab	
Ordures ménagères	857.54	264.84	800.08	240.92	845.22	251.00	669.9	201.72	-26.17
Encombrants et ferraille	35.66	11.01	27.8	8.37	26.43	7.8	27.23	8.20	2.94
Bois	-	-	-	-	5.72	1.7	2.86	0.86	-100.00
Déchets de jardin (GICORD)	-	-	-	-	139.16	-	107.28	32.30	-29.72
Déchets de cuisine	-	-	-	-	10.69	-	23.45	7.06	54.41
Papier et carton	63.2	19.52	64.36	19.38	79.2	23.52	82.23	24.76	3.68
Verre	41.9	12.94	45.91	13.82	59.18	17.58	71.24	21.45	16.93
PET	1.81	0.56	2.32	0.7	4.6	1.37	7.4	2.23	37.84
Aluminium et fer blanc	0.97	0.3	1.1	0.33	1.57	0.47	2.62	0.79	40.08
Textiles	11.4	3.52	15.18	4.57	16.3	4.84	17.52	5.28	6.96
Capsules café	0.09	0.03	0.3	0.09	0.46	0.14	0.55	0.17	16.36
Total	1109.06	342.51	1101.55	331.69	1188.53	-	1012.28	304.81	-17.41

1. Les statistiques ne prennent pas en compte les déchets des Espaces de récupération (ESREC).

2. Les statistiques 2017 présentées dans ce rapport ne comptabilisent pas

les levées des déchets des entreprises sur la commune. L'évolution est faite aussi en ce sens.

3. Par kg par habitant entre 2016 et 2017, population au 31 décembre.

Concept de gestion des déchets 2017 - 2022

Le concept de gestion des déchets a été validé par le groupe développement durable durant l'été 2017. Ce document donne les grandes lignes de la gestion des déchets communaux pour les prochaines années et devra être mis à jour tous les cinq ans. Les déchetteries enterrées existantes et celles en projet y sont présentées. Un historique de la gestion des déchets sur la commune fait également partie de ce concept.

Il permet de revenir sur les différentes étapes mises en œuvre pour optimiser la gestion et le traitement des déchets afin d'atteindre un taux de recyclage toujours plus élevé. La stratégie de communication communale avec notamment les différentes brochures ou documents, ainsi que la mascotte Bevue, sont présentées.

Appel d'offres public pour la levée des déchets

Transvoirie, le prestataire communal pour la levée des déchets, était actif sur la commune depuis plus de vingt ans. D'un point de vue légal, la Commune avait l'obligation de procéder à un appel d'offres public. Ce dernier a été lancé conjointement avec les Communes de Genthod et Collex-Bossy. Il concernait deux lots, le premier pour la levée porte-à-porte et le second pour la levée des déchetteries enterrées. En automne 2017, l'entreprise Retripa fut retenue comme nouveau

mandataire. Active dans la levée des déchets et le traitement des matériaux recyclables, cette entreprise a débuté son activité sur la commune de Bellevue le 1er janvier 2018. Le fait de regrouper les levées des déchets sur plusieurs communes par un seul prestataire a pour objectif de diminuer les coûts par tournée conjointe, ainsi que de réduire les trajets et le nombre de camions. Par extension, ceci vise aussi à réduire l'impact sur l'environnement.

Déchetteries communales : nouvelles goulottes pour les déchets de cuisine



Extrait du journal communal « Votre mairie vous informe » du mois d'octobre 2017 :

Deux problèmes récurrents se présentent lors de la collecte des déchets de cuisine. Le premier, la mauvaise qualité du tri, signifiée par la présence de sacs plastiques dans les bennes desquelles ils sont proscrits. Leur présence ne permet en effet pas de valoriser les

déchets de cuisine, pourtant séparés. Le second, les mauvaises odeurs induites par la macération des déchets organiques. Pour faire face à ces problèmes, la Commune a remplacé depuis ce printemps les têtes de terrier dévolues à la collecte des déchets de cuisine.

Ces têtes, appelées goulottes, sont plus petites que celles qui avaient été installées à l'origine. L'orifice par lequel les déchets de cuisine sont déversés est fait pour limiter les dépôts aux sacs en papier 100% recyclé préconisés par la Commune et en vente à l'épicerie Marmotte 333 de Bellevue. Quant aux petits trous d'aération qui se trouvent autour de la goulotte, ils permettent aux déchets organiques de sécher et limitent ainsi les odeurs sur le site des déchetteries communales. Ces goulottes suivent le même principe que la petite poubelle verte, proposée à tous les ménages bellevistes. Elle est toujours à disposition à la réception de la mairie.

Finalement, ces goulottes ont été traitées récemment contre la prolifération des insectes et d'odeurs résiduelles. Pour le confort des bordiers, de fréquents lavages de la goulotte et des têtes de terrier sont prévus.

Nouvelle déchetterie à la Chênaie



Extrait du journal communal « Votre mairie vous informe » du mois de décembre 2017 :

Soucieuse de l'environnement, la Commune de Bellevue invite ses habitants à recycler leurs déchets. Six déchetteries enterrées existent sur le territoire communal.

Ce dispositif se voit aujourd'hui renforcé avec un nouveau site sur le chemin de la Chênaie, à proximité du Coin-de-Terre. Depuis la mi-octobre, les riverains peuvent apporter leurs déchets sur ce site qui prévoit la récupération des ordures ménagères, des déchets de cuisine, du PET, du papier, de l'aluminium et fer blanc, des piles ainsi que du verre.

L'utilisation des déchetteries est soumise à des règles. A ce propos, les déchets peuvent être déposés les jours ouvrables entre 8h et 19h. Disponible sur le site de la commune, le règlement relatif à la gestion des déchets donne plus de précisions. Enfin, pour perfectionner son art du tri, le fascicule « Sachez faire le tri ! » est également disponible sur le site internet. Il contient toute une série de conseils et astuces pour un tri de qualité.

Développement durable

Rayon développement durable à la bibliothèque

Depuis 2017, la bibliothèque de Bellevue compte parmi ses 9'000 ouvrages un rayon dédié au développement durable. Actuellement, ce rayon comprend uniquement des ouvrages destinés à des enfants âgés entre 2 ans et 12 ans. Ce nouveau rayon a été présenté aux enfants et parents à l'occasion de la journée développement durable de l'école le 12 mai 2017. Une centaine de livres garnissent ce rayon qui touche prin-

cipalement l'axe environnemental. Les livres documentaires sont majoritaires et complétés par quelques livres plus romancés. Une partie de ces livres a été offerte par les habitants de la commune, don en adéquation avec le principe de développement durable. Des livres sont également achetés selon les parutions disponibles sur le marché.

Ateliers sur le développement durable pour le personnel communal

En 2017, un classeur contenant des fiches d'éco gestes par thématique a été réalisé et distribué aux employés communaux. Les thématiques abordées sont la consommation d'eau, le chauffage, le mobilier et l'ergonomie, les équipements électriques, le nettoyage, le matériel de bureau, l'entretien des espaces verts, la mobilité, l'alimentation et les déchets.

Afin de mettre en application ces éco gestes, l'administration communale a mis en place une série d'ateliers en lien direct avec ces thématiques. Ces ateliers sont dispensés par le bureau Ecolive. Ils ont débuté en fin d'année 2016 et vont se terminer en milieu d'année 2018.

Borne de recharge pour véhicules électriques

En automne 2017, une station avec borne des SIG pour recharger des véhicules électriques a été inaugurée sur le parking de la mairie. C'est une des premières stations du réseau Move installée sur une commune genevoise. Bellevue est ainsi pionnière dans la mobilité électrique comme dans d'autres domaines du développement durable.

Le réseau Move est intégré dans un réseau européen permettant aux usagers de se fournir en énergie

en dehors du canton de Genève. La multiplication des stations électriques est une condition sine qua non pour une transition efficace vers la mobilité électrique. La mobilité électrique présente plusieurs avantages par rapport à la mobilité thermique. Plus simple à construire, le moteur électrique ne produit pas de CO₂ et d'oxyde d'azote. Pourtant, certains désavantages existent, tels que l'autonomie et le poids des batteries ainsi que leur recyclage.

Joli succès pour Festibel'



Extrait du journal communal « Votre mairie vous informe » du mois d'octobre 2017 :

Les 10 et 11 juin 2017, un festival, placé sous le signe du développement durable, s'est tenu pour la première fois à Bellevue. Proposé par des personnes convaincues qu'un tel événement s'inscrit pleinement dans la perspective de l'Agenda 21, Festibel' est né en automne 2015 avec l'appui du Conseil municipal et le soutien de la Commune de Bellevue. Pour concrétiser ce projet ambitieux et novateur, un comité composé de bénévoles et d'élus municipaux s'est constitué. Pour élargir le spectre des participants et mettre en place cette manifestation, le comité s'est adressé aux sociétés locales, aux entreprises de la région ainsi qu'aux habitants.

Près d'une dizaine d'associations, plusieurs entreprises et de nombreuses personnes ont répondu à l'appel !

Le principe était de rendre le thème du développement durable attractif, ludique et festif pour tous.

Pari gagné ! Entre 600 et 700 personnes se sont rendues à Festibel'. Des familles mais aussi des personnes de tous âges ont profité des stands, des expositions et des animations proposés. Point d'orgue de ce festival local, le repas du dimanche midi qui a régalé plus de 150 convives. Ce repas a été préparé principalement avec des invendus d'enseignes locales sous la houlette d'un chef de Versoix, assisté par des bénévoles. En outre, un montant de 3'000 Lémans (1 Léman = CHF 1.-) a été intégralement reversé à l'association Partage : un geste de solidarité envers les personnes les plus démunies qui récompense qualitativement les efforts fournis par les organisateurs de Festibel' ainsi que toute l'équipe motivée de bénévoles.

Le comité composé de Léonie Fallet, Romy Fischer, Nicole Picard, Yair Kestin, Fabrice Malacrida, Jean-Daniel Viret, Youcef Zidi et moi-même, tient à remercier du fond du cœur toutes les associations, entreprises et bénévoles qui ont parfois œuvré dans l'ombre, la Commune de Bellevue pour son soutien financier, les élus du Conseil municipal pour la tenue de la buvette et les employés communaux pour leur précieux appui logistique. Un grand merci à toutes les personnes qui ont activement contribué à faire de cette première édition de Festibel' une réussite. Rendez-vous en 2019 pour la prochaine édition de cette manifestation conviviale !

Lucy Anklin, présidente du comité Festibel'

Journée des enfants autour du développement durable, 12 mai 2017



Extrait du journal communal « Votre mairie vous informe » du mois de juin 2017 :

L'une des priorités de la Commune, inscrite dans son Agenda 21, est de faire passer le message d'un développement durable du territoire aux enfants qui le pratiquent.

Le vendredi 12 mai dernier, la mairie, épaulée par l'école de Bellevue, a organisé une journée spéciale pour vos enfants, qu'ils fréquentent l'école primaire, la crèche Les 4 Saisons, la garderie Les Ticoquins ou le centre médico-pédagogique de Valavran. Tous les élèves de 4 à 12 ans, ont été conviés à la fête !

Durant la journée, les enfants étaient répartis en 17 groupes d'âge et encadrés par leurs enseignants. Les animations et activités se sont succédées à un rythme effréné.

A la bibliothèque, présentations et lectures ont été organisées. La salle de gymnastique et le Foyer étaient occupés par l'association J'aime ma planète qui a proposé aux élèves des animations autour du tri des déchets : memory, quizz, jeux de l'oie géant, basket-tri et coloria-ges. A l'école Mollies, deux classes étaient réservées à l'association Oceaneye qui a rendu compte aux enfants

de la problématique des déchets plastiques dans les océans. L'association La Libellule a promené les groupes dans le centre du village pour leur faire découvrir les infrastructures communales : jardin de plantes aromatiques, hôtels à insectes, nichoirs à martinets, à chauves-souris et un poulailler ! En parallèle, deux déchetteries mises à la disposition des élèves de l'école ont été inaugurées et une brochure ludique pour aider les enfants à pratiquer un tri sélectif de qualité leur a été distribuée.

L'école et la garderie des Ticoquins ont travaillé en amont pour préparer cette journée et ont proposé une exposition d'art récup' et de potager récup' sous le préau couvert. Des œuvres incroyables à base de matériaux de récupération ont été présentées.

Après avoir sondé les enfants, le clou des animations était sans nul doute la présence, sur le terrain de basket, de deux grandes roues à propulsion humaine ! Des immenses carrousels qui fonctionnent sans électricité animés par l'association Label-vie, dont l'action est à la fois écologique et socialement responsable.

Le repas de midi a été offert à tous les participants. Bernard Bron, le cuisinier de la crèche, a concocté une délicieuse soupe de légumes pour plus de 450 personnes ! Les animateurs du GIAP et du restaurant scolaire ont assuré le service et les groupes d'enfants se sont relayés au réfectoire des Aiglons de 11h30 à 13h30, sans anicroche et dans la bonne humeur !

A 16h, une séance de dédicace des auteurs genevois Joëlle Sportès et Yvan Hostettler a été organisée à la bibliothèque. La journée s'est achevée à 18h par l'inauguration officielle du rayon des ouvrages de développement durable par le comité de la bibliothèque et les autorités bellevistes.

Malgré la pluie, les enfants interrogés se sont dit ravis de cette journée. Les organisateurs et les animateurs l'ont également été, bluffés de surcroît par l'intérêt démontré par les élèves et les connaissances qu'ils possédaient déjà sur le sujet !

Vélos en libre-service



Extrait du journal communal « Votre mairie vous informe » du mois de mars 2017 :

Bellevue, complétant l'offre des communes voisines du Grand-Saconnex et de Pregny-Chambésy, a installé sur son territoire quatre stations de vélos en libre-service (lieux de prise en charge et de dépose de bicyclettes). Par la suite, le réseau continuera de s'étendre avec des stations prévues à Genthod et Collex-Bossy. L'objectif, à terme, est d'offrir à la population genevoise un réseau VLS dense et performant.

Dans notre commune, 4 ou 5 vélos seront disponibles courant mars sur chacun des emplacements suivants : à l'angle entre les chemins de la Roselière et du Poisat, à la gare des Tuileries (en face du P+R) et sur l'esplanade Gitana. Par la mise en place d'un tel système, dans le cadre de son label Cité de l'énergie, Bellevue a à cœur de favoriser la mobilité douce sur son territoire et offrir une alternative aux habitants pour les dépla-

gements courts et intercommunaux. Notez également qu'un soin particulier est appliqué au choix du mobilier urbain, de façon à préserver l'esthétique des zones sélectionnées.

Comment est-ce que cela fonctionne?

Les vélos sont équipés d'un cadenas électronique verrouillable/déverrouillable à l'aide de la carte abonnement velospot. Dès qu'un cadenas est déverrouillé par un utilisateur, le système débute la location et enclenche le compteur du temps de circulation. Une fois arrivé à la station de destination, il verrouille le cadenas du vélo et le compteur s'interrompt (un voyant lumineux vert sur le cadenas indique la fin de la location). Votre compte « MyVelospot », créé au moment de l'achat de l'abonnement, est automatiquement débité du montant correspondant à la durée du trajet. Le vélo est ensuite disponible pour un autre utilisateur. L'utilisateur peut également verrouiller son cycle durant le trajet hors station. Dans ce cas, un voyant rouge sur le cadenas indique la poursuite de la location et seul l'utilisateur ayant verrouillé le cycle pourra à nouveau utiliser le vélo. La location se termine uniquement lorsqu'un cycle est rendu en station (voyant lumineux vert sur le cadenas).

La Commune subventionne l'abonnement des 120 premiers habitants qui en feront la demande. Ce dernier vous coûtera, pour cette première année, CHF 40.- au lieu de CHF 80.-. Pour bénéficier de l'offre, il vous suffit de vous rendre en mairie munis de votre justificatif de paiement de l'abonnement. La subvention communale est cumulable avec le rabais offert par le TCS (www.tcs.ch).

Pour en savoir plus : www.velospot.ch



Dicastères de Monsieur Bernard Taschini

La commune se développe et de nombreux projets de construction sont annoncés pour les années à venir. Il appartient aux autorités communales d'anticiper et d'adapter les prestations à ses futurs habitants et travailleurs, tant en termes de mobilité, de bâtiments publics, d'infrastructures ou encore de services. En 2017, nous avons obtenu les premières indications sur l'évolution du nombre d'élèves, la maquette des constructions du Champ-du-Château a été dévoilée et le Canton nous a fait part de projets touchant de près ou de loin notre commune. Plusieurs investissements proposés par le Conseil administratif ont été votés par le Conseil municipal et nous nous efforçons de répondre aux attentes d'une population toujours plus nombreuse et dont les besoins évoluent.

Pour pouvoir envisager de tels investissements, notre Commune doit avoir une situation financière saine et des perspectives d'avenir encourageantes. C'est le cas. Nous avons enregistré avec satisfaction un résultat positif de CHF 262'000.- dans les comptes 2017. Néanmoins la baisse des revenus enregistrée l'année précédente s'est confirmée. Après une chute de 10.8 millions en 2015 à 5.8 millions de francs en 2016, les impôts des personnes physiques se sont élevés à 6.7 millions, soit une augmentation de l'ordre de CHF 900'000.-. Par contre, la baisse a porté en 2017 sur les personnes morales avec un montant de 3.7 millions contre 4.7 millions en 2016. Le résultat positif s'explique par une importante dissolution des réserves sur les impôts (réserves toujours proportionnelles aux montants des impôts prévus) et par des dépenses en diminution par rapport au budget. Il convient également de souligner une augmentation de la taxe professionnelle communale qui devrait se poursuivre en 2018. A terme, avec l'arrivée de nouveaux contribuables, la Commune peut envisager l'avenir avec sérénité.

Quant au budget 2018 adopté par le Conseil municipal, il est stable, en particulier au niveau des charges courantes. Les prévisions fiscales ont été adaptées aux derniers chiffres connus.

Concernant la sécurité, nous avons poursuivi notre collaboration avec nos partenaires que sont la police cantonale, la police municipale du Grand-Saconnex et la société Protectas. L'été dernier, la police municipale et l'équipe chargée du contrôle de stationnement ont eu fort à faire avec la nouvelle réglementation adoptée par le Canton le long de la route de Lausanne. Le stationnement est interdit afin de sécuriser la piste cyclable sur cet axe. De nombreux automobilistes n'ont pas respecté la nouvelle signalisation en particulier à proximité de la plage du Vengeron. Toujours en matière de sécurité, des caméras de vidéosurveillance ont été installées dans le périmètre du centre scolaire et ses alentours, à l'esplanade Gitana et au parking à caravanes des Chânets.

L'organisation régionale de protection civile de Valavran regroupe 7 communes et, en plus des cours réguliers suivis par les astreints, elle effectue des travaux d'utilité publique. Je mentionnerais notamment la sécurisation du parcours sur notre commune lors du triathlon de Genève et la démolition des garages sur la parcelle prévue pour l'agrandissement de la plage Gitana. Les autorités communales se réjouissent de cette collaboration fructueuse lors d'événements ou de travaux spéciaux.

On ne saurait parler de sécurité sans mentionner les pompiers. En 2017, l'association des communes genevoises a accepté le volet du concept opérationnel cantonal de défense incendie et secours portant sur les pompiers professionnels. Ce concept vise à créer une organisation intercommunale avec des casernes supplémentaires dans le but de garantir un temps d'intervention de 15 minutes maximum sur tout le canton. Quant aux compagnies de pompiers volontaires, leur rôle complémentaire doit être précisé, mais les autorités de toutes les communes tiennent à maintenir un effectif important au service de la population. Les interventions et les tâches mentionnées dans ce rapport démontrent l'utilité de notre compagnie et l'engagement de nos pompiers-volontaires que je tiens à remercier.

Concernant mes autres dicastères, je vous invite à lire les pages qui suivent et qui illustrent la richesse d'activités offertes par les différentes associations communales. Que ce soit sur le plan culturel ou sportif, il y en a pour tous les goûts.

Des résumés et diverses photographies retracent les événements qui se sont succédés au fil des mois. Je tiens, par ces lignes, à remercier le personnel de la mairie qui a collaboré à la réussite de ces événements, en particulier Mesdames Chevalley del Rio et Djilani, ainsi que Monsieur Matti pour Ciné Gitana.

Je ne détaillerai donc pas chaque événement, mais je relève le succès de la fête du 1er août. Avec la présence de Monsieur le Conseiller d'Etat Pierre Maudet et de la société d'artillerie de Genève, le public est venu très nombreux. Pendant la soirée le feu d'artifice, en musique, a ravi enfants et adultes.

Il n'est pas toujours facile de réunir un large public pour une ciné-conférence. Ce fut pourtant le cas en septembre pour la présentation du film de Monique et Bernard Fracheboud sur le Népal dans une salle comble.

Un premier atelier sur la dégustation du vin a été mis en place courant novembre. L'objectif est de proposer aux Bellevistes un éventail d'activités et de découvertes.

L'offre culturelle et sportive dans notre commune dépend pour une large part des différentes associations que nous avons plaisir à soutenir. Notre commune est privilégiée par leur nombre et de nouvelles associations voient le jour: c'était le cas du club de badminton Bellevue-Genthod qui dispose désormais dans notre salle communale du matériel nécessaire.

La collaboration avec le festival Antigél s'est poursuivie avec la venue sur la scène de Webster University de Karl Blau, chanteur d'une musique country mélancolique.

En outre, la mise à disposition du public d'un piano dans le cadre de «Jouez, je suis à vous!» durant la deuxième quinzaine de juin a ravi les mélomanes présents sur la plage Gitana.

Sur le plan sportif, la commune est partenaire du Groupement intercommunal du stade Marc-Burdet. Le nouvel éclairage des terrains «Genthod» et «Bellevue», opérationnel depuis le mois de septembre, multiplie par trois la surface de jeu à disposition pendant la période hivernale et offre aux juniors du club des conditions d'entraînement comparables à de nombreux clubs du canton.

Au Centre sportif de la Vigne Blanche, nous avons dû enregistrer la résiliation du bail du restaurateur à la fin de l'année. Le conseil intercommunal a pris toutes les mesures pour mettre au concours l'exploitation de cet établissement dans les meilleurs délais. Je tiens à souligner cette année encore le succès des installations de Street Workout.

En ce qui concerne la plage Gitana, sa fréquentation démontre que les bellevistés sont attachés à ce cadre et je me réjouis des travaux qui permettront d'améliorer sensiblement l'accès au lac.

Finalement, concernant le logement, vous trouverez en fin de ce document, le rapport de gestion de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements. Le projet de construction d'un immeuble de 40 logements au chemin des Tuilots a commencé à l'automne et la rénovation des allées de la rue de Lausanne en décembre. Dans la mesure du possible, la Fondation s'efforce d'harmoniser le niveau des loyers tout en maintenant un niveau abordable pour la population belleviste.

Sur le plan de la communication, la page Facebook de la Commune est de plus en plus suivie. En moyenne une publication par semaine, laquelle porte sur l'actualité ou les événements organisés sur la commune.

Comme vous pouvez le constater notre Commune reste très dynamique avec de nombreux projets, à notre plus grande satisfaction.

Bernard Taschini
Maire

Manifestations

Festival Antigél

Le Festival Antigél a donné rendez-vous le 5 février 2017 à Webster University pour découvrir un artiste du nom de Karl Blau dont l'univers country décapsule aussi des grands classiques comme «To Love Somebody». Un concert intimiste, amical, en toute décontraction, à en croire que c'est un bon vieux copain qui s'est produit.

Promotions citoyennes

Chaque année, la Commune de Bellevue invite les jeunes qui atteignent leur majorité civique dans l'année en cours, afin de partager un moment convivial. En 2017, la soirée a eu lieu le 23 mars. Celle-ci a commencé par une présentation des membres du Conseil administratif. Ensuite, Yvan Hostettler, habitant de la commune, a présenté et dédié son livre «Genève fait de l'esprit». Tous sont ensuite partis au bowling de Meyrin pour déguster une pizza et s'affronter sur les pistes de bowling. Ce fut encore une fois une belle soirée!

Sortie annuelle des aînés

C'est le 7 juin qu'une grande partie des aînés s'est retrouvée pour la sortie annuelle. Après un petit-déjeuner chez Cartier à Versoix, les participants se sont rendus à la Fondation de l'Hermitage à Lausanne. A l'heure du déjeuner, les participants ont partagé un excellent repas dans la magnifique région du Lavaux. Par chance, le beau temps était de la partie, ce qui a permis de profiter de la magnifique vue sur les vignes et le lac Léman. Après s'être régalez, c'est du côté de Vevey, et plus précisément au Chaplin's world, qu'ils sont allés. La sortie des aînés 2017 fut une magnifique journée pleine de découvertes, d'émerveillements et de beaux échanges.

Pianos à disposition

Concept charmeur qui propose de mettre à disposition du public des pianos, en pleine nature. A Bellevue, le piano est installé face au lac, sur l'esplanade Gitana.

Un goût de liberté en musique pour un public averti ou non. Présent depuis 2008 dans le monde entier, «Play Me, I'm Yours» («Jouez, je suis à vous») est un projet de l'artiste anglais Luke Jerram. Plus de 750 pianos ont été installés dans 36 villes de par le monde, de New York à Genève, avec cette simple invitation : Jouez, je suis à vous! En 2017, 17 communes du canton de Genève et du district de Nyon ont accueilli 53 pianos. Une belle invitation musicale.

Promotions scolaires

Extrait du journal communal du mois d'octobre 2017

La fête des promotions s'est tenue le 28 juin dernier et a connu, comme chaque année, un grand succès. La soirée a commencé par le cortège réunissant les enfants de la crèche, de l'école primaire ainsi que les Autorités communales. Ils ont défilé dans la commune avec, comme nouveauté, des échassières les accompagnant. Les grandes dames dominaient du haut de leurs deux mètres, impressionnant petits et grands. Menée en musique par l'Harmonie de Genthod-Bellevue, la petite troupe, composée tout de même de 350 participants, a sillonné les chemins de Bellevue sous la pluie. Malgré une météo plutôt incertaine, le lâcher de ballons a eu lieu entre les nuages. Les élèves du cycle moyen ont ensuite offert au public un magnifique spectacle avant de se ruer sur les carrousels et animations prévus pour l'occasion.

La Mairie tient à remercier les enseignants, les pompiers, ainsi que les associations communales qui ont participé activement à la réussite de cette fête.

Fête du 1er août

Extrait du journal communal du mois d'octobre 2017

Cette année, comme tous les deux ans, nous avons célébré la fête nationale suisse à Bellevue. Le temps était de notre côté, aucun nuage et des températures très agréables. Cela a permis à la soirée de se dérouler en beauté, à commencer par le traditionnel apéritif offert par la Mairie. La partie officielle, sur fond de cor des Alpes, a ensuite suivi avec cette année la présence de Pierre Maudet, conseiller d'Etat.

Deux jeunes filles, Gaia Todeschini et Camille Métayer, du haut de leurs 12 ans, ont tenu l'audience en lisant chacune une partie du Pacte fédéral. Bravo Mesdemoiselles !

Les enfants ont alors formé le traditionnel cortège de lampions qui les a menés jusqu'au Port Gitana où la Société d'artillerie de Genève a tiré une salve de trois coups de canon. Place ensuite à un magnifique feu d'artifice, en musique, tiré par six artificiers depuis le lac. Pour finir en beauté, le feu de joie a été allumé et chacun a pu profiter de cette soirée jusqu'à tard dans la nuit.

Ciné Gitana

Extrait du journal communal du mois d'octobre 2017

Ambiance chaleureuse et estivale pour la quatrième édition de Ciné Gitana ! Du jeudi 24 au samedi 26 août, cinq parodies ont été projetées sur un écran géant de 4x6 m, de quoi rendre plus agréables les journées caniculaires vécues le dernier week-end des vacances scolaires.

Le public a aussi profité d'autres animations :

- Présentation et atelier de bruitage pour petits et grands par une professionnelle, Marie Mazière.
- Spectacle de rue par la troupe d'improvisation Bankize.
- Concours d'affiches parodiques de films incluant l'aiglette de Bellevue.

Les projections gratuites ont été les suivantes :

- Hot shot: jeudi, 160 spectateurs.
- Hot shot 2: vendredi, 160 spectateurs.
- Austin Powers Goldmember: vendredi, 70 spectateurs.
- Mais qui a re-tué Pamela Rose: samedi, 160 spectateurs.
- La Cité de la peur: samedi, 150 spectateurs.

Le nombre total de spectateurs se monte à 700, soit un chiffre en baisse par rapport aux deux dernières années. Cependant, l'ambiance qu'on connaît traditionnellement lors de cette manifestation était bien présente.

Un grand merci aux partenaires et aux bénévoles toujours aussi motivés et efficaces !

Soirée de découverte du Népal

Extrait du journal communal du mois de décembre 2017

En début d'automne, la Commune a accueilli Monique et Bernard Fracheboud, deux jeunes retraités collégiens, qui sont venus présenter leur film sur le Népal dans une salle comble. Le film a permis de découvrir des paysages montagneux magnifiques et des villageois accueillants, sur fond de musique locale.

Ce voyage n'était pas uniquement touristique et sportif, mais avait également un but humanitaire. La famille Fracheboud s'est impliquée en apportant des produits de première nécessité, du matériel scolaire, mais aussi en accueillant durant l'été deux guides népalais, leur permettant ainsi d'approfondir leur connaissance du français: un bel atout pour trouver du travail en tant que guide au Népal.

L'association Singla-Népal, dont Bernard Fracheboud est membre, était également présente. Didier Tavernier, président de l'association, a prononcé un discours chargé d'émotion, en expliquant notamment les travaux de reconstruction entrepris suite au séisme survenu en 2015.

Cette soirée a également permis à l'association de récolter de nombreux dons. Un grand merci pour eux.

Atelier vin

Ce premier atelier, mis en place par la Commune de Bellevue courant novembre, a proposé aux Bellevistes un éventail d'activités et de découvertes. C'est dans la salle Colovracum que plusieurs habitants se sont réunis, avec une spécialiste des vins, Marie Linder, qui les a initiés à la dégustation. Explications des différents cépages, petits historiques et anecdotes ont accompagné chaque dégustation de vins suisses et étrangers, pour finir par... un vin jaune du Jura. Les palais auront été sensibilisés pour le meilleur et pour le pire.

Fondue des aînés

Le mercredi 29 novembre 2017, plus d'une centaine d'aînés étaient réunis pour partager ensemble la tradi-



Fête du 1er août



Soirée de découverte du Népal



Promotions scolaires

tionnelle fondue des aînés, un moment convivial très apprécié. Puisque l'on ne change pas une équipe qui gagne, la fondue a été préparée par les membres de la compagnie des sapeurs-pompiers de Bellevue. Nous les remercions encore une fois pour le travail fourni !

Calendrier de l'Avent

En 2017, le Club des Bellevistes a une nouvelle fois organisé le calendrier de l'Avent. Le 12 décembre 2017, c'est non loin du bâtiment de la mairie que la Commune a offert une raclette aux courageux habitants ayant bravé le froid pour venir se réchauffer autour d'un bon vin chaud. Ces moments permettent aux habitants de profiter de beaux instants de partage et de calme durant une période parfois stressante avant les fêtes de fin d'année.

Escalade

C'est le vendredi 8 décembre 2017 que les Bellevistes ont enfilé leur bonnet et leur écharpe pour affronter le froid et la neige et se rendre en nombre jusqu'à la salle communale pour célébrer la fête de l'Escalade.

Les plus courageux ont défié la météo plutôt frileuse en participant au cortège aux flambeaux, pendant que d'autres se réchauffaient avec un verre de vin chaud.

Tout était réuni pour que la soirée fasse honneur aux vaillants genevois de 1602 : une bonne soupe chaude, un concours de déguisements, une belle marmite en chocolat, brisée, et bien sûr un Cé qu'è lainô à tue-tête.

La Commune de Bellevue remercie le Club des Bellevistes qui a œuvré à la réussite de cette fête !

Fête de Noël

Le traditionnel spectacle de Noël organisé par la Commune a eu lieu le jeudi 14 décembre dans la salle communale. Les élèves ont ainsi pu voir voler les rapaces des Aigles du Léman.

Jeudi 21 décembre marque la date du rendez-vous 2017 avec le Père Noël à Bellevue. Les enfants des classes élémentaires de 1P à 4P, soit plus de 180 élèves, ont chanté, accompagnés d'Aurora Creux au piano, pour finir par un « Chalande est venu ». Accompagné de ses deux lutins, Chalande est donc venu avec sa hotte chargée de cadeaux et illuminer ainsi les yeux de 337 enfants. La soirée s'est terminée par un goûter et du vin chaud.

La Commune de Bellevue remercie les élèves et leurs enseignants pour ce beau spectacle.

Sociétés communales culture et loisirs

Association des Artisans de Bellevue et Genthod

L'année 2017 fut une année riche en activités pour les Artisans de Bellevue et Genthod. Voici un aperçu :

- Décoration de la fontaine à Pâques: un grand merci à Karla d'avoir une nouvelle fois relevé ce défi qui réjouit les petits et les grands «enfants» de Bellevue!
 - Festibel' 2017 en juin: notre association s'est investie dans cette manifestation qui a connu un formidable succès, ceci notamment grâce à l'engagement de nos membres qui y ont très activement participé, tout comme ceux d'autres associations locales et de nombreux bénévoles.
 - Sociétés locales fin août: à l'occasion de la rentrée scolaire, notre association a présenté son programme de cours et d'ateliers consacrés à diverses activités telles que le tricot, la pâte «Fimo», la peinture, les fleurs et les bricolages.
 - Atelier pour enfants en octobre: un atelier pâte «Fimo», animé par Marie-Armelle Dumitrescu, a eu lieu au local de Bellevue. Merci pour cette animation!
 - Exposition à Colovracum début novembre: très beau succès et jolie fréquentation pour cette exposition qui a permis à Marie-Armelle Dumitrescu (bijoux en pâte polymère) et à Rémy Gobert (peinture abstraite) de dévoiler leurs talents d'artistes!
 - Tricot entre novembre et décembre: Claire a initié six élèves à l'art de confectionner une couronne en tricot pour décorer une porte. Ravies de cette initiation, elles veulent toutes continuer à tricoter!
- Merci à Claire de les avoir initiées à cet artisanat qu'affectionnaient jadis nos grand-mamans et qui plaît désormais à nos jeunes filles!
- Marché de Noël: comme de coutume nous avons relevé ce défi avec une forte mobilisation de nos membres. Je soulignerai notamment la participation du Père Noël, ainsi que celle des enfants du parascolaire de Genthod, qui ont préparé les décorations du sapin de Noël, sans oublier le personnel communal, qui ont tous œuvré pour que la fête soit belle! Ceci sans omettre la présentation par Sylvie de son livre qui a réjouit les enfants et les parents.
- Pour terminer, je dois hélas vous faire part de nouvelles moins réjouissantes car une page se tourne désormais pour notre association. Plusieurs membres du comité, que je remercie vivement pour leur engagement pendant de nombreuses années, ont annoncé leur démission, soit: Christianne Zbinden, Jocelyne Oetiker et Roberta Gard.
- Quant à moi, je remets mon mandat de présidente à Marie-Armelle Dumitrescu – car il faut savoir «passer son tour» – tout en me tenant à disposition pour assurer la transition pendant l'année à venir.
- Pour terminer, je vous remercie toutes et tous, très chaleureusement, de votre implication dans notre association en espérant que celle-ci trouvera rapidement la relève qui lui permettra de poursuivre son action au profit de la population de nos communes.

Lucy Anklin, présidente

Amicale des Pompiers de Bellevue

En 2017, l'Amicale des sapeurs-pompiers de Bellevue s'est à nouveau engagée lors des deux principales manifestations communales que sont les promotions scolaires et la fête du 1er août.

Ces deux événements se sont déroulés pour le mieux avec un nombre toujours grandissant de participants.

Les membres de l'Amicale se sont ensuite échappés quelques jours lors de leur trisannuel voyage avant de

se mettre à nouveau au service des habitants de la commune, à l'occasion de la traditionnelle fondue des aînés. Plus de cent couverts ont été servis dans une ambiance toujours aussi conviviale.

Les membres de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Bellevue se réjouissent d'ores et déjà d'être au plus proche de la population belleviste en 2018.

Le Club des Bellevistes

En 1974, quelques bénévoles ont décidé de créer une association proposant des activités récréatives et culturelles à Bellevue: Le Club des Bellevistes. En 2017, un nouveau comité composé de personnes enthousiastes ont tout mis en œuvre pour intégrer les habitants au sein de cette belle commune.

Membres du comité en 2017

- Président: Tomás Navarro Blakemore
- Secrétaire: Fabienne Folch
- Trésorière: Malika Bahaji
- Communication et photos: Katarina Dendisova
- Econome/logisticien intendant: Swan Dubief

Événements organisés en 2017

- Rallye de l'Ascension: le jeu le plus apprécié des Bellevistes! Au cours de cette journée, riche en énigmes et en surprises, les familles se sont retrouvées pour trouver les solutions, s'amuser et se restaurer, et si possible, remporter la coupe remise en jeu chaque année.
- Promotions 2017: le Club des Bellevistes a tenu son fameux stand de cocktails (mojito et caïpirinha).

- Vide-grenier: le Club a organisé le traditionnel vide-grenier le samedi 23 septembre sous le préau couvert de l'école de Bellevue et invité le groupe Black Eagle Line Dance de Bellevue pour proposer une animation.
- Sortie des membres: les membres sont invités chaque année à une sortie offerte par le Club des Bellevistes en remerciement de leur soutien et de leur aide lors de certains événements. En 2017, faute d'un nombre de participants suffisant, elle n'a pas eu lieu.
- Calendrier de l'Avent: du 1er au 22 décembre, les Bellevistes ont pu se retrouver chez l'un de leurs voisins ayant ouvert la fenêtre du Calendrier de l'Avent autour d'un verre de vin chaud et de bonnes choses à manger.
- L'Escalade: avec le soutien de la Commune, le Club des Bellevistes a organisé la fête de l'Escalade pour tous les habitants de Bellevue. Marche aux flambeaux, vin chaud, soupe, concours de déguisements, chants, sans oublier la délicieuse marmite.

Le comité

Harmonie de Genthod - Bellevue

Contrairement au monde actuel qui devient de plus en plus imprédictible et de moins en moins surprenant, l'Harmonie, elle, suit son cours et enchaîne les années comme une composition que l'on ne souhaite jamais finir.

Cette année 2017 a été agrémentée de quelques belles sorties mais je dois dire que c'est une nouvelle fois le temps passé auprès de nos amis et notre public qui font que toute l'Harmonie se fait une joie de continuer, année après année, de remettre le couvert afin de vous surprendre toujours un peu plus.

Mais revenons quelques mois en arrière.

- Au mois de mars, nous avons eu la joie de faire une présentation d'instruments à l'école de Bellevue, dans le cadre d'une semaine consacrée à la musique. Cette animation a été effectuée en collaboration avec les professeurs de l'école de musique et a laissé un excellent souvenir à tous les participants.
- Notre concert annuel en coopération avec l'orchestre junior a été encore l'un des moments phares de cette année. Nous avons pu surprendre notre public avec la création d'un tableau musical qui a été confectionné par des personnes du public pendant que le morceau était joué par l'Orchestre junior. Cette initiative a été très appréciée et le résultat était très réussi.
- Durant l'été nous avons officié lors des rendez-vous habituels à savoir la fête de la musique à Genthod, les promotions à Bellevue et Pregny-Chambésy ainsi que la fête du 1er août.
- L'automne a été marqué par notre participation au 125ème anniversaire de la Fédération musicale genevoise à Chêne-Bougeries. Cette fête nous a permis de passer plusieurs fois sur Léman Bleu mais

également de voir d'autres formations et se rendre compte que bien que l'on soit l'une des plus petites musiques du canton, nous n'avons rien à envier aux grandes.

- Et pour finir cette année bien remplie, nous avons fait un concert en collaboration avec la Fanfare de Gilly-Bursin au centre communal de Genthod. Un grand moment de musique mais surtout d'amitié autour d'un bon repas.

Je ne voulais pas finir ce petit rétrospectif sans remercier les Communes de Bellevue, Genthod, Collex-Bossy et Pregny-Chambésy qui de par leur soutien permettent à notre ensemble de continuer de bénéficier de conditions privilégiées pour répéter et nous produire. Je remercie également Béatrice Allanic-Wavre et son comité qui mettent le cœur à l'ouvrage chaque année afin de dynamiser notre école de musique et pourvoir à la relève de musiciens si importante.

Dans un monde où l'on parle d'intelligence artificielle et de robots qui remplaceront les humains, aura-t-on donc toujours besoin d'une harmonie ou pourrons-nous remplacer tous nos membres par des robots? En ce qui me concerne, la réponse est toute trouvée. Rien ne remplacera le contact humain et le bonheur que l'on a à se retrouver ensemble. Alors je vous remercie pour tous les chaleureux encouragements donnés lors de nos diverses manifestations et si les pistons vous démangent ou les clés vous grattent, n'hésitez plus et venez nous rejoindre en contactant le président Patrick Jorge au 079 691 73 76 ou par courriel sur harmoniegb@gmail.com. Vous pourrez également trouver plus d'informations sur notre site www.hemgb.com.

Harmonieusement vôtre.
Patrick Jorge, président

Ecole de musique de Genthod - Bellevue

La musique adoucit les mœurs, c'est bien connu. C'est certainement pour cela que l'Ecole de Musique de Genthod-Bellevue continue à faire le plein auprès des enfants de notre commune ! 146 élèves étaient inscrits en 2017 dans nos cours de solfège ou d'instrument ; un record absolu !

Ils ont participé à onze auditions qui ont eu lieu à la salle Colovracum de Bellevue, à la salle de l'Harmonie ou à l'espace Saladin à Genthod, voire même sur l'esplanade Gitana, sur le piano en libre-service mis à disposition par la Commune de Bellevue. L'année scolaire s'est achevée avec la Fête de la Musique, où certains élèves se sont produits au Creux-de-Genthod.

Cette année, notre orchestre junior, composé de flûtistes, clarinettes, trompettistes, trombonistes et autres percussionnistes, a presque doublé son effectif par rapport à l'année passée, en passant de 7 à 13 jeunes, et cela est très réjouissant car ce sont de futurs membres potentiels de l'Harmonie de Genthod-Bellevue.

Nous avons participé pour la première fois au Calendrier de l'Avent, événement organisé par le Club des Bellevistes. Compte tenu du succès et de l'ambiance chaleureuse, nous allons certainement récidiver !

Chœur Epsilon

Fort de notre succès après les deux concerts avec orchestre donnés en 2016, notre directeur, Emmanuel Junod, nous a engagés à poursuivre sur cette lancée et à préparer une nouvelle prestation de qualité en 2017. Tant le comité que les choristes ont mis toute leur énergie à réaliser ce projet. Pour mettre en place le programme, les demandes de subventions et de sponsoring, le comité s'est réuni dès le début de l'année et à huit reprises. Chaque membre du chœur a également contribué à la réalisation de cet objectif par une recherche de soutiens financiers et surtout par son assiduité aux répétitions. Par ailleurs, c'est avec beaucoup de patience qu'Emmanuel nous

L'Ecole de Musique a connu quelques changements cette année avec le départ à la retraite de Raymond Graisier, professeur de solfège et de percussion pendant plus de 25 ans dans notre établissement. Il a été remplacé par Amelia Combarros pour les cours de solfège, et par Christophe Zimmermann pour les cours de percussion. A tous deux, nous souhaitons la bienvenue à l'Ecole de Musique de Genthod-Bellevue ! Une professeure de piano, Laurence Montavon, a donné sa démission au mois de juin, et ses élèves ont été répartis parmi les autres professeurs de piano de l'école.

Nous tenons à remercier les communes de Genthod, Bellevue, Pregny-Chambésy et Collex-Bossy, qui nous subventionnent fidèlement et nous fournissent des locaux d'enseignement depuis plus de 25 ans. Sans leur soutien, l'Ecole de Musique n'existerait tout simplement pas !

Vous aimez la musique ? Vous aimeriez suivre des cours près de chez vous ? Alors, n'hésitez pas à consulter notre site internet www.hemgb.com ou à nous écrire sur info.ecolemusiquegb@gmail.com. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour vous inscrire !

Béatrice Allanic-Wavre, présidente

a dirigés en nous faisant profiter de toute sa sensibilité musicale. Le résultat a été payant. Chacun a pu mesurer le chemin parcouru et apprécier la qualité obtenue lors des derniers concerts.

En juin, au cours de Festibel', nous sommes sortis du cadre pour chanter sous tente, accompagnés de l'Harmonie et l'Ecole de musique de Genthod-Bellevue. Cela fut l'occasion d'une expérience nouvelle et d'un bel échange.

Pour le comité présidentiel,
Yvette Clivaz Beetschen

Association Tiim-Baandi

L'association Tiim-Baandi a pour but de mettre sur pied diverses activités culturelles sur la commune de Bellevue telles que des cours de danse africaine, percussions (djembé, balafon, doum) et cirque pour adultes et enfants, ainsi que des stages dans ces trois domaines. Malheureusement, les cours n'ont pas eu lieu, faute d'inscriptions.

Cependant, l'association a participé à plusieurs manifestations telles que :

- Le cortège du pédibus de la commune de Bellevue.
- Festibel' avec la fabrication de balles de jonglage, atelier auquel plus de 80 enfants ont participé, la fabrication de percussions africaines en boîte de conserve et peau de chèvre avec près de 150 enfants, une animation ambulante avec 5 musiciens et enfin, un atelier de cirque (boules, fil de fer, jonglage et pédalos).

Jardins familiaux de Bellevue

Actuellement notre association se compose de 25 membres. Depuis plusieurs années, l'association, à but non lucratif, est basée sur l'exploitation parcellaire à des fins maraîchères et de loisirs, le tout avec une bonne entraide entre les membres. La dernière assemblée générale a eu lieu le 23 mars 2017. Le président sortant ne souhaitant plus se représenter, un nouveau comité a été élu.

Le comité se compose comme suit :

Président: Jorge Gago

Secrétaire: Antonio Silva

Trésorier: Grégoire Métayer

Réviseur aux comptes: Marco Pais

Suppléants: Noémia Grelo Costa et Julio Gago

Lors de cette assemblée, les membres ont débattu de la mise en route de la saison 2017, ainsi que du contrôle des comptes et des besoins pour 2018. Ils ont également échangé sur la date du jour consacré au nettoyage collectif des lieux communs, ainsi que de la date et l'organisation du repas

- Plusieurs fêtes d'anniversaire, à la grande joie des enfants.
- La journée africaine qui s'est tenue le 7 octobre à la salle communale en présence d'une vingtaine d'enfants, en proposant des ateliers de djembé, balafon, danse africaine, batik et un spectacle des enfants.
- La semaine multiculturelle de l'école de Bellevue, en proposant des ateliers de danse africaine impliquant toutes les classes de l'école.

En ce qui concerne l'avenir, nous aimerions ouvrir des cours de danse africaine pour adolescents et adultes, le jeudi de 18h30 à 20h, et proposer des stages ponctuels de danse africaine (parents/enfants) et de cirque (parents/enfants) les samedis dans une salle autre que la Cale.

Momo Ouedraogo et Anne-Lise Ruchet

annuel. Divers sujets de moindre importance ont également été abordés.

Comme convenu lors de l'assemblée, le jour de nettoyage général a eu lieu le 25 mars, avec à la fin, un pique-nique accompagné d'une verrée dans la rigolade et la bonne humeur. L'ensemble des dépenses du pique-nique et de la verrée ont été pris en charge par la caisse de l'association.

Le repas annuel s'est tenu le 18 juin 2017 et a été organisé et préparé par les familles de Noémia Grelo Costa, Julio Gago et Marco Pais. Ces personnes ont concocté un très bon repas et d'autres membres ont également apporté leur aide lors de la préparation du repas. Les membres présents ont passé un dimanche convivial et agréable.

Suite à un entretien fixé à notre demande avec Daniele Todeschini, directeur technique de la Commune de Bellevue, celui-ci nous a demandé de rabattre la haie qui longe le chemin et d'exécuter d'autres

travaux. Reportée à plusieurs reprises pour cause de mauvais temps, l'intervention sur la haie a eu lieu le 4 décembre. La majorité des membres a répondu présent malgré le froid qu'il faisait ce jour-là. Pour se réchauffer, à la fin des travaux, un casse-croûte

a été organisé et préparé par Antonio Costa. Les frais de nourriture ont été pris en charge par la caisse de l'association.

Jorge Camilo Gago, président

Association Tous en jeux

Notre association a vécu une année pleine d'actions et a pu réaliser certains des projets envisagés lors de sa création en mars 2016.

En effet, Tous en Jeux a pu mener à bien de nombreuses activités autour du jeu telles que :

- L'après-midi Tous en Jeux au mois de mars, qui a réuni environ 60 personnes autour de nos jeux de société modernes.
- La mise en place des Jeuxniors et Jeuxdredis début 2017 à la Cale puis aux Aiglons, dont une soirée en partenariat avec le Casino du lac.
- Création d'un escape room dans le cadre de Festibel' par six de nos membres. Depuis, nous sommes une douzaine à l'animer. Un immense merci à la Commune de la confiance accordée et des facilités mises en œuvre.
- La tenue d'un stand de pop-corn lors de Ciné Gitana

2017. Nous remercions ici Aurélien Matti de nous avoir offerts l'opportunité de tenir ce stand.

- Une journée jeux le 11 novembre, second événement d'importance de Tous en Jeux. Nous tenons à remercier ici vivement nos membres fondateurs pour leur engagement lors de cette journée. Nous remercions également Monsieur Chaumont d'Helvetia Games.
- La tenue de la buvette au marché de Noël des Artisans les 2 et 3 novembre.

Si vous aimez jouer, rire, gagner et parfois perdre dans une ambiance bon enfant, n'hésitez plus et rejoignez-nous ! D'autres projets à venir en 2018, ludiquement vôtre...

Pour le comité de Tous en Jeux,
Christine Gramegna Morchio

Club d'éducation canine

2017 a été une année de transition au cours de laquelle notre Club a connu plusieurs turbulences.

Afin de redynamiser notre association, un nouveau comité a été nommé lors d'une assemblée générale extraordinaire et forts de leur expérience, des éducateurs motivés sont venus compléter notre équipe. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que nous entamerons l'année 2018.

Nous accueillons les chiens de toutes tailles et de toutes races légalement reconnues. Nous donnons des cours d'éducation aux chiots et chiens adultes, des cours d'agility et de sport-plaisir.

Vous trouverez le détail de nos prestations sur notre site www.cec-web.ch.

Lamine Lakhoua, président
Eléonore Schauli Jeandupeux, vice-présidente

Bibliothèque de Bellevue

La Bibliothèque de Bellevue est fréquentée par une centaine de familles de Bellevue et d'autres communes aux alentours. Pendant les heures scolaires, les classes de l'école Bellevue et du Centre médico-pédagogique de Valavran viennent musarder dans ses rayonnages, découvrir ses trésors, les consulter et remplir des sacs pour les amener en classe au plus grand plaisir des enfants.

Nous bénéficions aussi de la visite des Ticoquins qui viennent se familiariser avec l'espace de la bibliothèque et de ses livres.

Nous accueillons également chaque jour ouvrable, une quinzaine d'enfants du parascolaire, pour leur permettre de faire leurs devoirs ou tout simplement prendre du plaisir avec nos documents.

Durant l'année scolaire 2016-2017, nous avons accueilli Eric Buche: l'auteur de la bande-dessinée Franky Snow et de l'aigle becvue, reproduit sur les dépliants de la commune de Bellevue dévolus au tri des déchets. A.L. Host a aussi présenté son ouvrage «La voie des cœurs nomades» lors de l'inauguration du banc du chemin de Compostelle traversant la commune de Bellevue en octobre.

Pour l'année scolaire 2017-2018, d'autres surprises animeront notre bibliothèque dotée de plus de 9'000 ouvrages et mis à disposition de nos jeunes lecteurs âgés de 0 à 13 ans. Les albums, livres, documentaires, dvd's, ainsi que les bandes-dessinées sont impatients d'être empruntés par vos enfants.

Michelle Viret, bibliothécaire

Sociétés communales sportives

Black Eagle Line Dance

La danse en ligne consiste à danser sur toute sorte de rythmes (rumba, charleston, mambo, valse, slow, cha-cha-cha, rock etc.), sur des chorégraphies précises en ligne et sans partenaire.

La danse en ligne ne nécessite aucune compétence particulière. Les cours sont progressifs et plusieurs niveaux sont proposés. Chacun peut donc progresser à son niveau.

Quelques bonnes raisons pour pratiquer la danse en ligne :

- Oublier tous ses soucis: c'est magique, vous franchissez la porte de la salle et vos soucis s'envolent. Chaque danseur vous le confirmera: en cours ou au bal, on oublie tout le reste.
- Bouger et se dépenser: la danse en ligne est une activité à la fois artistique et physique. Elle permet de maintenir une bonne forme physique.
- Faire travailler ses neurones: la danse en ligne fait autant travailler les neurones que le corps. Il existe de nombreuses chorégraphies et d'enchaînements de pas que le danseur apprendra progressivement.
- Se faire des amis: dans les cours de danse et dans les bals, on se lie facilement d'amitié avec les autres

danseurs. C'est un contact amical régulier, dans un autre contexte que celui du travail ou de la famille.

- Se donner un nouveau challenge: avoir un projet et se lancer dans une nouvelle activité, c'est formidable non? Il n'y a pas d'âge pour apprendre à danser, et c'est un bon moyen de se sortir de sa routine quotidienne.
- Danser avec ou sans partenaire... mais toujours en groupe: pas toujours facile de trouver un ou une partenaire de danse! Avec la danse en ligne, vous pourrez danser sur les mêmes musiques que celles utilisées pour danser en couple.
- Découvrir de nouvelles musiques: la danse en ligne se pratique sur des musiques de genre et de style très variés: cha-cha, samba, valse, polka, west coast swing, east coast swing, 2-step, etc.
- Avoir des occasions de sortir et de s'amuser.

Le club organise régulièrement des soirées pour les membres à Bellevue. Nos membres participent également à des bals ou des festivals en Suisse et en France voisine.

Elvira Chudzinski, présidente

La Flottille de Bellevue - Genthod

La saison 2017 a débuté au début du mois de mai et s'est terminée fin septembre. Les sorties hebdomadaires mises sur pied n'ont malheureusement pas connu le succès escompté. Nous les réorganiserons en 2018 et essayerons de faire un effort au niveau de la communication.

Pour la première fois, la Flottille a participé à une régates à Port Choiseul. L'accueil réservé par les organisateurs ainsi que le plaisir que nous avons eu à y participer nous motivent à nous aligner à nouveau au mois de mai 2018, avec je l'espère, plus de bateaux sur la ligne de départ.

Cet été, nous avons inauguré deux nouveaux bateaux: des lasers monoplace, qui nous ont permis d'élargir notre offre, en proposant aux plus avancés de quitter les optimistes pour s'essayer sur des bateaux plus rapides mais aussi plus exigeants. Ces bateaux sont à disposition des membres de la Flottille, du mois de mai au mois de septembre et ce, pour une cotisation modique. Avis aux amateurs.

La Flottille en 2017 signifie :

- 11 cours de deux heures et demie durant une semaine. L'équivalent de 550 heures, à terre et sur l'eau, passées à apprendre les rudiments de la voile aux enfants de nos communes et d'ailleurs.

- Autant d'heures à préparer et à réparer tant le matériel que les bateaux et nos modestes locaux.
- Prendre la responsabilité de naviguer avec 75 enfants, pour la plupart débutants et de leur garantir un cadre sécurisant et attrayant.

Ce travail nous l'accomplissons chaque année sur notre temps libre pour le plaisir de naviguer et pour le plaisir de partager une passion et un cadre merveilleux.

FC Collex-Bossy

La saison 2016 - 2017 s'est terminée en juin 2017, et sans Euro, ni de Coupe du Monde à se mettre sous la pupille. Cette saison fut toutefois historique pour notre club, non pas grâce à ses résultats mais par le fait qu'elle fut la dernière de notre emblématique entraîneur de la première équipe, Pierre-Yves Liniger. Cette saison fut sa 24ème sur le banc, record cantonal et sûrement national, de longévité à ce niveau.

Cette dernière saison fut assez chaotique mais, grâce à notre druide et malgré sept points de retard à onze matchs de la fin sur la première équipe non-reléguable, notre équipe a obtenu son maintien dans une catégorie où les primes et autres salaires coulent à flots alors que notre club, fidèle à sa philosophie, n'octroie aucun dédommagement financier à ses joueurs. Encore bravo à toute l'équipe pour ce nouvel « exploit ». Une véritable performance qu'aucune équipe en Suisse ayant autant de points de retard sur la « barre » n'a été capable de faire depuis la création de cette catégorie de jeu.

Notre seconde équipe, formée en grande partie d'anciens juniors du club a réussi, elle aussi, à son niveau, un « exploit », soit celui de se voir promue en 3ème ligue au terme de barrages pour lesquels elle ne partait pas favorite, et pourtant... Là aussi un grand bravo aux joueurs et au staff de cette équipe.

Au niveau des actifs, le bilan sportif est donc parfaitement acceptable avec un maintien et une promotion à la clef pour nos 2 équipes.

Tout cela ne serait pas possible si nous ne nous sentions pas soutenus et appréciés : soutenus par nos communes qui nous donnent les moyens nécessaires afin d'organiser la saison et appréciés par les parents qui nous confient leurs enfants. En tant que président de la Flottille, je les en remercie.

Pour la Flottille,
Manuel Charlet, président

Saison après saison, chez les seniors, c'est pratiquement un « copié-collé » avec nos « vieux chevaliers » qui continuent de donner une bonne image de notre club dans les différentes compétitions auxquelles ils participent. Comme la saison dernière, aucun trophée n'est venu récompenser leurs efforts sur les terrains de jeux mais il faut tout de même souligner la qualification de notre équipe +40 pour la prochaine coupe de Suisse. Comme c'est le cas depuis longtemps déjà, la participation active de nos « anciens » aux diverses manifestations du club a été remarquée et cela aussi est une grande satisfaction.

Chez les juniors, notre responsable Mathieu Mayoraz, assisté cette saison de Cédric Dijoux, ancien joueurs de Challenge League et de notre équipe fanion, a pu continuer à former les futurs footballeurs adultes avec l'aide d'entraîneurs toujours mieux formés et motivés dans les trois catégories de jeu à onze (juniors A, B et C). Ces équipes ont toutes représenté le club de manière positive, avec toujours pour objectif de les former en groupe avec des comportements de base à tenir. Les résultats sportifs ont été moyens mais, comme mentionné plus haut, les bases ont été respectées.

Chez les plus petits, comme d'habitude, la progression individuelle et collective a été privilégiée au profit du résultat. Chaque équipe de ces catégories (D et E) a effectué un parcours honorable dans leur groupe respectif.

Sous la houlette de Gérald Bapst et son équipe, notre école de football (ou juniors F) attire toujours autant

les très jeunes joueurs de la région ainsi que leurs parents. Ce secteur très important de la préformation bénéficie toujours d'une attention particulière de la part du FC Collex-Bossy, et nous nous en félicitons.

Pour terminer le bilan footballistique, nous ne devons pas oublier notre ultime équipe de football féminine. En effet, suite au retrait malheureux de notre équipe M20, nous avons dû nous résigner à n'inscrire qu'une équipe féminine de D9 qui s'est, elle aussi, comportée de manière honorable.

Un grand bravo à tous les entraîneurs, éducateurs, joueuses et joueurs d'avoir représenté dignement et fièrement les couleurs des Chevaliers aux quatre coins du canton de Genève et aussi de la Suisse romande.

Pour terminer ce bilan 2016-2017, comment ne pas mentionner la formidable aventure du Tournoi des Campagnes 2017, organisé de mains de maître par Daniel Del Rio, Hervé Guinand et Jérôme Torrent le week-end du 26 et 27 août 2017. Cet événement fut un succès populaire apprécié par les plus fervents footeux genevois. Cette manifestation est venue clôturer les différentes commémorations du 55ème anniversaire de notre club. Festivité qui avait commencé par la soirée officielle du samedi 13 mai 2017 à la salle communale de Collex-Bossy.

Pour la saison 2017-2018, qui a débuté en septembre 2017, nous avons tout d'abord accueilli le successeur de notre emblématique entraîneur de la première équipe et le choix du club s'est porté sur un entraîneur connu dans nos contrées puisqu'il s'agit d'Yves Miéville, ancien joueur professionnel du Servette FC entre autres. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons tous que sa carrière chez les Chevaliers sera aussi longue et riche que celle de son prédécesseur.

Nous avons aussi eu le plaisir de pouvoir inscrire à nouveau une 3ème équipe active dans le championnat de 5ème ligue.

Comme chaque année, notre club sera très actif dans l'organisation de diverses manifestations en 2018,

essentielles pour la bonne marche financière de notre club. Citons par exemple :

- Dimanche 8 avril 2018 : tournoi juniors F, E, D (enfants de 7 à 12 ans) au stade Marc-Burdet.
- Vendredi 20 avril 2018 dès 11h30 : repas de soutien du FC Collex-Bossy à la salle communale de Collex-Bossy.
- Dimanche 6 mai 2018 : « Plateau » cantonal des juniors genevois.
- Week-end du 9 et 10 juin 2018 : traditionnels tournois populaires et Crispini, ainsi que l'habituel Loto Beuze au stade Marc-Burdet.

D'autres manifestations, dont les dates ne sont pas encore fixées, sont en cours de gestation comme par exemple un tournoi de pétanque, des camps d'été et d'autres soirées qui auront lieu en automne. Toutes les informations nécessaires seront disponibles sur notre site internet www.fccollexbossy.ch.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous revoir nombreuses et nombreux au cours de ces différentes manifestations.

Pour conclure, encore un grand merci à notre président, Mehdi Derouazi, qui, avec son comité fait toujours le nécessaire afin de maintenir le FC Collex-Bossy dans la lignée et la durée, à l'image de ses prédécesseurs depuis plus de 55 ans maintenant.

A la fin de chaque compte-rendu, comme pour un bon repas, le dessert est aussi important et c'est pourquoi, nous ne devons pas oublier de remercier le Groupement intercommunal (Collex-Bossy, Genthod, Bellevue et Pregny-Chambésy) qui nous soutient saison après saison et qui nous permet de bénéficier d'infrastructures idéales pour la pratique de notre sport favori. L'éclairage des terrains C et D, inauguré à l'automne 2017, prouve, si besoin est, que notre entente est cordiale et constructive.

Vive le FC Collex-Bossy, merci à toutes les personnes qui œuvrent, parfois dans l'ombre, pour la pérennité de notre club.

Pascal Schafer, vice-président

Gym douce et gym mixte

Gym douce

Notre groupe est constitué d'une quinzaine de dames qui pratiquent avec enthousiasme et sourire des exercices qui leur font garder forme et souplesse. Avec un plaisir évident, chaque jeudi, nous nous sommes rassemblées durant la période scolaire dans notre salle communale pour entretenir notre forme physique.

Après l'effort, le réconfort: fin juin nous nous sommes retrouvées au restaurant La Vigne Blanche pour partager un moment festif et convivial.

Durant la période estivale, pour ne pas perdre forme et contact, nous chaussons nos baskets et nous nous retrouvons pour fouler le parcours vita chacune à son rythme et dans la bonne humeur.

Les cours ont lieu le jeudi à 18h15 à la salle de gym de l'école de Bellevue.

Marlène Bovard, Michèle Hönninger et Suzanne Châtelain

Gym mixte

Débuté en septembre 2016, ce cours a connu une belle fréquentation puisque pas moins de 300 présences ont été enregistrées durant l'année 2017.

Ce succès a rendu possible le versement de CHF 1'500.- au profit d'Hopiclowns, formidable association qui apporte du réconfort aux personnes hospitalisées. Il est à relever que ce geste est rendu possible grâce au soutien de nos autorités communales qui mettent gracieusement à disposition le local dont nous avons besoin.

Ce privilège nous permet également de pratiquer une activité gymnique hebdomadaire qui nous assure forme, souplesse et bien-être à moindre coût.

Les cours ont lieu le mardi à 9h30 à la salle Colovracum.

Michèle Hönninger

Société féminine de gymnastique de Genthod - Bellevue

La Société féminine de Gymnastique de Genthod-Bellevue compte environ une quarantaine de membres et trois monitrices. Les séances, avec en moyenne 23-24 participantes, se déroulent le lundi soir, sauf pendant les périodes de vacances scolaires. Lorsque la salle de gym n'est pas accessible durant l'été, ce sont 10-16 personnes qui suivent le parcours vita en babillant joyeusement et en suivant les consignes d'assouplissement, d'équilibre et d'étirement de la monitrice. Le comité comprend 5 membres et se réunit plusieurs fois par an pour préparer l'assemblée générale du début d'année (33 participantes en 2017), organiser les deux sorties annuelles, un repas annuel et les stands pour les promotions et l'Escalade si besoin est, tant à Genthod qu'à Bellevue.

Rétrospective 2017:

- Au printemps 2017, il était prévu de se rendre au jardin japonais à Aigle puis au musée Gianadda

à Martigny. Les aléas de la route et de la météo n'ont pas permis de mettre à profit ces projets dans l'ordre, le car ayant crevé un pneu sur la route à l'aller et la pluie empêchant la visite du jardin zen. Quant au musée Gianadda, le temps de la visite ayant été écourté, il ne lui a pas été rendu justice car trop vite exploré. 20 participantes étaient présentes.

- Le repas au Creux de Genthod a réuni 37 participantes.
- Quelques membres de la Société se sont dévoués pour les promotions fin juin, tant à Genthod qu'à Bellevue. 2-3 membres du comité et leurs maris sont intervenus pour la mise en place du stand et la vente, ainsi que 3-4 dames pour la vente. A la fin de l'année, la fête de l'Escalade a engagé le même nombre de personnes de la Société à Genthod pour gérer le bar.
- La verrée du 19 juin a réuni 30 de nos membres dans le parc jouxtant la salle de gym.
- La sortie d'automne a mené le groupe de 20 personnes

au superbe Musée d'ethnographie de Genève pour découvrir l'exposition sur les Aborigènes d'Australie. Le marché aux puces de Plainpalais a également figuré au programme après le repas avec au menu des filets de perches.

- La bonne santé des finances de la Société peut se permettre d'envisager des dépenses plus élargies. Dans cet ordre d'idées, le comité songe à acquérir du matériel de gymnastique, sans précision à ce stade. Et fier de ce constat très positif, le comité a décidé d'organiser une soirée exceptionnelle et d'emmener les membres et leurs conjoints, ami(e)s et/ou familles, au Théâtre du Crève-Cœur à Cologny pour assister le 29 novembre à la première de Brigitte Rosset, avec un petit en-cas sur place. 31 membres et 28 invités ont assisté au spectacle.

La Commune de Genthod octroie à la Société une subvention annuelle de CHF 2'050.- et celle

HC Genthod - Bellevue

Au début de l'année 2017, un vent de fraîcheur a soufflé sur le Genthod-Bellevue Hockey Club. En effet, un nouveau comité a pris place pour cette fin de saison 2016-2017, laissant place à de nouvelles idées.

Dès l'ouverture de la patinoire en novembre 2017, les membres du Genthod-Bellevue Hockey Club ont su prouver leur détermination en bravant la pluie le jour de l'inauguration. En effet, même si la météo ne permettait pas aux joueurs de profiter de la glace, ils ont tout de même fait preuve de motivation en organisant des jeux amusants auxquels les plus téméraires

de Bellevue CHF 1'000.-, en plus du prêt de la salle de gymnastique et du foyer communal pour la verrée de fin d'année. Le Comité remercie chaleureusement ces deux Communes.

Par ailleurs, le comité délègue depuis deux ans un ou deux de ses membres pour assister aux réunions des sociétés communales à Bellevue.

Enfin, le comité se réunit autour d'une table de la région une fois par an pour se récompenser de son implication dans la bonne marche de la Société. Il en profite parfois pour convier également certains membres et leurs conjoints, et leur montrer ainsi sa reconnaissance pour leur aide précieuse.

Françoise Vossenber, secrétaire

ont pu s'essayer. Cette journée a lancé une nouvelle saison de hockey pleine d'énergie et de bons moments.

Nos hockeyeurs amateurs se sont ainsi comparés à d'autres clubs, tels que le Bernex HC ou le Plan-les-Ouates HC au cours de diverses rencontres qui ont souvent fini autour d'un repas convivial entre tous.

Enfin, de nouveaux petits hockeyeurs en herbe sont venus compléter notre club pour notre plus grand plaisir.

Judo Ju-Jitsu Club Collex-Bossy - Bellevue - Genthod

Le Judo club qui regroupe deux sections, une à Collex-Bossy et une à Bellevue, a mené une saison 2016-2017 exceptionnelle.

Fort de ces 180 judokas, notre club s'est classé comme deuxième meilleur club genevois en totalisant 24 médailles dont 10 titres de champion genevois en avril 2017. Il se classe également sur la troisième marche

du podium en équipe lors des championnats genevois 2017. De plus, plusieurs titres et médailles ont été récoltés dans divers tournois nationaux (Morges, Sierre et Morat). Félicitations à tous nos judokas compétiteurs !

Concernant les activités du club, les plus jeunes ont participé à quatre tournois sur la saison. Nous

avons également organisé un arbre de Noël, un cours parents-enfants et des passages de garde se sont déroulés dans le courant du mois de mai.

Nos 24 médaillés au championnat genevois ont tous reçus un kimono de compétition Mizuno offert par le club.

Kickboxing

En 2017, nous avons effectué notre premier passage de niveau au dojo de Bellevue. Sur les 33 participants, tous sont repartis avec un examen réussi allant de la ceinture jaune à la ceinture bleue pour l'un de nos moniteurs. Enfants comme adultes ont vécu une soirée éprouvante dont ils se souviendront longtemps. Leur travail fourni tout au long de l'année a fini par payer.

Mordus de la pétanque

Après huit éditions, notre «challenge Lechenne» connaît encore une fréquentation d'un peu plus de 54% de nos membres, ce qui est tout à fait réjouissant.

Sollicitée par les organisateurs de Festibel', notre amicale a accepté d'organiser une activité en lien avec la pétanque. Grosse déception: personne ne s'y est présenté.

Notre «Journée des familles» est toujours organisée le dernier dimanche de juillet. Cette année, nous avons passé une magnifique journée en compagnie de 24 adultes et de 2 enfants.

Avec «le Bel Âge», le groupe des aînés de Genthod, nous avons partagé fin juin une journée de pétanque qui a permis de belles rencontres et de sympathiques moments avec nos voisins.

Notre tournoi d'automne, le Pieroni, a compté une participation de neuf doublettes.

Les personnes intéressées peuvent venir au dojo de Bellevue, les mardis, jeudis, et vendredis à partir de 16h30, et au dojo de Collex-Bossy, les lundis, mardis, et jeudis à 16h30 également.

Frédéric Buzon

Nous avons aussi une petite équipe de compétiteurs qui se met sur pied et qui, je l'espère, enchaînera les succès et les aventures. Le temps nous le dira. Tout cela dans une ambiance familiale, longue vie au KAMB!

Pascal Patthey, président

Le succès de notre traditionnelle fondue ne se dément pas. Une nouvelle fois, une trentaine de personnes, dont quelques enfants, étaient présentes.

Point d'orgue de l'exercice 2017: l'adoption de nos nouveaux statuts à l'unanimité par les membres présents à l'assemblée générale extraordinaire du 10 octobre 2017. Enfin, en 2017 l'amicale a enregistré 1 arrivée et 3 départs. Notre société comptait 44 membres à fin 2017.

Je tiens encore à souligner que sans l'aide régulière et bénévole de plusieurs membres, sans l'investissement de son comité et sans le soutien des autorités communales, l'amicale ne saurait vivre d'aussi bons moments.

Qu'ils trouvent toutes et tous ici mes sincères remerciements.

Eric Bader, président

Ressource - centre de prévention et de santé

2017 a marqué la seconde année d'existence de Ressource - centre de prévention et de santé avec une palette de cours et d'ateliers variés, permettant aux personnes de tous âges ou presque de trouver une activité adaptée.

Pour deux cours, nous avons dû trouver une remplaçante puisque les enseignantes titulaires ont trouvé un nouvel emploi qui rendait impossible la poursuite de leur activité à Ressource. Nous les remercions infiniment d'avoir mis leurs compétences à notre service pendant un temps et leur souhaitons beaucoup de satisfaction dans leurs nouvelles activités.

Du côté des cours pour les enfants, les petits ont pu profiter des cours de gym parent-enfant tandis que les plus grands ont bougé et dansé aux cours de zumba ou de hip-hop, ou se sont initiés, voire perfectionnés, aux arts du cirque. Pour les adultes, l'offre comprenait gym santé, gym tonic, zumba fitness, nordic walking, pilates et hatha yoga. Les seniors quant à eux, étaient invités à la relaxation et à des exercices d'assouplissement au cours de yoga tout spécialement créé pour eux.

Du côté des ateliers et conférences, après un atelier de découverte du shiatsu animé par une praticienne domiciliée à Bellevue, nous avons proposé un atelier

de feldenkrais focalisé sur l'articulation des hanches, une conférence sur les moyens de se protéger contre l'électro-smog, une conférence sur les accords tol-tèques et finalement un cercle de pardon. Les ateliers mensuels de fabrication de cosmétiques naturels ont connu un grand essor en 2017 et les mains dans la pâte (polymère ou fimo®) ont réuni petits et grands autour de la création et décoration d'objets à deux reprises. Ces deux ateliers réguliers sont animés par des habitantes de Genthod et contribuent au souhait de Ressource de favoriser les acteurs locaux!

La directrice de Ressource a d'ailleurs participé à l'organisation de Festibel' et elle est très satisfaite du succès de cet événement mettant en avant les valeurs qui l'animent!

Seul point noir à l'horizon: la fréquentation des cours a baissé en 2017 et nous abordons l'année 2018 avec une préoccupation quant à notre avenir puisque nous avons dû fermer quatre cours pendant le premier trimestre de la rentrée 2017. A suivre!

Avec nos remerciements à la Commune pour son soutien, à nos participants pour leur fidélité et à nos professeurs pour leurs compétences.

Nicole Picard, directrice

Ski Club Bellevue - Collex-Bossy - Genthod (SCBCG)

Pour la troisième année du SCBCG, nous avons décidé de continuer dans la même optique que les autres saisons, vu le succès rencontré auprès des membres. Nos objectifs sont restés identiques, soit organiser 5 sorties de ski/snowboard à des prix attractifs, une sortie marche pour observer la pleine lune et partager un moment convivial ainsi que pérenniser le week-end de ski. Nous avons aussi mis un fort accent sur la gestion des inscriptions. Enfin, une soirée de fin de saison a clôturé nos activités hivernales.

Entre octobre 2016 et janvier 2017, nous avons déployé un important projet, soit la mise en place d'un

site internet pour notre ski club et l'acquisition d'un logiciel de gestion des membres et des inscriptions. J'ai passé énormément de temps à préparer et mettre en place tout cela, avec la collaboration de Jean-Marc Aberle, informaticien et l'entreprise Enoxone. Je n'étais pas sûr d'arriver au bout de ce projet, mais finalement, depuis janvier 2017, le SCBCG a son propre site internet et les membres peuvent directement s'inscrire aux différentes sorties. Il y a encore quelques ajustements à faire, mais dans l'ensemble tout fonctionne à merveille et cela nous allège fortement dans le travail des inscriptions et gestion de la comptabilité, tout est automatique ou presque.

Deuxième grand changement, depuis le début de la saison 2017, le comité dispose de vestes de ski avec le logo de notre ski club afin d'être plus facilement identifié. J'ai été content d'arriver au bout de ces deux projets et c'est agréable pour nous d'avoir moins à gérer vis-à-vis des inscriptions.

En 2017, 101 personnes (9 de plus qu'en 2016) se sont inscrites comme membre au sein du SCBCG, soit 40 personnes de Bellevue, 22 personnes de Genthod, 24 de Collex-Bossy et 15 d'autres communes. Dans ces membres, il y a notamment beaucoup de familles, mais aussi des adultes seuls et des couples. Durant cette saison, nous avons accueilli 27 nouveaux membres. Il y a eu 12 démissions.

La première sortie a eu lieu le 14 janvier 2017 aux Contamines, elle a réuni 50 personnes, avec de grosses chutes de neige le soir d'avant et peu de visibilité. La seconde sortie du 28 janvier a emmené 46 personnes dans la station des Gets. Pour la troisième sortie du 4 février, initialement prévue à Combloux, nous avons dû aller à Flaine, car il manquait de neige. Suite aux mauvaises conditions météorologiques, seulement 27 personnes ont pris part à cette sortie. De plus, la station a été complètement fermée dès 13h, donc pour la première fois de l'histoire du club, nous avons dû rentrer plus tôt sur Genève. Un grand bravo au chauffeur du bus, car les conditions n'étaient pas faciles. Pour la quatrième sortie, nous sommes allés à Avoriaz avec 44 personnes. Cette sortie est toujours une bonne réussite. Enfin, nous avons terminé la saison, lors d'une sortie à Flaine avec un magnifique soleil. 40 personnes étaient présentes.

Ces cinq sorties ont été un succès, tant le comité du SCBCG que ses membres ont été ravis de l'organisation de ces différentes sorties. Les conditions de neige étaient au rendez-vous. Si le soleil n'était pas forcément présent à chaque sortie, tout le monde a quand même profité de ces sorties, des pistes et découvrir des nouvelles stations. Il n'y a pas eu d'incident majeur durant nos sorties, si ce n'est quelques chutes et un retour anticipé. C'est un soulagement pour tout le comité de savoir que ces différentes sorties se sont déroulées sans problème.

Cette année, 45 personnes ont eu la chance de participer au week-end de ski, organisé par le club à Argentière. Le bilan de ce week-end est très positif et les participants ont été enchantés. Le samedi les conditions météorologiques n'étaient pas évidentes, il y avait beaucoup de pluie mais tout le monde avait le sourire lors du repas en soirée. Le dimanche fut une belle journée de printemps avec une jolie vue sur le Mont-Blanc. Contrairement à 2016, nous avons prévu un car pour assurer le transport. Cette décision a été fortement appréciée de tout le monde, même si cette option a des conséquences sur les finances du club. Week-end à refaire, car cela permet de créer du lien entre les différents membres.

A nouveau, la collaboration avec l'entreprise OM Voyages et LeCar.ch fut une réussite. A chaque départ, un car nous attendait au parking du stade Marc-Burdet et j'en profite pour remercier la Commune de Collex-Bossy. C'est une formule qui fonctionne bien, pas besoin de prendre son véhicule privé pour se rendre au ski. A chaque sortie, un restaurant a été réservé ou indiqué aux participants afin de se retrouver pour grignoter quelque chose à la pause de midi. Cette formule a rencontré un grand succès et nous remercions les participants de jouer le jeu vis-à-vis de la réservation.

La sortie pleine lune du mois de février fut une grande réussite. Environ 30 personnes sont venues manger la fondue et admirer la pleine lune. Cette année, nous avons décidé de changer de lieu et nous nous sommes donc rendus au restaurant de Couvaloup. Ce fut une excellente soirée avec une très belle ambiance. Le restaurant, étant un peu plus grand, nous avions plus de place mais peut-être un peu plus bruyant que l'autre. C'est toujours compliqué de gérer la réservation et les annulations de dernière minute, mais c'est un très beau moment pour le club.

Durant la saison écoulée, nous avons tenu un stand raclette lors de la fête du 1er août à Bellevue. Ce stand nous a permis de faire un bénéfice d'environ CHF 800.-. Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous ont aidés pour la tenue de ce stand.

La saison s'est terminée au mois de juin. Nous avons profité du début de l'été pour partager une excellente paëlla et marquer la fin de notre saison de ski. La famille Muñoz à Collex-Bossy nous a gentiment invités à partager ce moment dans leur jardin. L'accueil et l'organisation du repas offert par cette famille furent très sympas et nous les remercions fortement pour l'organisation de cette soirée. Ce moment convivial a attiré près de 50 personnes et il fut un succès. Toutes les personnes présentes ont fortement apprécié déguster cette paëlla ensemble et partager des souvenirs de la saison de ski déjà bien lointaine.

Globalement, la gestion du SCBCG est une réussite. Nous arrivons à proposer des sorties de ski aux habitants des trois communes à des prix très avantageux et nous sommes très heureux de la réussite rencontrée. Les cotisations des membres, les frais d'inscriptions aux sorties, les subventions communales,

le partenariat avec Genève Snow Sports et Union des Ski-Clubs Alpains, ainsi que la tenue des différents stands raclette, nous permettent de stabiliser nos dépenses et de vivre des moments formidables.

En résumé, la saison 2017 du SCBCG fut un succès pour le comité et ses membres. Je vous remercie pour votre confiance et c'est avec plaisir que nous allons continuer à travailler pour vous offrir une quatrième saison digne de ce nom. Même si gérer de telles activités nous demande passablement de temps, cela nous fait toujours plaisir de le faire et nous sommes contents de voir l'impact auprès de nos membres. Je remercie tout le comité et les autres personnes pour leur présence et aide vis-à-vis de notre association. Et je remercie fortement les différentes communes pour leur soutien. En route pour la 4ème saison !

Jean-Christophe Abel, président

Badminton Bellevue - Genthod

Notre association badminton Bellevue-Genthod est présente sur les communes de Bellevue et de Genthod. Actuellement, elle compte une vingtaine de membres, âgés entre 7 et 60 ans. Notre association promeut le sport de façon régulière et sans contrainte.

A ce jour, nous avons mis en place un tournoi entre membres avec des lots. Les enfants sont extrêmement motivés et contents.

Robert Schiavo, président

Volley-Ball Club Genthod - Bellevue

La société de volley-ball de Genthod-Bellevue est uniquement composée d'une équipe féminine qui évolue dans le championnat genevois de 3ème ligue. Nous participons également à la coupe genevoise. Lors de la saison 2016-2017, début septembre, nous avons également participé au tournoi d'Écublens. Les entraî-

nements, ainsi que les matchs à domicile, se déroulent le jeudi soir à la salle de gymnastique de Genthod. Comme chaque année, nous sommes à la recherche de joueuses ayant un bon niveau de 3ème ligue.

Isabelle Jeanclaude, présidente

Genthod - Bellevue Basket

L'équipe seniors féminine de Genthod-Bellevue Basket a terminé le championnat en demi-finale de playoffs. Après un départ de saison laborieux, l'équipe est montée en puissance et a radicalement amoindri le gap entre elle et la meilleure. Les portes de notre

équipe seniors féminine (la seule de la région proche de Bellevue) demeurent ouvertes à toutes les joueuses désireuses de poursuivre l'activité du basket.

Riccardo Marinetti, président

Sécurité

Statistiques des interventions policières à Bellevue en 2017

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Accidents de la circulation	5	1	3	6	2	9	3	1	5	2	1	3	41
Accidents de la navigation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Accidents divers	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2
Affaires de circulation	6	7	16	8	9	8	9	6	4	8	13	1	95
Affaires de drogue	1	0	0	1	0	0	1	2	0	1	1	0	7
Affaires de mœurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Affaires de navigation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Affaires financières	0	1	0	1	0	1	0	1	0	0	1	3	8
Affaires judiciaires autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Agressions	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	3
Alarmes / Alertes / Attentats	0	1	0	0	0	0	1	2	0	0	0	2	6
Animal	1	0	1	2	1	0	0	0	2	1	0	1	9
Bruit	0	0	1	0	2	5	4	1	2	0	0	0	15
Cambriolages	4	0	2	0	1	2	1	1	2	2	4	11	30
Conflits	1	4	4	2	0	2	2	2	6	3	3	2	31
Contrôles personnes / véhicules	8	6	9	5	2	4	7	5	1	12	4	5	68
Décès	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	1	3
Disparitions	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	4
Dommmages à la propriété	2	6	2	1	0	2	6	0	4	1	2	1	27
Evasions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Incendies	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Interventions dans un lieu ou voie publics	1	1	3	2	2	0	2	2	0	3	1	2	19
Interventions dans un lieu privé	0	0	4	2	0	0	3	1	1	2	0	2	15
Manifestations	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Social	0	0	1	0	1	1	2	5	2	1	0	0	13
Squat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Violences domestiques	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Vols	3	2	8	3	1	3	4	8	9	4	5	3	53
Total	33	30	57	33	22	41	45	38	38	42	36	38	453

Office de protection civile de Valavran

Organisation et effectifs

En 2017, l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) Valavran regroupe 7 communes. Elle est dirigée par le major Stéphane Granger qui est secondé par le fourrier Maria Fonzo. L'ORPC Valavran emploie donc 2 personnes à plein-temps. Ils sont épaulés par le premier-lieutenant Christian Devaud (chef de domaine appui), les lieutenants Damien Thurre et Yvan Bettoni (assistance), le lieutenant Luca Cimino (chef de domaine protection des biens culturels), le premier-lieutenant David Niquille (transport), le premier-lieutenant Marco Doimo (construction), le lieutenant Sebastian Gfeller (télématique), le premier-lieutenant Cédric Dörig (suivi de situation), le premier-lieutenant Upul Wannakuarachchi (coordination logistique) et les sergents-majors Nelson Caetano et Josselin Schmitt (matériel).

Les effectifs de milice sont organisés en deux compagnies, dont une formation rapidement engageable (FORE) qui compte 13 sections d'appui, d'assistance, de commandement et d'aide à la conduite, ainsi qu'une section protection des biens culturels et un état-major.

Missions

Les principales missions de la protection civile dans le regroupement de Valavran sont décrites ci-après par domaine d'activité.

Assistance

Il s'agit notamment d'accueillir, encadrer et évacuer des personnes à mobilité réduite, ainsi que d'assurer un hébergement à des personnes sinistrées. L'ORPC Valavran dispose pour cela de bâtiments, de locaux publics ou privés, d'abris, ainsi que de constructions protégées.

Protection de biens culturels

Il s'agit de prendre les mesures nécessaires en collaboration avec les institutions culturelles et les communes pour créer les conditions nécessaires à la protection de biens culturels.

Appui aux organisations partenaires

Si nécessaire, la protection civile appuie les autres organisations partenaires de la protection de la population (police, sapeurs-pompiers, services de la santé publique et services techniques). Elle peut être appelée à effectuer des interventions de longue durée (de quelques jours à plusieurs semaines) telles que ravitaillement, battue ou encore gestion de la circulation.

Aide à la conduite et à la logistique

La protection civile peut agir au profit de l'aide à la conduite (renseignements et transmissions) et assurer des prestations logistiques en faveur d'autres organisations partenaires (poste de commandement).

Remise en état

Suite à des événements dommageables, la protection civile peut être amenée à intervenir le plus rapidement possible. Elle effectue des travaux de consolidation et de déblaiement qui peuvent durer quelques jours voire quelques semaines.

Interventions au profit de la collectivité

Lors d'événements particuliers (sportifs, culturels ou autres), la protection civile peut être engagée au profit de la collectivité dans la cadre de ses compétences.

Mise à disposition des moyens permettant la transmission de l'alarme à la population

Lors de catastrophes, de situations d'urgence ou en cas de conflit armé, les autorités peuvent ordonner la diffusion de l'alarme. Celle-ci est activée par la protection civile.

Instruction et cours de répétition

En 2017, chaque soldat incorporé à l'ORPC Valavran a reçu une convocation pour 3 jours de cours de répétition au minimum, conformément à la loi.

Cours dispensés en 2017 :

- Test des sirènes (1er février)
- Cours préparatoire (3 mars)

- Cours matériel (13-17 mars)
- Cours contrôle périodique des constructions (13-17 mars)
- Cours appui (3-7 avril)
- Cours PBC (10-13 avril)
- Cours préparatoire (2 juin)
- Cours planification CPA (12-16 juin)
- Cours télématique (21-23 juin)
- Cours appui (19-23 juin)
- Cours PBC (26-30 juin)
- Formation gestion de la circulation avec la police (12 septembre)
- Cours préparatoire (22 septembre)
- Cours combiné (25-28 septembre)
- Cours assistance battue avec la police (9-13 octobre)
- Cours CPA (16-20 octobre)
- Cours préparatoire (1er décembre)

Durant ces cours de répétition, chaque participant a suivi une instruction de base dans les domaines suivants :

- Langage radio et utilisation de la radio Polycom
- Recherche et battue
- Poste collecteur et poste d'assistance
- Eclairage
- Circulation et prévention routière
- Premiers secours (et dans certains cas, massage cardiaque)
- Déplacement de personne à mobilité réduite

A ceci s'ajoutent nos quatre rapports d'état-major et nos interventions en faveur de la collectivité, la formation de nos cadres dans les cours de l'OCPPAM, ainsi que les cours de la Confédération à Schwarzenburg.

Les astreints ont également suivi des rappels et des instructions sur les tâches principales propres à leur domaine d'engagement telles que :

- L'utilisation des tronçonneuses et autres équipements.
- La composition des menus et gestion des budgets.
- L'organisation et l'optimisation des déplacements de la troupe.
- La gestion de la sécurité routière et l'aide aux personnes à mobilité réduite et dans certains cas, l'utilisation des défibrillateurs et bases BLS-AED.
- L'entretien et la réparation des constructions.
- La maintenance et la réparation du matériel.

- L'évacuation des archives et des biens culturels des communes.
- La mise en place d'un poste de commandement.
- La formation sur notre plateforme informatique.

Collaboration avec les partenaires

Nos principaux partenaires sont les agents de police municipale, la police cantonale, les corps des sapeurs-pompiers et les services sanitaires d'urgence. Nous travaillons aussi régulièrement avec les gardes-faune, les inspecteurs des forêts, ainsi que les voiries de nos communes.

Intervention d'urgence

En 2017, la FORE a été sollicitée deux fois pour des interventions d'urgence :

- Les 12 et 13 janvier, lors du sommet entre la Turquie et la Grèce, nous avons été engagés afin de sécuriser les parcours empruntés par les dirigeants politiques et avons également assumé la logistique et le ravitaillement pour l'ensemble des organisations engagées.
- Le 18 janvier, lors de la venue du président chinois, nous avons été engagés afin de sécuriser les parcours et le périmètre défini par la police. Nous avons également assumé la logistique et le ravitaillement pour l'ensemble des organisations engagées.

Engagement pour l'intérêt général

Les prestations au profit de la collectivité et les travaux d'utilité publique constituent une activité régulière de l'ORPC Valavran. Voici un aperçu de plusieurs tâches effectuées durant l'année 2017.

Restauration et sécurisation du cours d'eau du Brassu

L'appui est intervenu du 3 au 7 avril et du 25 au 28 septembre afin d'effectuer des travaux d'entretien et de libération du cours d'eau alimentant notamment le réservoir des pompiers de Céligny.

Don du Sang

Depuis de nombreuses années, l'ORPC Valavran engage 8 personnes à 3 reprises durant l'année pour assister le Centre de transfusion sanguine et les samaritains de

Versoix pour l'exploitation du centre provisoire du don du sang. Nos collaborateurs se chargent de la mise en place de l'espace destiné aux donneurs, des tests hémoglobines, du soudage des poches de sang et des collations offertes aux donneurs à l'issue du don.

Le Derby des Bois

Lors de cette course, organisée depuis de nombreuses années, l'ORPC Valavran se charge de la sécurisation télématique de l'événement, avec une douzaine de participants qui se charge du relai radio sur l'ensemble du parcours et se charge de la logistique pour le rapatriement de coureurs blessés (si la blessure ne nécessite pas l'intervention d'une ambulance) aux côtés des samaritains. Un poste de commandement avancé est installé pour la gestion de notre personnel.

Tournoi de Football de l'Ascension

Lors de cette manifestation, nos collaborateurs se chargent de la gestion du trafic et de l'acheminement des participants vers les différents parkings mis à disposition. Notre effectif est d'environ 10 personnes.

Championnats Genevois d'Athlétisme

2017 fût la seconde année où nous avons été engagés par les organisateurs de cette manifestation qui s'est déroulée sur deux jours et lors desquels nous avons géré le trafic et les parkings aux abords du centre sportif de la Bécassière à Versoix avec un effectif de 19 participants pour un cumul de 38 jours de service.

Triathlon de Genève

Lors de cette manifestation, nous nous chargeons de la sécurisation du parcours entre Bellevue, Pregny-Chambésy et l'entrée de la ville de Genève, jusqu'à Château-Banquet. Cette mission se fait sous la responsabilité de l'OCPPAM et nous sommes engagés aux côtés de la police et des agents de police municipale. 27 collaborateurs ont été engagés sur 2 jours pour un total de 54 jours cumulés.

Paléo Festival Nyon

L'ORPC Valavran a été appelé pour soutenir l'ORPC District de Nyon et la gendarmerie dans le cadre du Paléo Festival. Sous la supervision de la gendarmerie, et à disposition de l'ORPC District de Nyon, qui a assuré l'exploitation du poste de commandement,

nos collaborateurs étaient principalement appelés à effectuer la gestion de la circulation routière entre les sorties d'autoroute et l'entrée des parkings. Un effectif de 12 personnes a été engagé jour et nuit dans le cadre de cette mission. C'est déjà la seconde fois que nous mettons un effectif à disposition de nos homologues nyonnais et ceci s'est soldé par un réel succès, couronné par une collaboration efficace entre les différentes organisations, partenaires et notamment la gendarmerie. Nous profitons de remercier l'ensemble des intervenants.

Pregny-Alp Festival

2017 fût notre première participation à cette manifestation culturelle avec la sécurisation du parking et le déplacement des personnes à mobilité réduite, entre le parking et le lieu de la manifestation. 11 collaborateurs ont été engagés à la plus grande satisfaction des organisateurs.

Travaux réalisés sur les communes durant nos cours de répétitions

- Réfection d'une barrière en acacias sur la commune de Pregny-Chambésy, près de la mission de Cuba.
- Rénovation du chemin pédestre et des deux côtés de la passerelle aux abords du Gobé sur la commune de Pregny-Chambésy.
- Démontage de la passerelle en métal sur le Nant de Braille à Versoix, en vue de son remplacement au printemps 2018.
- Démontage d'un cabanon sur la place Bordier à Versoix.
- Abatage d'un arbre d'une quinzaine de mètres de haut aux bords du Saugy sur la commune de Genthod. Après fabrication des copeaux, ces derniers ont été épandus sous le cèdre de la campagne Lullin.
- Remplacement de la barrière de 70 mètres de protection du grand Cèdre au parc Lullin et nettoyage du terrain sous l'arbre sur la commune de Genthod.
- Nettoyage des rives du Nant de Crève-Coeur sur Versoix.
- Remplacement des traverses en bois pour l'écoulement de l'eau dans le bois de la Foretaille à Pregny-Chambésy.
- Nettoyage des rives de la Versoix entre le pont CFF et le pont de la route Suisse.

- Nettoyage du talus vers la nouvelle déchetterie du quartier de la Pelotière à Versoix.
- Nettoyage du Nant de Braille entre la route Suisse et la Bécassière à Versoix.
- Déplacement des archives du Conservatoire de Musique de Genève (environ 70'000 objets).
- Démolition des boxes et sanitaires sur le terrain derrière la fontaine à Bellevue.
- Démonstration lors du Jubilé du centre de formation de l'OCPPAM.
- Réalisation d'un bac à sable pour une démonstration de déminage par le Geneva International Centre for Humanitarian Demining.

Nous avons encore réalisé quelques visites pour nos autorités, quelques travaux de moindre importance et surtout beaucoup de travaux dans notre poste de commandement de Valavran à Bellevue et notre dépôt des Colombières à Versoix, afin de faire évoluer notre structure et la préparer aux missions qui nous incombent.

Logistique

L'ORPC Valavran dispose d'un équipement performant, prêt à être engagé rapidement. L'ensemble du matériel est rangé dans des remorques thématiques et des étagères structurées, ce qui permet de gagner de précieuses heures en cas d'intervention. Il suffit de charger ou d'atteler la remorque et de partir sur le terrain. Nos remorques réunissent 6 thèmes essentiels : la mise à l'abri, le pompage, l'éclairage, le ravitaillement, l'assistance, le levage ainsi que le démontage. A ceci s'ajoutent les tronçonneuses, les groupes électrogènes, le petit éclairage, les transmissions et tout un ensemble de matériel pour plus de 400 m³ de volume total.

Notre parc véhicule se compose de huit véhicules. Quatre bus pour le transport de la troupe, un véhicule de commandement et de première intervention, un véhicule de piquet, un véhicule tout-terrain et un camion-pont transport de choses. L'ensemble de notre parc véhicules est marqué au nom de l'ORPC Valavran.

Construction et abris

En 2017, la liste des contrôles d'entretien s'est poursuivie dans l'ensemble des sept communes formant l'ORPC Valavran. La procédure de contrôle des abris privés a également suivi son cours avec environ 400 visites. Par ailleurs, les petits travaux de maintenance et réparations sont effectués par la protection civile elle-même, alors que des entreprises sont mandatées pour les travaux de plus grande importance.

Journée d'état-major 2017

La journée d'état-major a eu lieu le 2 juin 2017. A cette occasion, les cadres de l'état-major se sont réunis dans le but de préparer les cours à venir. L'après-midi a donné lieu à une visite du Service de sécurité de l'aéroport (SSA) sur la commune du Grand-Saconnex. Le premier-lieutenant Michel Galley a présenté la mission, les locaux et l'ensemble de la structure du SSA avec une visite guidée sur le tarmac, afin de mesurer la tâche qui incombe à ce service de sauvetage et de lutte contre les incendies aéroportuaires.

Jours de service

En 2017, c'est environ 1'735 jours de service qui ont été effectués au sein de l'ORPC Valavran, soit une augmentation de presque 45% par rapport à l'année précédente. Seuls 20 jours ont été effectués en situation d'urgence, 525 jours en faveur de la collectivité et 1'190 jours en cours de répétition pour l'instruction et les travaux d'utilité publique. La combinaison des cours de répétition et des travaux d'utilité publique permet à la protection civile d'être visible aux yeux du public et d'accomplir des tâches pour nos communes qui ont pour principal but l'entraînement de nos troupes.

Major Stéphane Granger, commandant ORPC Valavran

Sauvetage de Bellevue - Genthod

L'année 2017 a commencé par une intervention sur un bateau à la dérive qui avait cassé ses amarres le 17 janvier. Après cela, la section était de vigie le samedi 21 et dimanche 22 janvier. En effet, même durant l'hiver, une permanence est garantie entre les 5 sections genevoises en journée pendant le week-end. Au programme, baignade dans le lac pour se remettre les idées en place et rappeler à son corps les mécanismes dûs à l'eau froide. Après cela, patrouille, entretien et une bonne fondue.

Le samedi 4 février, deux équipes avec des missions complètement différentes étaient sur le qui-vive. La première, composée de Robin, Michael et moi-même, a participé à une formation sur l'hypothermie. Le but était de faire divers exercices dans l'eau froide, habillés, avec diverses pauses, et cela pour réduire progressivement sa température corporelle afin de comprendre les effets de l'hypothermie. La partie refroidissement était suivie bien-entendu par une théorie et des explications sur les précautions à prendre lors de la prise en charge de personnes en hypothermie. La seconde équipe était au local, bien au chaud et accueillait la commission consultative pour la traversée du lac et leur proposait une pause ravitaillement.

Le mardi 28 février s'est déroulée la 134^{ème} assemblée générale de la section. Nous avons eu la chance d'accueillir cinq nouveaux membres, dont une femme. Malheureusement, deux membres ont demandé à quitter la section, leur disponibilité ne leur permettant plus de participer à nos activités. A la suite de cette assemblée, la section était forte de 51 membres, dont 38 membres opérationnels.

De février à mai, les membres de la section ont profité de cette période encore partiellement calme pour compléter et perfectionner leur formation. Ce sont donc 13 modules qui ont été dispensés, répartis entre le BLS-AED, le Pool-Base, le Pool-Plus, l'hypothermie, le remorquage, la mise en situation avec l'école d'ambulanciers, l'introduction pour nouveaux membres et la traditionnelle soirée de perfectionnement

annuel pour les pilotes d'intervention, suivie de la journée pour tous les membres opérationnels.

Nouveauté pour 2017, la section a mis sur pied une équipe de vigie tous les vendredis en fin de journée de mai à septembre. Les quatre autres soirées de la semaine étant garanties par les quatre autres sections genevoises.

Le mois de juin nous a tout de suite mis dans le bain de la saison, en particulier le week-end du 16 au 18 juin. Dès le début de la vigie du vendredi, à 18h05, la section est alarmée pour une disparition au large de Pointe à la Bise. En collaboration avec la police de la navigation, le SIS, la REGA ainsi que les sections d'Hermance, de Belotte-Bellerive et de Coppet, nous recherchons durant 1h30 une personne tombée d'un bateau, malheureusement sans succès. Les recherches en surface sont levées et la police de la navigation engage ses moyens de recherche sous-marins. Après 3 heures de recherches subaquatiques supplémentaires, le corps de la personne a été retrouvé, malheureusement sans vie. La vigie s'est terminée à 23h, pour reprendre le samedi à 8h jusqu'au dimanche à 18h non-stop. Dans la nuit de vendredi à samedi, une bise modérée s'est installée et promettait d'ores et déjà un week-end chargé pour les équipes de sauvetage. Ce week-end coïncidait également avec le Bol d'Or, régates la plus importante en bassin fermé du monde avec plus de 500 bateaux sur un parcours de 123 km. Les interventions se sont enchaînées dès 10h10 le samedi jusqu'à tard dans la nuit. Dès 4h30 le dimanche matin, la situation s'est heureusement bien calmée. L'équipage n'était pas déçu de se reposer un moment et de rétablir le matériel pour la prochaine intervention. A la fin du week-end, la section a été présente durant 39h et a effectué 14 interventions. Les interventions étaient variées avec par exemple un catamaran de 28 pieds chaviré juste après le départ, un Toucan qui a cassé sa barre de safran et qui s'est échoué contre la digue du port juste après l'arrivée, ou alors un Surprise qui est tombé en panne de moteur en pleine nuit alors qu'il rejoignait son port d'attache après avoir fini la régates. Mais certaines interventions étaient d'autant plus techniques et musclées

dans des vagues de 50 cm à 1.2 m, avec des bateaux plus grands que le nôtre et des manœuvres d'abordage ou d'entrée dans les ports compliquées par la nuit, la forte navigation dans le secteur et la forte bise. A nouveau, la formation et l'entraînement des membres ont permis de remplir ces missions correctement et sans dégâts.

Heureusement, la suite de la saison a été plus calme et nous a permis, par exemple, de participer à la fête internationale des sauveteurs à Saint-Prex et à la fête du Petit Lac à Nyon. La section a participé entre autres à la surveillance de la Lake Parade, du Triathlon de Genève, des Fêtes de Genève et de La Saga des Géants Royal de Luxe.

La fin de saison a mélangé la joie et la tristesse chez nos membres. Le 11 décembre, notre ancien président et membre de la section durant 56 années, Gaillard Daniel, dit Joufflu, nous a quittés. Nos pensées vont à sa femme et ses proches. Durant ses années au sauvetage, Joufflu a passé 27 ans au comité, 14 comme président et 13 comme secrétaire. 2 jours plus tard, c'est Quentin, dit Numéro 1, qui a eu la joie d'agrandir sa famille avec la naissance d'Anitta. On espère la voir renforcer nos rangs dans quelques années. Le bilan 2017 est positif. La section a effectué 70 vigies, ce qui a représenté 476 heures de présence de 3 à 10 sauveteurs sur les rives. Elle a effectué 52 interventions, totalisant 82 personnes secourues. Nous avons navigué pendant 175 heures, réparties entre des patrouilles, des surveillances, des interventions et des formations.

Grâce à la participation financière des Communes de Genthod, Bellevue, Prégny-Chambesey et Collex-Bossy, mais également du Canton de Genève, des dons des navigateurs et riverains, la surveillance d'événements nautiques ou encore la participation à deux fêtes communales et les cotisations des membres, les comptes de la section sont sains, prêts pour les prochains défis. En effet, pour 2018, une participation financière aux frais de repas des membres lors des vigies, le complément du matériel des membres et l'augmentation de la sous-traitance des travaux important de réparation sont prévus au budget pour améliorer le quotidien parfois fastidieux des sauveteurs.

A nouveau, la section a rempli sa mission en respectant mot-pour-mot l'article 1 des statuts du Sauvetage, qui est «de réunir dans un esprit de confraternité, les sauveteurs et navigateurs du Léman, et de maintenir des postes de sauvetage en vue de porter un rapide secours aux personnes en péril et, dans la manière du possible, aux embarcations.»

Je remercie donc chaleureusement tous les membres de la section pour leur énorme travail et leur engagement pour le bien de tous, ainsi que les autorités communales et les nombreux donateurs pour leur soutien financier et moral.

Frédéric Porchet, président

Compagnie des pompiers volontaires

Effectif

Au 31 décembre 2017, la Compagnie des sapeurs-pompiers comprenait un effectif de 26 hommes, dirigée par le commandant Jean-Marc Carrillo, secondé à son tour par le lieutenant Aurélien Matti (suppléant du commandant). Il y a eu cette année, 5 départs et 1 nouvelle recrue : aspirant Federico Sacomanno.

Interventions, formations et exercices

En 2017, la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de notre commune est intervenue pour 10 sinistres (-7 par rapport à 2016) dont 4 déblaiements d'arbres et branches, 3 inondations et 1 accident de voiture, 1 récupération d'animaux, et 1 accident de personnes. Ces interventions incluent celles réalisées avec et pour la compagnie de Pregny-Chambésy. Cette année, il n'y a pas eu de problèmes météorologiques particuliers nécessitant de nombreuses interventions d'envergure. Il n'y a pas eu d'interventions conjointes avec les professionnels.

La collaboration avec Pregny-Chambésy pour les piquets de garde se déroule toujours à satisfaction des deux compagnies. Une étude, motivée par les membres du Groupement des communes de la rive droite du lac,

a été entamée pour formaliser une collaboration entre compagnies voisines. La commande d'un véhicule par groupe de trois communes est faite et le partage de piquet pour Bellevue, Pregny-Chambésy et Le Grand-Saconnex entrera en vigueur le 1er janvier 2018.

Il a été dénombré 216.5 heures d'école de formation durant toute l'année. 5 exercices de compagnies ont été mis sur pied, mais également 5 cours de sections, 4 exercices pour les porteurs respiratoires et 1 exercice surprise sur alarme qui a été organisé sur le site de l'école.

Garde de préservation

Une dizaine de gardes ordonnées par la Commune de Bellevue ont été mises sur place pour différentes manifestations (mariage, fêtes, événements, etc.).

Enfin, les pompiers de Bellevue sont toujours à la recherche de femmes et hommes de 18 à 35 ans motivés à rejoindre ses rangs. Si vous êtes intéressé-e, merci de prendre contact avec le commandant Jean-Marc Carrillo au 079 617 73 64.

Jean-Marc Carrillo, commandant

Vidéosurveillance

Extrait du journal communal « Votre mairie vous informe » du mois d'octobre 2017 :

Des caméras de vidéosurveillance ont été installées dans le périmètre du centre scolaire et ses alentours, à l'esplanade Gitana ou au parking à caravanes des Chânats. Ces démarches font suite aux décisions prises le 7 mars 2017 par le Conseil municipal, qui a voté des crédits d'investissement pour le déploiement d'un système de vidéosurveillance sur ces trois sites. Des sites qui ont connu ces dernières années le plus grand nombre de déprédations, vols, bris de verre de bouteilles cassées et autres objets sur la commune. Toutes les demandes d'autorisation et informations ont été effectuées auprès des instances concernées. Les caméras permettent

l'enregistrement et le visionnage des images. A l'école, il est à relever que, durant les heures scolaires et parascolaires (7h-18h30), le système de vidéosurveillance est inopérant, conformément à la pratique du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport. Les images sont enregistrées et consultées exclusivement en cas de constat de déprédation et selon une procédure imposant qu'au moins deux employés communaux préalablement retenus soient présents. De plus, les images sont automatiquement effacées après 7 jours, conformément aux dispositions légales. Une lettre d'explication a déjà été transmise à tous les parents des élèves de l'école de Bellevue à la rentrée. L'outil que représente la vidéosurveillance n'est pas la seule réponse en termes de sécurité sur la commune. L'ensemble des partenaires sont concernés et considérés à part entière.



Compte rendu financier 2017

Bilans comparés aux 31 décembre 2017 et 2016

Actif

Patrimoine financier	31.12.2017	31.12.2016
Disponibilités	1 810 065.15	1 622 720.28
Avoirs	4 448 319.78	4 361 197.45
Placements:		
Titres et banques	0.00	0.00
Immeubles	24 204 068.45	24 204 068.45
Actifs transitoires	0.00	0.00
Total patrimoine financier	30 462 453.38	30 187 986.18
Patrimoine administratif		
Investissements	29 283 312.56	30 542 435.69
Prêts et participations	6 877 162.76	6 613 692.46
Total patrimoine administratif	36 160 475.32	37 156 128.15
Total de l'actif	66 622 928.70	67 344 114.33

Passif

Engagements et provisions	31.12.2017	31.12.2016
Engagements courants	669 811.55	712 568.19
Dettes à moyen et long termes	8 900 000.00	9 200 000.00
Fonds divers	23 179.50	23 176.60
Provisions	5 685 403.00	6 352 982.65
Passifs transitoires	0.00	0.00
Engagements envers financements spéciaux	195 444.20	293 495.40
Engagements envers immeubles locatifs	475 855.12	351 414.46
Engagements envers les préfinancements	7 073.25	7 073.25
Total engagements et provisions	15 956 766.62	16 940 710.55
Fortune nette		
Fortune nette	50 666 162.08	50 403 403.78
Total fortune nette	50 666 162.08	50 403 403.78
Total du passif	66 622 928.70	67 344 114.33

Cautionnements simples en faveur de la FI	17 000 000.00	17 000 000.00
---	---------------	---------------

Tableau de bouclage des comptes 2017

Compte de fonctionnement (90)			
Charges	9 307 227.89	Revenus	12 486 550.69
Amortissements	2 916 564.50		
Excédent de revenus	262 758.30		
	12 486 550.69		12 486 550.69
Investissements nets (910)			
Investissements	2 552 426.75	Subventions d'investissements et autres recettes	631 515.08
		Augmentation des investissements nets	1 920 911.67
	2 552 426.75		2 552 426.75
Financement (911)			
Augmentation des investissements nets	1 920 911.67	Reprise des amortissements	2 916 564.50
Excédent de financement*	1 258 411.13	Reprise de l'excédent de revenus	262 758.30
		Insuffisance de financement*	
	3 179 322.80		3 179 322.80
Variation de la fortune nette (912)			
Insuffisance de financement*	0.00	Excédent de financement*	1 258 411.13
Report au bilan	2 916 564.50	Report au bilan	1 920 911.67
Augmentation de la fortune nette	262 758.30		
	3 179 322.80		3 179 322.80

* Selon qu'il y ait excédent ou insuffisance de financement du compte d'investissement.

Budget - Résultat 2017

Compte des investissements		Compte de fonctionnement	
1er degré Investissement net		2e degré Financement	
Dépenses d'investissement 7 188 537.00 2 552 426.75	Recettes d'investissement 825 000.00 631 515.08		
	Investissement net 6 363 537.00 1 920 911.67	Investissement net 6 363 537.00 1 920 911.67	
		Excédent/ <i>Insuffisance</i> financement -3 378 724.00 1 258 411.13	
			Charges diverses (personnel, biens, services, etc.) 10 568 620.00 9 307 227.89
		Autofinancement 2 984 813.00 3 179 322.80	Revenus (impôts, taxes, etc.) 13 553 433.00 12 486 550.69
			Amortissements 2 906 839.00 2 916 564.50
			Boni 77 974.00 262 758.30

* Montants relatifs au budget 2017

Compte de fonctionnement au 31 décembre 2017

Comptes	Désignation	Solde du compte 2015	Solde du compte 2016	Budget 2017	Solde du compte 2017	Ecart CHF 2017
0	Administration générale					
	Total charges	2 564 523.24	3 497 843.78	2 741 905	2 588 967.63	152 937.37
	Total revenus	249 106.30	293 459.25	217 150	373 742.65	156 592.65-
01	Conseil municipal					
	Total charges	62 129.15	93 403.00	109 900	71 972.60	37 927.40
300	Autorités et commissions	20 060.00	66 060.00	60 000	45 840.00	14 160.00
301	Traitements du personnel				4 377.90	4 377.90-
303	Assurances sociales		4 553.65	5 300	3 555.10	1 744.90-
305	Assurances maladie et accidents				54.00	54.00-
309	Autres charges du personnel			1 000		1 000.00
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	12 172.00	670.00	800		800.00
317	Dédommagements	18 897.15	10 119.35	22 800	10 497.00	12 303.00
318	Honoraires, prestations de service	11 000.00	12 000.00	20 000	7 648.60	12 351.40
02	Conseil administratif					
	Total charges	282 744.75	420 077.65	301 805	304 839.35	3 034.35-
300	Autorités et commissions	199 800.00	336 353.00	214 800	214 800.00	
303	Assurances sociales	16 708.45	18 040.05	19 105	22 415.05	3 310.05-
304	Caisses de prévoyance	40 800.00	40 812.00	40 900	40 812.00	88.00
305	Assurances maladie et accidents	4 231.60	2 597.40	3 300	3 243.95	56.05
317	Dédommagements	21 204.70	22 275.20	23 700	23 568.35	131.65
05	Administration					
	Total charges	1 513 362.58	1 615 309.94	1 555 395	1 475 131.85	80 263.15
	Total revenus	32 518.50	18 376.95	2 360	29 434.85	27 074.85-
301	Traitements du personnel	870 687.85	897 834.75	910 000	911 452.55	1 452.55-
303	Assurances sociales	80 428.30	84 459.35	82 000	86 620.05	4 620.05-
304	Caisses de prévoyance	146 986.40	112 456.50	120 000	109 120.80	10 879.20
305	Assurances maladie et accidents	44 636.50	47 798.55	43 000	51 436.05	8 436.05-
306	Prestations en nature	4 800.00	4 800.00	4 800	4 800.00	
307	Prestations aux pensionnés		167 790.00	42 000		42 000.00
308	Personnel intérimaire	6 940.00	6 900.00	31 000	14 855.00	16 145.00
309	Autres charges du personnel	21 213.00	20 340.30	23 000	15 330.50	7 669.50
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	81 985.75	73 575.95	84 100	78 421.25	5 678.75
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	9 587.85	2 096.15	9 000	6 875.85	2 124.15
313	Fournitures et marchandises	6 237.54	5 232.00	7 800	3 452.40	4 347.60
315	Entretien mobiliers par des tiers	15 028.65	16 878.85	17 350	16 817.85	532.15
316	Loyers, fermages, redevances	11 145.60	7 689.60	7 410	7 387.20	22.80
317	Dédommagements	2 400.00	3 000.00	2 400	3 032.50	632.50-
318	Honoraires, prestations de service	166 340.19	116 266.59	119 900	113 943.40	5 956.60
319	Frais divers	6 067.95	8 437.35	8 500	8 450.45	49.55
352	Dédommagements aux communes	38 877.00	39 754.00	43 135	43 136.00	1.00-
431	Emoluments administratifs	1 340.00	1 700.00	1 400	1 660.00	260.00-
434	Redevances d'utilisation	211.70	191.25	210	262.55	52.55-
435	Vente de marchandises	270.00	298.40	250	240.00	10.00
436	Dédommagements de tiers	30 696.80	16 187.30	500	27 272.30	26 772.30-
08	Immeubles					
	Total charges	693 844.26	1 355 908.54	760 615	723 845.63	36 769.37
	Total revenus	62 057.90	66 003.10	60 260	131 056.45	70 796.45-
301	Traitements du personnel	232 872.00	244 038.70	265 000	253 051.60	11 948.40
303	Assurances sociales	22 906.15	24 359.10	23 300	24 270.15	970.15-
304	Caisses de prévoyance	36 968.50	44 346.50	40 000	35 211.00	4 789.00
305	Assurances maladie et accidents	18 639.50	21 627.95	21 000	19 843.55	1 156.45
306	Prestations en nature	1 400.00				

Comptes	Désignation	Solde du compte 2015	Solde du compte 2016	Budget 2017	Solde du compte 2017	Ecart CHF 2017
308	Personnel intérimaire	13 120.00	10 750.00	13 000	9 980.00	3 020.00
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	11 492.15	5 870.20	17 500	6 829.55	10 670.45
312	Energie	28 550.05	28 643.00	30 350	28 779.30	1 570.70
313	Fournitures et marchandises	5 903.11	4 552.25	9 450	8 042.58	1 407.42
314	Entretien immeubles par des tiers	36 774.85	28 529.70	45 830	30 619.75	15 210.25
315	Entretien mobiliers par des tiers	13 327.10	2 500.05	6 160	1 238.60	4 921.40
316	Loyers, fermages, redevances	6 000.00	6 000.00	6 000	6 000.00	
317	Dédommagements	3 747.00	6 667.50	6 300	5 877.00	423.00
318	Honoraires, prestations de service	69 383.85	57 202.85	74 490	80 883.55	6 393.55-
319	Frais divers		403.00	1 000	11 984.00	10 984.00-
331	Amortiss. patrimoine administratif	192 760.00	201 760.00	201 235	201 235.00	
332	Amort. compl. patrimoine adm.		668 657.74			
427	Locations d'immeubles		240.00		1 100.00	1 100.00-
436	Dédommagements de tiers	62 057.90	65 763.10	60 260	129 956.45	69 696.45-
09	Autres charges et revenus					
	Total charges	12 442.50	13 144.65	14 190	13 178.20	1 011.80
	Total revenus	154 529.90	209 079.20	154 530	213 251.35	58 721.35-
319	Frais divers	11 656.80	11 930.40	12 240	12 106.80	133.20
352	Dédommagements aux communes	785.70	1 214.25	1 950	1 071.40	878.60
427	Locations d'immeubles	154 529.90	177 787.55	154 530	184 693.70	30 163.70-
441	Part à des recettes cantonales		31 291.65		28 557.65	28 557.65-
1	Sécurité publique					
	Total charges	554 849.83	537 676.19	616 562	582 590.01	33 971.99
	Total revenus	128 038.47	189 730.67	158 330	198 702.31	40 372.31-
10	Etat civil					
	Total charges	49 592.54	39 676.60	48 350	38 340.90	10 009.10
	Total revenus	6 860.00	7 205.00	6 000	7 480.00	1 480.00-
318	Honoraires, prestations de service	10 453.64	245.50	350	173.40	176.60
319	Frais divers	170.00	120.00	3 000	520.20	2 479.80
351	Dédommagements au canton	3 237.50	3 341.00	4 000	3 218.40	781.60
352	Dédommagements aux communes	35 731.40	35 970.10	41 000	34 428.90	6 571.10
431	Emoluments administratifs	6 860.00	7 205.00	6 000	7 480.00	1 480.00-
11	Sécurité					
	Total charges	36 354.00	35 001.50	85 250	77 459.40	7 790.60
	Total revenus	38 981.02	50 086.32	38 100	61 077.78	22 977.78-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.				2 512.95	2 512.95-
351	Dédommagements au canton	393.75	423.50	500		500.00
352	Dédommagements aux communes	35 960.25	34 578.00	84 750	74 946.45	9 803.55
427	Locations d'immeubles	1 452.80	6 145.25	1 100	3 960.35	2 860.35-
436	Dédommagements de tiers	8 619.75	10 641.95	8 000	9 013.80	1 013.80-
437	Amendes	28 908.47	33 299.12	29 000	48 103.63	19 103.63-
14	Incendie et secours					
	Total charges	338 794.94	338 265.04	338 362	319 451.56	18 910.44
	Total revenus	32 511.15	39 446.90	34 330	44 390.95	10 060.95-
301	Traitements du personnel	107.40-	28 594.75	25 000	26 171.25	1 171.25-
303	Assurances sociales	191.75	293.60	2 330	360.30	1 969.70
309	Autres charges du personnel		722.50	2 200	1 212.40	987.60
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	4 559.15	41 200.95	12 500	1 957.45	10 542.55
312	Energie	7 182.15	7 590.15	8 300	8 233.05	66.95
313	Fournitures et marchandises	5 417.34	11 196.00	5 100	5 199.75	99.75-
314	Entretien immeubles par des tiers	72 388.65	9 060.95	20 800	31 753.35	10 953.35-
315	Entretien mobiliers par des tiers	7 568.95	9 605.54	10 800	12 123.01	1 323.01-
318	Honoraires, prestations de service	35 875.20	12 175.90	14 450	13 929.60	520.40
319	Frais divers	6 746.15	6 546.70	8 900	5 082.75	3 817.25

Comptes	Désignation	Solde du compte 2015	Solde du compte 2016	Budget 2017	Solde du compte 2017	Ecart CHF 2017
331	Amortiss. patrimoine administratif	64 672.00	61 154.00	61 154	61 154.00	
352	Dédommagements aux communes	125 501.00	145 124.00	156 528	141 271.55	15 256.45
363	Subventions propres établissements	3 800.00		5 300	5 300.00	
365	Subventions institutions privées	5 000.00	5 000.00	5 000	5 703.10	703.10-
436	Dédommagements de tiers	3 193.00	6 617.55	480	3 902.85	3 422.85-
441	Part à des recettes cantonales	29 318.15	29 597.60	29 300	30 229.25	929.25-
452	Dédommagements des Communes		3 231.75	4 550	7 657.35	3 107.35-
461	Subventions du Canton				2 601.50	2 601.50-
16	Protection civile					
	Total charges	130 108.35	124 733.05	144 600	147 338.15	2 738.15-
	Total revenus	49 686.30	92 992.45	79 900	85 753.58	5 853.58-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.			10 000		10 000.00
312	Energie	16 427.25	23 914.35	28 400	45 335.15	16 935.15-
313	Fournitures et marchandises	53.90		500		500.00
314	Entretien immeubles par des tiers	5 538.50	1 134.55	3 000	1 167.50	1 832.50
316	Loyers, fermages, redevances	1 459.00	1 479.00	1 600	1 458.00	142.00
318	Honoraires, prestations de service	6 120.80	6 127.15	6 900	5 739.50	1 160.50
331	Amortiss. patrimoine administratif	48 200.00	48 200.00	48 200	48 200.00	
352	Dédommagements aux communes	50 213.00	43 878.00	46 000	45 438.00	562.00
372	Subventions redistribuées	2 095.90				
427	Locations d'immeubles	11 884.40	36 492.00	36 400	8 582.00	27 818.00
434	Redevances d'utilisation	30 908.30	51 645.90	43 500	76 794.18	33 294.18-
436	Dédommagements de tiers	4 797.70	4 854.55		377.40	377.40-
472	Subvention à redistribuer	2 095.90				
2	Enseignement et formation					
	Total charges	692 338.80	2 139 190.22	1 259 305	1 257 337.76	1 967.24
	Total revenus	23 505.30	14 742.00	13 100	14 683.10	1 583.10-
21	Ecoles publiques					
	Total charges	692 338.80	2 139 190.22	1 259 305	1 257 337.76	1 967.24
	Total revenus	23 505.30	14 742.00	13 100	14 683.10	1 583.10-
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	8 334.25	9 449.70	10 400	10 134.65	265.35
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	68 386.30	34 534.80	89 400	80 370.20	9 029.80
312	Energie	63 206.45	60 912.80	64 900	59 728.20	5 171.80
313	Fournitures et marchandises	18 028.30	21 913.08	30 000	17 914.35	12 085.65
314	Entretien immeubles par des tiers	71 468.75	92 223.75	75 700	121 798.55	46 098.55-
315	Entretien mobiliers par des tiers	32 052.05	16 730.35	21 450	14 382.71	7 067.29
317	Dédommagements	26 663.70	23 009.75	34 050	25 050.15	8 999.85
318	Honoraires, prestations de service	49 649.10	55 235.89	60 865	63 340.70	2 475.70-
319	Frais divers	15 768.15	5 211.60	5 800	1 377.90	4 422.10
331	Amortiss. patrimoine administratif	334 031.00	379 031.00	320 258	320 258.00	
332	Amort. compl. patrimoine adm.		1 434 220.05	534 682	534 683.15	1.15-
352	Dédommagements aux communes	3 255.00	2 905.00	3 500	3 080.00	420.00
365	Subventions institutions privées	1 245.75	1 262.45	3 300	3 719.20	419.20-
366	Subventions personnes physiques	250.00	2 550.00	5 000	1 500.00	3 500.00
427	Locations d'immeubles	13 180.00	13 900.00	13 000	14 534.50	1 534.50-
435	Vente de marchandises				6.90	6.90-
436	Dédommagements de tiers	10 325.30	842.00	100	141.70	41.70-
3	Culture et loisirs					
	Total charges	926 697.50	1 054 583.15	1 196 476	1 072 059.85	124 416.15
	Total revenus	9 740.40	25 996.10	11 090	18 751.85	7 661.85-
30	Encouragement à la culture					
	Total charges	177 810.00	275 228.05	273 865	245 921.70	27 943.30
	Total revenus	1 460.05	17 316.00	3 590	1 819.00	1 771.00
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	2 494.00	293.00	3 300	2 392.60	907.40
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	7 076.25	19 406.00	22 000	22 329.25	329.25-

Comptes	Désignation	Solde du compte 2015	Solde du compte 2016	Budget 2017	Solde du compte 2017	Ecart CHF 2017
313	Fournitures et marchandises	2 533.45		2 900	1 844.50	1 055.50
315	Entretien mobiliers par des tiers	648.00	649.60	655	650.40	4.60
316	Loyers, fermages, redevances	5 027.20	5 027.20	5 030	5 027.20	2.80
318	Honoraires, prestations de service	47 371.60	136 108.30	81 130	61 543.90	19 586.10
319	Frais divers	3 810.65	4 391.15	5 450	4 886.65	563.35
331	Amortiss. patrimoine administratif			40 000	44 660.00	4 660.00-
352	Dédommagements aux communes	1 000.00	760.00	1 000	780.00	220.00
365	Subventions institutions privées	107 848.85	108 592.80	112 400	101 807.20	10 592.80
431	Emoluments administratifs		100.00		50.00	50.00-
434	Redevances d'utilisation	612.00	2 737.00	3 340	1 040.00	2 300.00
435	Vente de marchandises	24.00		50		50.00
436	Dédommagements de tiers	824.05	1 079.00	200	729.00	529.00-
469	Autres subventions		13 400.00			
33	Parcs et promenades					
	Total charges	372 787.75	320 989.20	494 811	440 627.20	54 183.80
	Total revenus		100.00		3 333.50	3 333.50-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	59 402.55	2 756.70	3 500	3 150.65	349.35
312	Energie	36 814.70	38 776.70	30 000	33 380.75	3 380.75-
313	Fournitures et marchandises	52 128.80	66 317.25	77 000	44 701.10	32 298.90
314	Entretien immeubles par des tiers	169 977.40	154 195.40	216 350	191 581.80	24 768.20
315	Entretien mobiliers par des tiers	3 088.50	3 883.15	9 000	13 351.20	4 351.20-
318	Honoraires, prestations de service			4 000		4 000.00
319	Frais divers	550.80		500		500.00
331	Amortiss. patrimoine administratif	50 825.00	55 060.00	54 690	54 690.00	
332	Amort. compl. patrimoine adm.			99 771	99 771.70	.70-
434	Redevances d'utilisation				910.00	910.00-
436	Dédommagements de tiers		100.00		2 423.50	2 423.50-
34	Sports					
	Total charges	257 529.95	411 701.15	352 800	324 424.25	28 375.75
	Total revenus	5 863.40	6 548.90	5 500	12 265.05	6 765.05-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	1 383.75	1 187.30	5 000	6 848.35	1 848.35-
315	Entretien mobiliers par des tiers			1 500		1 500.00
318	Honoraires, prestations de service	63.90	63.20	100	43.50	56.50
319	Frais divers	1 728.00				
331	Amortiss. patrimoine administratif	72 550.00	72 550.00	72 550	72 550.00	
352	Dédommagements aux communes	150 219.90	303 110.45	230 000	213 390.60	16 609.40
365	Subventions institutions privées	31 584.40	34 790.20	43 650	31 591.80	12 058.20
436	Dédommagements de tiers	5 863.40	6 548.90	5 500	12 265.05	6 765.05-
35	Autres loisirs					
	Total charges	118 569.80	46 664.75	75 000	61 086.70	13 913.30
	Total revenus	2 416.95	2 031.20	2 000	1 334.30	665.70
314	Entretien immeubles par des tiers	7 422.75				
315	Entretien mobiliers par des tiers	3 682.80	4 874.85	7 700	8 429.45	729.45-
318	Honoraires, prestations de service	32 044.65	25 939.90	43 500	35 362.25	8 137.75
331	Amortiss. patrimoine administratif	28 442.00				
332	Amort. compl. patrimoine adm.	28 437.60				
365	Subventions institutions privées	18 540.00	15 850.00	23 800	17 295.00	6 505.00
436	Dédommagements de tiers	2 416.95	2 031.20	2 000	1 334.30	665.70

Comptes	Désignation	Solde du compte 2015	Solde du compte 2016	Budget 2017	Solde du compte 2017	Ecart CHF 2017
5	Petite enfance					
	Total charges	1 925 681.60	1 948 954.12	2 236 592	2 177 416.34	59 175.66
	Total revenus	182 563.37	114 660.68	64 700	124 829.17	60 129.17-
54	Institutions pour la jeunesse					
	Total charges	1 734 929.35	1 750 181.02	2 007 992	1 978 902.24	29 089.76
	Total revenus	182 563.37	114 660.68	64 700	124 829.17	60 129.17-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	11 773.80	13 653.00	4 500	1 629.50	2 870.50
312	Energie	37 599.45	39 850.15	38 100	36 586.00	1 514.00
313	Fournitures et marchandises	1 182.65	1 162.10	3 000	1 159.90	1 840.10
314	Entretien immeubles par des tiers	80 904.40	28 388.10	46 000	23 491.85	22 508.15
315	Entretien mobiliers par des tiers	4 516.65	2 798.80	4 200	2 540.99	1 659.01
318	Honoraires, prestations de service	5 586.50	5 560.00	5 750	5 799.70	49.70-
319	Frais divers	190.10	13 059.85		1 654.55	1 654.55-
331	Amortiss. patrimoine administratif	328 095.00	325 830.00	325 830	325 830.00	
352	Dédommagements aux communes	333 137.40	336 672.30	407 300	406 166.60	1 133.40
361	Subventions au canton	21 860.50	23 456.70	23 710	23 148.30	561.70
365	Subventions institutions privées	909 444.90	958 880.02	1 148 602	1 149 966.85	1 364.85-
366	Subventions personnes physiques	638.00	870.00	1 000	928.00	72.00
427	Locations d'immeubles	60 550.00	62 380.00	60 700	62 990.00	2 290.00-
434	Redevances d'utilisation				11 121.22	11 121.22-
436	Dédommagements de tiers	122 013.37	52 280.68	4 000	5 763.95	1 763.95-
444	Contributions cantonales				44 954.00	44 954.00-
58	Aide sociale					
	Total charges	190 752.25	198 773.10	228 600	198 514.10	30 085.90
341	Péréquation financière intercom.				9 109.00	9 109.00-
352	Dédommagements aux communes	12 678.65	6 487.70	6 500	6 339.25	160.75
364	Subventions stés d'économie mixte	21 696.45	29 465.25	22 100	16 404.25	5 695.75
365	Subventions institutions privées	28 163.40	34 960.00	43 000	43 350.00	350.00-
366	Subventions personnes physiques	12 713.75	22 860.15	49 000	15 311.60	33 688.40
367	Subventions pour l'étranger	115 500.00	105 000.00	108 000	108 000.00	
6	Trafic					
	Total charges	2 076 294.63	2 738 589.11	2 197 351	2 086 116.76	111 234.24
	Total revenus	165 066.85	165 033.70	120 025	192 041.08	72 016.08-
62	Routes communales					
	Total charges	1 891 800.38	2 497 877.96	1 858 142	1 750 927.16	107 214.84
	Total revenus	100 503.95	100 998.65	62 860	123 758.73	60 898.73-
301	Traitements du personnel	456 656.75	494 237.10	468 000	425 386.15	42 613.85
303	Assurances sociales	44 507.40	48 704.75	42 000	40 806.05	1 193.95
304	Caisses de prévoyance	51 609.40	55 164.10	50 000	50 753.40	753.40-
305	Assurances maladie et accidents	35 957.55	41 666.00	33 000	35 090.00	2 090.00-
308	Personnel intérimaire	27 226.00	36 830.00	15 000	14 055.00	945.00
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	102 408.80	30 033.25	66 400	72 363.50	5 963.50-
312	Energie	77 614.80	125 287.80	128 100	80 468.75	47 631.25
313	Fournitures et marchandises	41 582.40	42 469.72	45 000	55 603.42	10 603.42-
314	Entretien immeubles par des tiers	177 670.85	164 832.65	188 715	189 289.34	574.34-
315	Entretien mobiliers par des tiers	34 786.70	35 689.47	30 800	39 915.15	9 115.15-
316	Loyers, fermages, redevances	1 950.98	1 703.50	2 146	1 316.75	829.25
318	Honoraires, prestations de service	60 960.55	52 796.50	65 730	33 813.85	31 916.15
319	Frais divers	11 843.70	8 097.25	22 000	11 019.55	10 980.45
331	Amortiss. patrimoine administratif	693 559.65	643 569.00	612 286	612 349.00	63.00-
332	Amort. compl. patrimoine adm.	61 732.80	705 064.82	76 965	76 965.20	.20-
352	Dédommagements aux communes	11 732.05	11 732.05	12 000	11 732.05	267.95
427	Locations d'immeubles	11 821.30	17 063.15	6 880	35 955.25	29 075.25-
434	Redevances d'utilisation	61 140.00	66 691.95	55 280	75 853.20	20 573.20-
436	Dédommagements de tiers	27 542.65	17 243.55	700	11 950.28	11 250.28-

Comptes	Désignation	Solde du compte 2015	Solde du compte 2016	Budget 2017	Solde du compte 2017	Ecart CHF 2017
65	Trafic régional					
	Total charges	184 494.25	240 711.15	339 209	335 189.60	4 019.40
	Total revenus	64 562.90	64 035.05	57 165	68 282.35	11 117.35-
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	2 213.50	2 306.90	2 550	2 355.85	194.15
311	Mobilier, machines, véhic., mat.			7 100	9 335.55	2 235.55-
312	Energie	4 654.30	4 944.00	5 300	6 497.45	1 197.45-
313	Fournitures et marchandises	54 768.30	54 286.50	54 800	56 620.70	1 820.70-
314	Entretien immeubles par des tiers	4 927.70-	45 672.80	76 250	67 240.80	9 009.20
315	Entretien mobiliers par des tiers	144.05		500		500.00
316	Loyers, fermages, redevances	1 156.65	1 292.70	1 200	1 088.60	111.40
318	Honoraires, prestations de service	9.15	429.80		1 258.45	1 258.45-
319	Frais divers		2 843.45	3 500	3 661.20	161.20-
331	Amortiss. patrimoine administratif	70 410.00	70 410.00	121 305	126 305.00	5 000.00-
364	Subventions stés d'économie mixte	7 916.00	8 075.00	16 704	8 726.00	7 978.00
366	Subventions personnes physiques	48 150.00	50 450.00	50 000	52 100.00	2 100.00-
423	Loyers bâtiments et terrains	6 840.00	855.00	855	855.00	
427	Locations d'immeubles	9 000.00	9 000.00	9 000	12 924.30	3 924.30-
434	Redevances d'utilisation	2 738.00	2 800.00	2 600	2 770.85	170.85-
435	Vente de marchandises	45 984.90	48 522.00	42 210	49 151.00	6 941.00-
436	Dédommagements de tiers		2 858.05	2 500	2 581.20	81.20-
7	Protection et aménag. environnement					
	Total charges	994 736.60	1 140 160.25	1 408 193	1 199 003.45	209 189.55
	Total revenus	118 859.84	111 752.95	53 005	99 876.50	46 871.50-
71	Protection des eaux					
	Total charges	146 775.45	77 490.35	197 113	198 274.65	1 161.65-
	Total revenus	73 520.20	53 750.70		32 441.30	32 441.30-
312	Energie	4 562.90	4 988.55	4 900	14 405.00	9 505.00-
314	Entretien immeubles par des tiers	16 316.45	13 712.80	28 000	18 195.00	9 805.00
318	Honoraires, prestations de service				1 461.20	1 461.20-
331	Amortiss. patrimoine administratif	125 896.10	58 789.00	105 890	105 890.00	
332	Amort. compl. patrimoine adm.			58 323	58 323.45	.45-
434	Redevances d'utilisation	50 729.25	53 750.70			
452	Dédommagements des Communes				32 441.30	32 441.30-
461	Subventions du Canton	22 790.95				
72	Traitement des déchets					
	Total charges	607 174.25	719 189.85	714 150	638 974.80	75 175.20
	Total revenus	34 863.90	48 554.05	36 385	50 546.60	14 161.60-
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	5 780.00	6 183.85	22 500	19 687.80	2 812.20
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	3 823.20	1 742.80	1 000		1 000.00
312	Energie	786.75	823.95	1 250	976.10	273.90
314	Entretien immeubles par des tiers	5 780.95	12 680.60	1 000	1 006.55	6.55-
315	Entretien mobiliers par des tiers	5 097.60	9 967.40	7 100	19 866.60	12 766.60-
318	Honoraires, prestations de service	480 411.15	514 023.75	599 800	515 937.75	83 862.25
331	Amortiss. patrimoine administratif	86 670.00	77 250.00	81 500	81 500.00	
332	Amort. compl. patrimoine adm.	18 824.60	96 517.50			
434	Redevances d'utilisation	27 781.90	38 303.45	30 125	37 753.85	7 628.85-
436	Dédommagements de tiers	7 082.00	10 250.60	6 260	12 792.75	6 532.75-
74	Cimetières					
	Total charges	45 676.90	48 018.80	99 900	100 964.95	1 064.95-
	Total revenus	4 000.00	2 000.00		2 000.00	2 000.00-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.		3 500.00	3 000		3 000.00
313	Fournitures et marchandises	583.20	939.40	1 000	340.05	659.95
314	Entretien immeubles par des tiers	2 893.70	1 379.40	53 700	55 452.90	1 752.90-
318	Honoraires, prestations de service				2 972.00	2 972.00-

Comptes	Désignation	Solde du compte 2015	Solde du compte 2016	Budget 2017	Solde du compte 2017	Ecart CHF 2017
331	Amortiss. patrimoine administratif	42 200.00	42 200.00	42 200	42 200.00	
434	Redevances d'utilisation	4 000.00	2 000.00		2 000.00	2 000.00-
78	Autres tâches protection environ.					
	Total charges	75 423.10	121 294.55	164 030	146 146.85	17 883.15
	Total revenus	6 475.74	7 448.20	16 620	14 888.60	1 731.40
305	Assurances maladie et accidents				476.50	476.50-
308	Personnel intérimaire				7 925.00	7 925.00-
309	Autres charges du personnel			4 750		4 750.00
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	1 705.25	183.60	1 500	388.80	1 111.20
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	5 140.00	7 396.75	22 550	20 892.65	1 657.35
313	Fournitures et marchandises	2 319.15	3 643.20	4 000	5 345.95	1 345.95-
314	Entretien immeubles par des tiers	27 038.55	26 859.10		4 320.00	4 320.00-
318	Honoraires, prestations de service	20 514.25	62 212.00	108 400	79 857.80	28 542.20
352	Dédommagements aux communes	1 140.50	1 112.40	1 180	1 179.35	0.65
365	Subventions institutions privées	5 895.20	7 325.60	9 550	8 710.80	839.20
366	Subventions personnes physiques	6 420.20	6 811.90	6 600	9 300.00	2 700.00-
372	Subventions redistribuées	5 250.00	5 750.00	5 500	7 750.00	2 250.00-
436	Dédommagements de tiers	1.59	485.35		5 482.80	5 482.80-
440	Parts à des recettes fédérales	1 224.15	1 212.85	1 120	1 655.80	535.80-
461	Subventions du Canton			10 000		10 000.00
471	Subvention du canton	5 250.00	5 750.00	5 500	7 750.00	2 250.00-
79	Aménagement du territoire					
	Total charges	119 686.90	174 166.70	233 000	114 642.20	118 357.80
318	Honoraires, prestations de service	119 686.90	174 166.70	183 000	64 642.20	118 357.80
331	Amortiss. patrimoine administratif			50 000	50 000.00	
9	Finances et impôts					
	Total charges	6 672 328.26	875 486.62-	1 819 075	1 260 300.59	558 774.41
	Total revenus	18 553 063.23	11 516 060.57	12 916 033	11 463 924.03	1 452 108.97
90	Impôts					
	Total charges	6 523 318.31	997 826.80-	1 688 796	1 147 190.25	541 605.75
	Total revenus	18 345 584.62	11 351 308.49	12 750 367	11 284 892.69	1 465 474.31
318	Honoraires, prestations de service	20 028.30	19 335.30	17 000	20 585.50	3 585.50-
330	Perte sur débiteurs	170 094.10	2 268 294.40-	170 000	293 533.39-	463 533.39
341	Péréquation financière intercom.	5 232 618.00	328 683.00	510 658	510 658.00	
346	Compensation communes franç.	611 481.68	568 153.27	634 138	595 423.45	38 714.55
351	Dédommagements au canton	489 096.23	354 296.03	357 000	314 056.69	42 943.31
400	Impôts s/revenu et fortune	10 799 916.51	5 762 981.06	7 650 000	6 685 034.53	964 965.47
401	Impôts s/bénéfice et capital	4 832 063.99	4 674 452.45	4 250 000	3 650 297.00	599 703.00
406	Impôts s/chiens	10 222.50	10 077.50	10 000	9 992.50	7.50
408	Fonds de péréquation financ. inter	295 623.00	291 915.00	285 367	267 772.00	17 595.00
409	Taxe professionnelle communale	596 979.00	596 017.00	550 000	654 501.00	104 501.00-
427	Locations d'immeubles	16 673.87	15 865.48			
429	Autres revenus			5 000	17 295.66	12 295.66-
439	Autres contributions	1 761 024.00				
441	Part à des recettes cantonales	33 081.75				
94	Charges et revenus des capitaux					
	Total charges	148 984.30	122 314.78	130 279	113 084.94	17 194.06
	Total revenus	72 238.91	29 512.38	29 075	42 440.14	13 365.14-
318	Honoraires, prestations de service	671.65	1 607.78	1 500	683.04	816.96
321	Dettes à court terme		2 225.05	15 000	3 041.70	11 958.30
322	Dettes à moyen et long termes	148 312.65	118 481.95	113 779	109 360.20	4 418.80
420	Intérêts s/avoirs à vue	261.00	0.05		7.85	7.85-
422	Intérêts capitaux patrim. financ.	13 712.50	15 073.75	14 700		14 700.00
423	Loyers bâtiments et terrains	48 997.75				

Comptes	Désignation	Solde du compte 2015	Solde du compte 2016	Budget 2017	Solde du compte 2017	Ecart CHF 2017
425	Intérêt s/prêts du patrimoine adm.	6 305.16	11 476.08	11 475	11 506.90	31.90-
426	Intérêts des part. perm. pat. adm.	2 962.50	2 962.50	2 900	18 036.25	15 136.25-
429	Autres revenus				12 889.14	12 889.14-
95	Immeubles du patrimoine financier					
	Total charges	25.65	25.40		25.40	25.40-
	Total revenus	135 239.70	135 239.70	136 591	136 591.20	.20-
318	Honoraires, prestations de service	25.65	25.40		25.40	25.40-
423	Loyers bâtiments et terrains	135 239.70	135 239.70	136 591	136 591.20	.20-
	Total général					
	Total charges	16 407 450.46	12 181 510.20	13 475 459	12 223 792.39	1 251 666.61
	Total revenus	19 429 943.76	12 431 435.92	13 553 433	12 486 550.69	1 066 882.31
	Total écarts	3 022 493.30-	249 925.72-	- 77 974	262 758.30-	184 784.30

Libellé	Mobilier urbain régul. trafic Chênate-Mojoine	Entretien réseau routier 2015-2019	Ch. Chênats Aménagt zone 20 km/h	Rtes Rennes- Collex-Fayards	William-Rappard - Gd-Bonnets Etude création zone 20km/h	Diverses études quartier Champs-du- Château	Achat portion parcelles 3529-3930 OFROU	Aménagement urbain création trottoir Collex par l'Etat	Bords du lac 1ère étape aménagt
	62.00.501.39	62.00.501.40	62.00.501.49	62.00.501.50	62.00.501.53	62.00.501.57			65.51.500.18
	08.12.09	11.11.14	06.07.16	06.07.16	06.07.16	03.07.17	05.16.17	11.14.17	12.06.16
Date délibération C.M.	17.06.14	1 188 000	150 000	500 000	25 000	350 000	35 000	80 000	1 600 000
Crédit voté par C.M.	2 723 777	450 987	3 000	6 987					
Dépenses totales au 31.12.16	2 464 055								
Dépenses effectives en 2017	165 201		32 012	362 536	29 950	38 336			149 718
Dépenses totales au 31.12.17	2 629 256	450 987	35 012	362 536	36 936	38 336			149 718
Excédent du crédit au 31.12.17	94 520.75	737 012.65	114 988.20	137 463.60	(11 936.45)	311 664.45	35 000.00	80 000.00	1 450 281.55
Recettes effectives en 2017									
Recettes totales au 31.12.17									
Amortissements effectifs en 2017	78 691	59 400	7 500	25 000					45 000
Amortissements au 31.12.17	236 073	171 867	7 500	25 000					45 000
Solde au bilan au 31.12.17	2 393 183	279 120	27 512	337 536	36 936	38 336			104 718

Libellé	Port Saladin Etude pour construction bâtiment	Aux-Folies réalisation collecteur privé	Roselière mini-déchetterie et luminaires	De-Senarclens + De Riencourt mini-déchetterie et luminaires	Elaboration plan directeur communal (PDCom)	Prêt Fondation	Frais d'étude implantation immeuble Tuilots	Totaux
	65.60.503.21	71.00.501.51	72.00.501.52	72.00.501.54	79.00.509.00	94.00.523.00		
	06.07.16	06.07.16	06.07.16	10.04.16	10.04.16	05.12.15	11.12.13	
Date délibération C.M.	120 000	800 000	180 000	345 000	250 000	1 275 000	150 000	14 462 377
Crédit voté par C.M.		125 464	94 811		45 284	1 275 000		4 533 161
Dépenses totales au 31.12.16	6 847	554 713	21 715	193 239	96 605			1 852 701
Dépenses effectives en 2017	6 847	680 177	116 527	193 239	141 888	1 275 000		6 385 863
Dépenses totales au 31.12.17	113 152.80	119 822.70	63 473.45	151 761.05	108 111.85	150 000.00	8 076 514.55	
Excédent du crédit au 31.12.17		285 663						285 663
Recettes effectives en 2017		351 122						351 122
Recettes totales au 31.12.17			18 000	34 500	50 000			384 826
Amortissements effectifs en 2017		18 000		34 500	50 000			672 271
Amortissements au 31.12.17								
Solde au bilan au 31.12.17	6 847	329 055	98 527	158 739	91 888	1 275 000		5 362 470

Crédits d'engagement du patrimoine adm. et fin. terminés à la fin de l'exercice 2017

Libellé	Contribution FIDU	Installation vidéosurv. parking des Chânats		Centre scolaire Aménagement 3ème étape		Subvention restauration extérieure du Temple Genthod		Subvention restauration intérieure Eglise Ste-Rita		Valavran Aménagt piétons + cycles		Espace santé revêtement parking + déchetterie		Collecteur Folies Nant-du-Gobé		Total
		11.00.506.07	21.20.501.43	30.80.565.00	30.80.565.00	30.80.565.01	62.00.501.31	62.00.501.48	71.00.501.46							
Date délibération C.M.			03.02.15 06.10.15 06.07.16											10.06.15 16.05.17		
Crédit voté par C.M.	11.01.16 284 600	03.07.17 40 500		10.04.16 200 000	12.06.16 23 300	02.04.14 1 400 000	06.07.16 200 000							1 684 491		4 857 891
Dépenses totales au 31.12.16			1 014 650			1 690 864	177 270							1 559 491		4 442 275
Dépenses effectives en 2017	284 600	59 789	10 114	200 000	23 300	1 690 864	5 828							116 094		699 725
Dépenses totales au 31.12.17	284 600	59 789	1 024 764	200 000	23 300	1 690 864	183 098							1 675 585		5 142 000
Excédent du crédit au 31.12.17		(19 289,25)	235,85			(290 863,70)	16 901,60							8 906,00		(284 109,50)
Recettes effectives en 2017														207 462		207 462
Recettes totales au 31.12.17						450 311								207 462		657 773
Amortissements effectifs en 2017			51 422	40 000	4 660	84 095	10 000							41 608		231 785
Amortissements au 31.12.17			96 422	40 000	4 660	224 095	10 000							41 608		416 785
Solde au bilan au 31.12.17	284 600	59 789	928 342	160 000	18 640	1 016 457	173 098							1 426 515		4 067 442

Tableau des amortissements du patrimoine administratif

Désignation	Investissement initial net	Solde au 01.01.2017	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2017
Ouvrages de génie civil					
Parcelle 1769, 922 m ² , Port Saladin		1.00	-	-1.00	-
Ch. des Limites	137 561.30	1.00	-	-1.00	-
Mastellettes-Webster	62 778.90	1.00	-	-1.00	-
Traversée de Bellevue	219 188.00	1.00	-	-1.00	-
Trottoir ch. des Tuileries	160 000.00	1.00	-	-1.00	-
Chênaie-Mojonne	1 291 000.00	1.00	-	-1.00	-
Routes et paroi anti-bruit CFF	839 881.67	415 061.67	-	-27 910.00	387 151.67
Paroi anti-bruit CFF	1 112 100.80	1.00	-	-1.00	-
Passage inférieur Valavran CFF		1.00	-	-1.00	-
Aménagement Ligne V, TPG		1.00	-	-1.00	-
Canalisation zone est	4 220 363.00	1.00	-	-1.00	-
Extension réseau secondaire		1.00	-	-1.00	-
Réseau secondaire		1.00	-	-1.00	-
Aménagements routiers Gds-Champs	2 876 702.08	744 527.28	-	-53 200.00	691 327.28
Parking caravanes + cheminements	249 441.70	108 121.70	-	-108 121.70	-
Cheminem. Tuilots/Clys/W-Rapp/Chên	349 680.75	1.00	-	-1.00	-
Collecteur Genthod-Bellevue	201 041.15	63 023.45	-	-63 023.45	-
Aménagement cimetière	2 220 520.75	1 474 645.21	-	-42 200.00	1 432 445.21
Giratoire Valavran/Tuileries	3 172 442.00	1 245 585.15	-	-73 270.00	1 172 315.15
Mur anti-bruit ch. Menuiserie	110 059.85	1.00	-	-1.00	-
Aménagement zone 30 Printanière	485 982.37	1.00	-	-1.00	-
Tronçon Chênaie-Mast. 1ère/30 km	713 281.49	389 921.49	-	-20 560.00	369 361.49
Assainissement Brunette	611 798.00	1.00	-	-1.00	-
Giratoire Tuileries/Valavran/Rom.	3 172 442.00	1.00	-	-1.00	-
Giratoire Mastelettes	267 264.26	158 964.26	-	-8 830.00	150 134.26
PGEE	163 969.10	1.00	-	-1.00	-
Gds-Bois chemin piétons	179 789.25	102 789.25	-	-7 907.00	94 882.25
Chênaie-Mojonne zone 30 mob. urbain + prov	2 359 721.75	2 306 673.30	165 201.00	-78 691.00	2 393 183.30
Réalisation parking provisoire La Tuilière	149 304.65	1.00	-	-1.00	-
Aménagt ch. Marettes La Tuilière + 157 m ²	663 506.05	513 004.05	-	-22 152.00	490 852.05
Roselière modération de trafic	109 965.20	82 465.20	-	-82 465.20	-
Mollies modération de trafic	130 878.20	101 914.20	-	-7 000.00	94 914.20
Route de Lausanne aménagement	900 000.00	1.00	9 512.55	-	9 513.55
Extention aménagement Village « Tuilière »	398 331.50	318 331.50	-	-20 000.00	298 331.50
La Tuilière travaux compl. extérieur	143 053.00	128 742.90	-	-7 155.00	121 587.90
Trottoir ch. des Limites	190 451.40	119 505.10	-	-7 970.00	111 535.10
Bois d'Amont drainage + passage	124 950.60	67 450.60	-	-11 500.00	55 950.60
Canalisation + collecteur Mollies	84 877.85	1.00	-	-1.00	-
Viabilisation terrains crèche + para	475 788.90	413 944.90	-	-15 922.00	398 022.90
Mini-Déchetteries « Tuilière »	149 989.50	89 989.50	-	-15 000.00	74 989.50
Centre scolaire aménagt extérieur 1ère	1 329 966.90	1 189 966.90	-	-70 000.00	1 119 966.90
Menuiserie aménagt suite crèche + place	884 374.45	569 287.00	-	-39 566.00	529 721.00
Radio aménagement	277 948.15	238 246.15	-	-14 015.00	224 231.15
Gobé, acquisition 596 m ²	210 000.00	93 198.05	-	-5 769.00	87 429.05
Etude, réalisation Rennex-Fayards-Limites	98 307.70	88 307.70	-	-4 630.00	83 677.70
Glaise, réfection	118 223.60	106 932.60	-	-5 941.00	100 991.60
Valavran, aménagt piétons + cycle	1 690 863.70	1 100 552.25	-	-84 095.00	1 016 457.25
Bisons, aménagt piétons + cycle	249 016.80	224 016.80	-	-12 500.00	211 516.80
Mojonne, rénovation collecteur EU-EP	258 789.55	1.00	-	-1.00	-
Valavran, collecteur (Collèx-Mojonne)	903 795.55	853 795.55	-207 461.75	-30 493.00	615 840.80
Printanière, rénovation collecteur	213 277.85	1.00	-	-1.00	-
Mollies, mini-déchetterie	134 701.50	106 701.50	-	-14 000.00	92 701.50
Entretien du réseau routier	1 188 000.00	338 520.35	-	-59 400.00	279 120.35
Renat. Nant-des-Limites/ch. Glaise	341 943.55	291 943.55	-	-10 000.00	281 943.55
Rennex-Limites-5 chemins, collecteur	50 000.00	48 333.00	-	-1 667.00	46 666.00
Collecteur Follies-Nant du Gobé	1 675 584.50	1 559 490.50	116 094.00	-41 608.00	1 633 976.50
Centre scolaire aménagt ext. 3ème étape	1 024 764.15	969 649.95	10 114.20	-51 422.00	928 342.15
Espace Santé, revêtement + déchetterie	183 098.40	177 270.40	5 828.00	-10 000.00	173 098.40
Chânats, zone 20 km/h	150 000.00	3 000.00	32 011.80	-7 500.00	27 511.80

Désignation	Investissement initial net	Solde au 01.01.2017	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2017
William-Rapp./Gd-Bonnets, étude zone 20 km/h	25 000.00	6 986.70	29 949.75	-	36 936.45
Aux-Folies, collecteur privé	800 000.00	60 004.85	269 050.45	-	329 055.30
Roselière, mini-déchetterie	180 000.00	94 811.35	21 715.20	-18 000.00	98 526.55
Chemin piétons Rennex-Collex	500 000.00	-	362 536.40	-25 000.00	337 536.40
Etude quartier Champs-du-Château	350 000.00	-	38 335.55	-	38 335.55
Etude ch. Glaise liaison Champs-du-Château	30 000.00	-	6 000.00	-	6 000.00
Etude aménagt piétons Nant-du-Gobé/Vengeron	30 000.00	-	15 973.60	-	15 973.60
Déchetterie De-Sernarclens De-Riencourt	345 000.00	-	193 238.95	-34 500.00	158 738.95
Total Ouvrages de génie civil	41 940 763.37	16 965 698.86	1 068 099.70	-1 213 005.35	16 820 793.21

Terrains bâtis

Dépôt voirie	1 431 319.00	1.00	-	-1.00	-
Immeuble 329, rte de Lausanne	181 742.70	1.00	-	-1.00	-
Réfection Mairie 1992	128 930.50	1.00	-	-1.00	-
Dépôt pompiers Colovrex		1.00	-	-1.00	-
Local pompiers	390 068.25	155 978.25	-	-13 005.00	142 973.25
BEC 1 Intercommunal PC	1 503 073.00	122 871.70	-	-48 200.00	74 671.70
BEC 2 Abri communal PC Bellevue	1 039 801.00	1.00	-	-1.00	-
Parcelle 2872, an. 1971, 2922 m ² , école	254 280.00	1.00	-	-1.00	-
Groupe scolaire	2 203 242.00	1.00	-	-1.00	-
Réfection groupe scolaire 92	248 910.15	1.00	-	-1.00	-
Agrandissement groupe scolaire	2 410 000.00	508 092.00	-	-508 092.00	-
Ecole enfantine		1.00	-	-1.00	-
Aménagement groupe scolaire		1.00	-	-1.00	-
Aménagement trois classes		1.00	-	-1.00	-
Couvert fontaine publique		1.00	-	-1.00	-
Bâtiment Colovracum		1.00	-	-1.00	-
Dépôt matériel cantonniers		1.00	-	-1.00	-
Centre récupération déchets	238 645.60	1.00	-	-1.00	-
Rénovation locaux communaux	1 078 044.65	1.00	-	-1.00	-
Transformation chaufferie	249 689.95	1.00	-	-1.00	-
Aménagement locaux mairie	72 000.80	1.00	-	-1.00	-
Rénovation salle sociétés	187 715.54	1.00	-	-1.00	-
Transform. bât. scolaire Mollies	399 177.15	119 177.15	-	-119 177.15	-
Préau couvert école	402 614.00	161 113.45	-	-20 150.00	140 963.45
Secrétariat-Réception mairie	341 689.05	1.00	-	-1.00	-
Installation toit. photovoltaïque	2 391 806.05	1.00	-	-1.00	-
Dépôt voirie village	199 066.65	1.00	-	-1.00	-
« La Tuilière » Travaux préparatoire	498 565.65	1.00	-	-1.00	-
Local La Cale et archives	475 930.28	300 330.28	-	-17 700.00	282 630.28
Parking Gitana	2 900 000.00	1 829 600.00	-	-107 800.00	1 721 800.00
Ecole Gitana	2 320 000.00	1 463 200.00	-	-86 100.00	1 377 100.00
Patinoire artificielle de 360 m ²	159 800.10	1.00	-	-1.00	-
Parascolaire étude + compl + construction	5 965 674.40	5 126 434.15	-	-209 810.00	4 916 624.15
Local Sauvetage étude + réfection	1 945 391.25	900 390.25	-97 695.63	-31 667.00	771 027.62
Gitana, esplanade + buvette	1 300 022.80	1 215 022.80	-	-43 395.00	1 171 627.80
Colovracum, rénovation fenêtres	180 000.00	128 823.80	-	-9 000.00	119 823.80
Mairie - transformation	2 002 000.00	49 975.70	112 876.05	-66 735.00	96 116.75
Port Saladin - crédit d'étude	12 000.00	-	6 847.20	-	6 847.20
Total Terrains bâtis	33 111 200.52	12 081 033.53	22 027.62	-1 280 855.15	10 822 206.00

Terrains non bâtis

Parcelle 3420 + 3422, 4.10.89, 14902 m ²	2 162 360.00	326 160.00	-	-	326 160.00
Rampe des Romelles	86 000.00	1.00	-	-1.00	-
Parcelle 1924, 268 m ² , Epuisoir		1.00	-	-1.00	-
Parcelle 1110, 19.3.1857, 3884 m ²		1.00	-	-1.00	-
Parcelle 3174, année 1983, 2637 m ²		1.00	-	-1.00	-
Parcelle 3163, année 1982, 2114 m ²		1.00	-	-1.00	-
Parcelle 2362, année 1983, 2726 m ²		1.00	-	-1.00	-
Centre de délassement et de sports	208 573.20	1.00	-	-1.00	-
Place de jeux Roselière	200 648.60	1.00	-	-1.00	-
Plage Gitana	350 000.00	266 000.00	-	-12 000.00	254 000.00
Renaturation du Nant-des-Limites	436 999.10	274 659.10	-	-11 000.00	263 659.10

Désignation	Investissement initial net	Solde au 01.01.2017	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2017
Renaturation du Nant-des-Limites	1 600 000.00	0.00	149 718.45	-45 000.00	104 718.45
Total Terrains non bâtis	5 044 580.90	866 827.10	149 718.45	-68 008.00	948 537.55
Mobiliers, machines, véhicules					
Mobilier administratif		1.00	-	-1.00	-
Matériel service du feu		1.00	-	-1.00	-
Mobilier scolaire	129 997.80	1.00	-	-1.00	-
Matériel de voirie		1.00	-	-1.00	-
Camionnette Multi Lift	81 301.00	32 401.00	-	-8 150.00	24 251.00
Balayeuse	248 489.10	98 489.10	-	-24 625.00	73 864.10
Mobilier urbain + jeux La Tuilière	189 714.80	113 714.80	-	-19 000.00	94 714.80
Mobilier parascolaire	140 000.00	86 910.70	-	-17 500.00	69 410.70
Véhicule Pionner Pompiers	199 855.00	115 373.00	-	-16 482.00	98 891.00
Acquisition véhicule voirie	151 900.00	136 700.00	-	-15 200.00	121 500.00
Vidéosurveillance école + Gitana	125 000.00	0.00	57 466.80	-	57 466.80
Vidéosurveillance parking Chànats	40 500.00	0.00	59 789.25	-	59 789.25
Total Mobilier, machines, véhicules	1 306 757.70	583 592.60	117 256.05	-100 961.00	599 887.65
Autres biens					
Elaboration PdCom	250 000.00	45 283.60	96 604.55	-50 000.00	91 888.15
Total Autres biens	250 000.00	45 283.60	96 604.55	-50 000.00	91 888.15
Communes					
4 Parts COFICOGE		2 000.00	-	-	2 000.00
Total Communes	0.00	2 000.00	0.00	0.00	2 000.00
Propres établissements					
Part. perm. Fondation élargt rampe	1 200 000.00	1 200 000.00	-	-	1 200 000.00
Capital dotation Fondation p/log.	129 440.00	129 440.00	-	-	129 440.00
Prêt à la Fondation	1 275 000.00	1 275 000.00	-	-	1 275 000.00
Total Propres établissements	2 604 440.00	2 604 440.00	0.00	0.00	2 604 440.00
Sociétés d'économie mixte					
Actions CGN		1.00	-	-1.00	-
Capital dotation S.I.		59 250.00	-	-	59 250.00
3750 + 1695 Actions nominatives BCGe		431 875.00	200 010.00	-	631 885.00
Actions CGN		3.00	-	-3.00	-
1695 Actions nominatives BCGe		200 010.00	-200 010.00	-	-
Total Sociétés d'économie mixte	0.00	691 139.00	0.00	-4.00	691 135.00
Subv. invest. Communes et propres établ.					
Stade Marc-Burdet	249 550.00	154 750.00	-	-11 850.00	142 900.00
Centre sportif de la Vigne Blanche	2 099 109.23	1 021 909.23	-	-48 700.00	973 209.23
Subvention étanchéité Parking « Tuilière »	119 904.00	1.00	-	-1.00	-
Finan. étude + construction crèche	2 445 653.02	2 060 777.18	-26 694.70	-79 260.00	1 954 822.48
Financement mobilier crèche	154 050.00	78 676.05	-	-19 260.00	59 416.05
FIDU	284 600.00	0.00	270 600.00	-	270 600.00
Total Propres établissements	5 352 866.25	3 316 113.46	243 905.30	-159 071.00	3 400 947.76
Subvention invest. institutions privées					
Paroisse protestante	200 000.00	0.00	200 000.00	-40 000.00	160 000.00
Paroisse catholique	23 300.00	0.00	23 300.00	-4 660.00	18 640.00
Total Institutions privées	223 300.00	0.00	223 300.00	-44 660.00	178 640.00
Total patrimoine administratif	89 833 908.74	37 156 128.15	1 920 911.67	-2 916 564.50	36 160 475.32

Tableau des amortissements du patrimoine financier

Désignation	Solde au 01.01.2017	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2017
Immeubles				
Parcelle 3866 parc des Aiglettes	300 000.00	-	-	300 000.00
Immeuble - 4 parc des Aiglettes	729 420.30	-	-	729 420.30
Parcelle 2635 - 325 route Lausanne	1 798 816.85	-	-	1 798 816.85
Parcelles 3824 Limites (2814/5 route de Collex)	917 534.00	-	-	917 534.00
Maisons Marettes 1-A-B, Ticoquins (Dubois)	2 921 598.65	-	-	2 921 598.65
Parcelle 3855 Tuilots	1 799 682.60	-	-	1 799 682.60
Parcelle 3386 Gitana	2 557 108.95	-	-	2 557 108.95
Parcelle 2224 - 11 chemin de La Chênaie	3 999 245.50	-	-	3 999 245.50
Parcelle 3962 - 316 route de Lausanne	2 949 834.80	-	-	2 949 834.80
Parcelles 3507 et 3963 - 318 route de Lausanne	6 230 826.80	-	-	6 230 826.80
Total Immeubles	24 204 068.45	0.00	0.00	24 204 068.45
Total patrimoine financier	24 204 068.45	0.00	0.00	24 204 068.45

Comptes d'exploitation pour l'exercice 2017

Compte général Réserve des immeubles

Immeubles	Produits	Charges
Total de la réserve des immeubles au 01.01.2017	351 414.46	
Résultats d'exploitation des immeubles 2017		
Parc des Aiglettes 4	60 470.00	23 270.85
Chemin des Marettes 1 - 1A - 1B	102 179.10	159 617.09
Route de Lausanne 325	85 392.00	6 490.00
Chemin de la Chênaie 11	78 000.00	10 314.65
Route de Lausanne 316	22 500.00	2 730.05
Route de Lausanne 318	32.10	21 709.90
Résultat d'exploitation au 31.12.2017	348 573.20	224 132.54
Total du résultat d'exploitation au 31.12.2017		124 440.66
	348 573.20	348 573.20
Total de la réserve des immeubles au 31.12.2017	475 855.12	

Tableaux des immeubles

Route de Lausanne 325	
Produits	
Loyers encaissés	85 392.00
Total des produits	85 392.00
Charges	
Entretien, rénov. courants	787.35
Honoraires, frais de régie	3 919.55
Assurance	1 783.10
Total des charges	6 490.00
Résultat d'exploitation	78 902.00

Parc des Aiglettes 4	
Produits	
Loyers encaissés	58 870.00
Machines à laver et séchoirs	1 600.00
Total des produits	60 470.00
Charges	
Charges courantes	14 033.20
Entretien, rénov. courants	8 012.65
Assurances	1 225.00
Total des charges	23 270.85
Résultat d'exploitation	37 199.15

Ch. des Marettes 1 - 1A - 1B	
Produits	
Loyers encaissés	99 475.00
Remboursement à recevoir	2 704.10
Total des produits	102 179.10
Charges	
Charges courantes	4 450.39
Entretien, rénov. courants	13 096.65
Rénovation immeuble	131 466.85
Assurances	1 895.30
Chauffage, eau, électricité	8 707.90
Total des charges	159 617.09
Résultat d'exploitation	-57 437.99

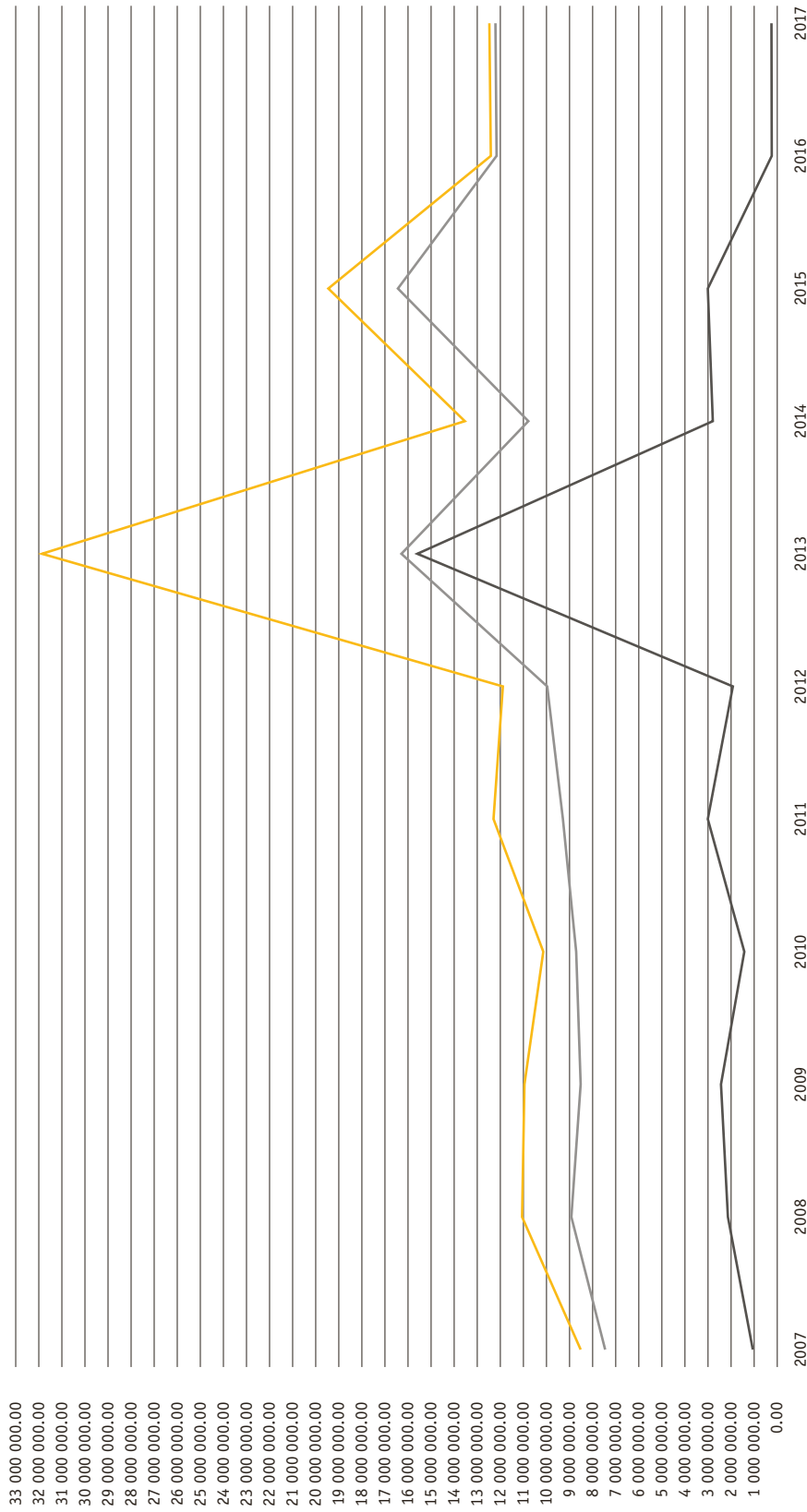
Chemin de la Chênaie 11	
Produits	
Loyers encaissés	78 000.00
Total des produits	78 000.00
Charges	
Charges courantes	6 945.45
Entretiens courants	2 966.20
Assurances	403.00
Total des charges	10 314.65
Résultat d'exploitation	67 685.35

Route de Lausanne 316	
Produits	
Loyers encaissés	22 500.00
Total des produits	22 500.00
Charges	
Charges courantes	1 773.90
Entretiens courants	434.25
Assurances	521.90
Total des charges	2 730.05
Résultat d'exploitation	19 769.95

Route de Lausanne 318	
Produits	
SIG, note de crédit	32.10
Total des produits	32.10
Charges	
Entretiens courants	2 719.45
Travaux	15 442.90
Chauffage, eau, électricité	2 514.85
Assurances	1 032.70
Total des charges	21 709.90
Résultat d'exploitation	(21 677.80)

Compte de fonctionnement

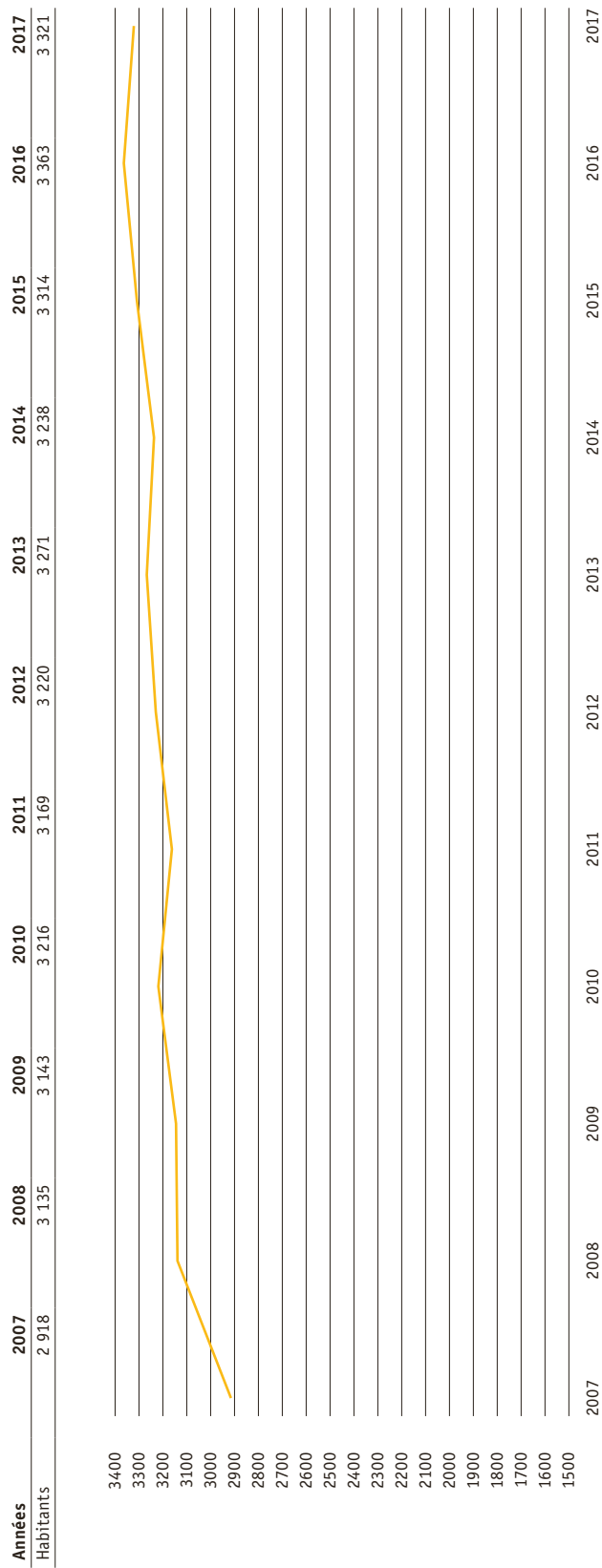
Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Revenus (CHF)	8 534 630.51	11 077 134.65	10 973 696.06	10 155 376.11	12 316 932.24	11 908 688.54	31 912 632.75	13 588 084.86	19 429 943.76	12 431 435.92	12 486 550.69
Charges (CHF)	7 471 376.19	8 936 453.84	8 534 354.54	8 728 350.68	9 304 268.00	9 984 610.11	16 313 762.38	10 806 990.50	16 407 450.46	12 181 510.20	12 223 792.39
Résultat (CHF)	1 063 254.32	2 140 680.81	2 439 341.52	1 427 025.43	3 012 664.24	1 924 078.43	15 598 870.37	2 781 094.36	3 022 493.30	249 925.72	262 758.30



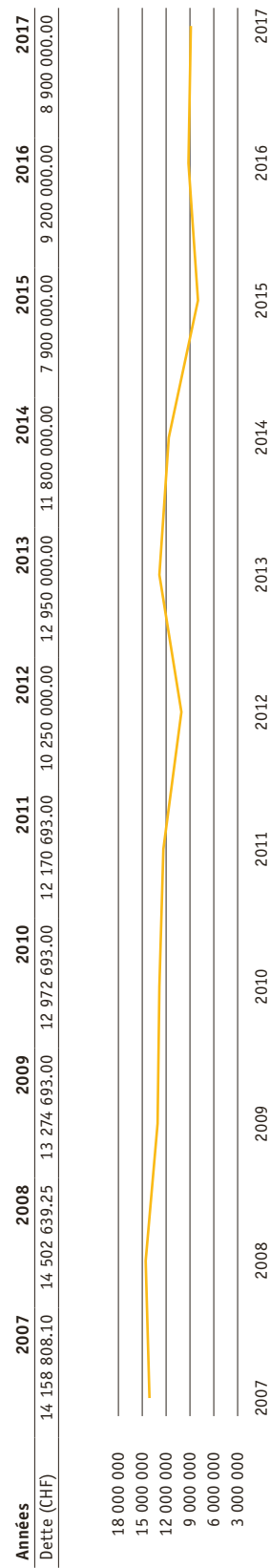
L'importante variation des courbes pour ces graphiques est due :
 Concernant les revenus : à une entrée fiscale exceptionnelle et unique
 Concernant les charges : à une provision pour restitution
 en 2015 d'une partie du boni au fonds de péréquation intercommunal

- Revenus
- Charges
- Résultat

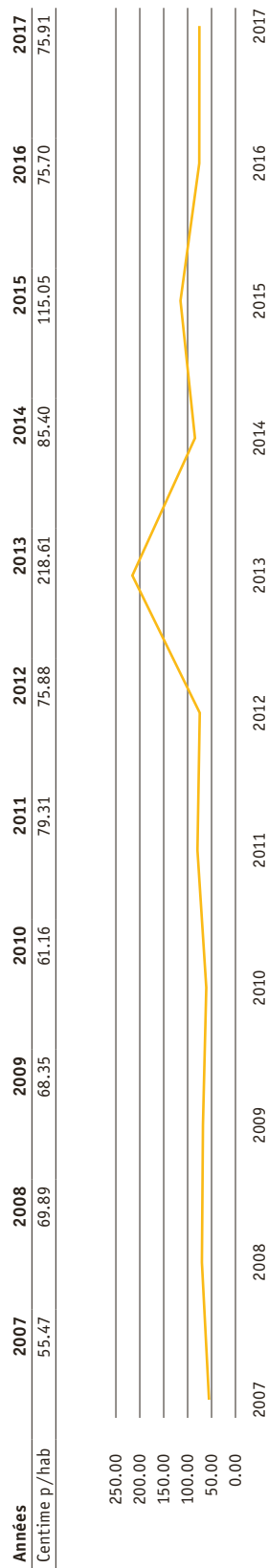
Evolution démographique



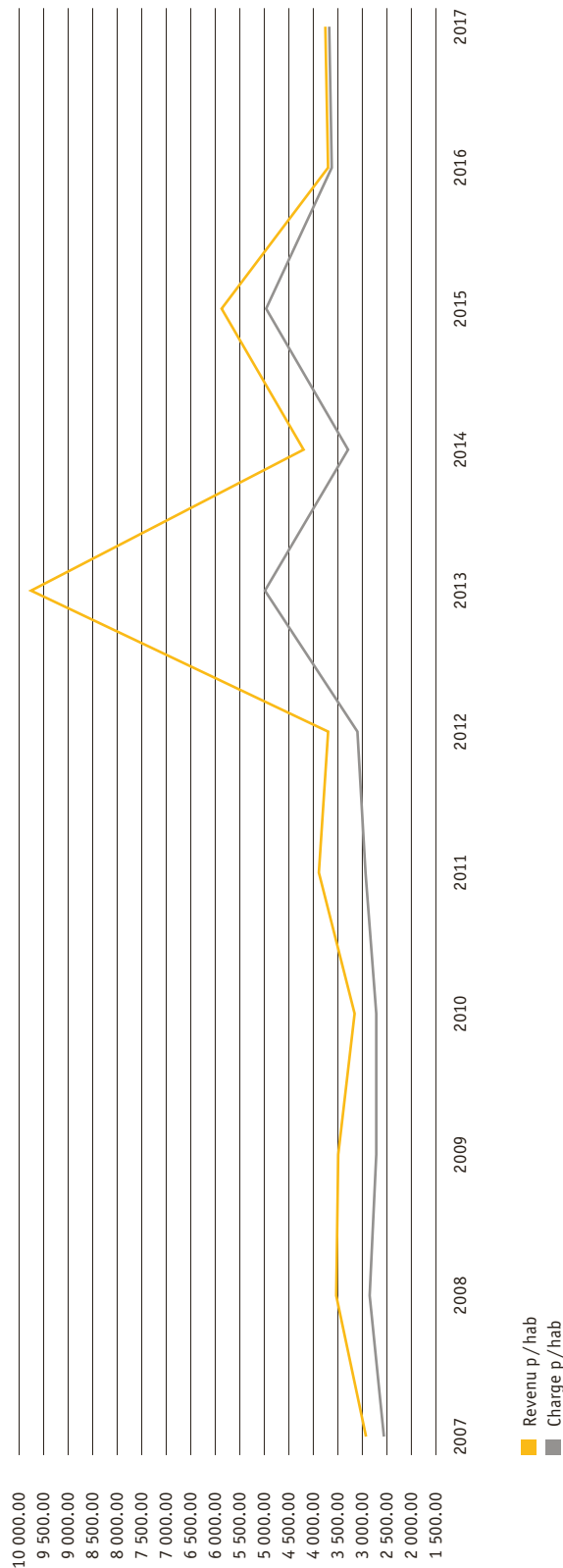
Evolution de la dette à moyen et long terme (p.a.)



Evolution du centime additionnel en francs par habitant



Evolution du revenu et de la charge en francs par habitant



BFB


BB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Rue de la Cornière 26
Case postale 5024
1211 Genève 11
Suisse


Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbg.ch
Web www.bfb.ch
Fondée en 1892

BFB

BFB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux directives aux organes de contrôle fiduciaire des Communes.
Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.


André TINGUELY
 Expert-réviseur agréé
 Réviseur responsable


Jessica SANTIÉ
 Experte-réviseur agréée

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- bilans et comptes de fonctionnement comparés (pages 3-6)
- comptes administratifs comparés (page 7)
- tableau du mode de financement (page 8)
- engagements hors bilan (page 9)
- tableau des amortissements du patrimoine administratif (pages 10-11)
- tableau des amortissements du patrimoine financier (page 11)
- liste des vérifications effectuées (pages 12-16)
- analyse et commentaires (pages 17-18)

BB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Rue de la Cornière 26
Case postale 5024
1211 Genève 11
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbg.ch
Web www.bfb.ch
Fondée en 1892

BFB

BFB

Rapport de l'organe de révision
au Conseil municipal de la
COMMUNE DE BELLEVUE

Genève, le 11 avril 2018
52/gnv9

Messdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Messieurs les Conseillers Administratifs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017, et avons procédé à l'analyse de la gestion financière et administrative de votre patrimoine.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil administratif alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les directives émises par le Département Présidentiel, les dispositions légales et les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

/.



Dicastères de Monsieur Daniel Fabbi

Tournée vers l'avenir, notre commune se développe, se densifie tout comme les prestations proposées aux habitants qui évoluent d'année en année. Avec mes collègues du Conseil administratif, nous suivons avec attention cette évolution et plaçons la qualité de vie des Bellevistes au cœur de nos actions.

L'accès direct au lac est une caractéristique emblématique de notre commune. Il doit donc être préservé, ce d'autant plus que la proximité avec le lac favorise un meilleur cadre de vie. A la belle saison, les habitants profitent volontiers du bord du lac pour se baigner ou tout simplement se ressourcer. Depuis quelques années, des animations, telles que Ciné Gitana, rythment la vie estivale au bord du lac. Ainsi, pour améliorer le site de Port Gitana, des travaux ont été lancés en automne 2017. Pour rappel, la Commune avait acquis deux parcelles supplémentaires dans le prolongement de l'esplanade Gitana en 2016. Outre l'agrandissement du site, ce chantier a pour but la création d'une plage de gravier ainsi qu'un espace de pelouse fleurie invitant à la détente et aux loisirs.

Un autre chantier conséquent a démarré en 2017, à savoir les travaux d'agrandissement de la mairie. Comme évoqué précédemment, Bellevue évolue et sa population augmente, une augmentation d'autant plus soutenue à l'avenir avec la venue de la banque Lombard Odier en 2022 et la création de nouveaux logements. Pour parer à ces défis, nous devons, en tant qu'autorités communales, anticiper nos besoins et surtout ceux de nos habitants. Pour cette raison, le bâtiment de la mairie sera doté d'espaces supplémentaires et polyvalents. Je tiens aussi à ce que les services soient concentrés en un seul lieu afin de faciliter non seulement l'accueil des habitants mais aussi favoriser les synergies entre les collaborateurs. Ces travaux seront aussi l'occasion pour réfectionner le bâtiment, notamment sa toiture.

La sécurité des usagers de la route, quels qu'ils soient, me tient particulièrement à cœur. En 2017, et après un important investissement intercommunal en vue de l'autorisation de construire, nous avons lancé la réa-

lisation d'un trottoir d'environ 900 mètres et d'une piste cyclable continue d'une longueur de 400 mètres sur le tronçon compris entre la route des Fayards et le chemin du Pertuis, tous deux reliant les routes de Collex et Rennex. La fin des travaux est prévue pour le début de l'année 2018. Qui plus est, un passage piéton sera aménagé sur l'îlot existant pour rejoindre les chemins des Bisons et du Marais-du-four. En définitive, cet ouvrage renforcera le réseau de cheminements piétonniers et d'axes cyclables dans la commune.

En ce qui concerne les travaux d'assainissement des bâtiments communaux, la toiture de la villa des Marettes a été complètement réfectionnée. En 2017, le remplacement des fenêtres à simple vitrage et de leurs embrasures se sont poursuivis, notamment à l'école Menuiserie. L'année prochaine, avec l'approbation budgétaire du Conseil municipal, nous installerons un monte-charge à l'école des Mollies et équiperons de mobilier trois salles du bâtiment des Aiglons, afin d'y accueillir, si besoin est à l'avenir, des classes.

Côté festivités, en octobre 2017, nous avons inauguré les travaux de renaturation du Nant-des-Limites. Par de belles couleurs d'automne, les autorités communales, accompagnées des habitants, ont parcouru le sentier pédestre Sans-Souci jusqu'au chemin de la Glaise, sous des airs de cornemuse avec le groupe de musique et de danse A Nosa Irmandade Galega na Suiza. Le chemin de la Glaise fait en effet partie de la Via Jacobi. Les curieux pourront d'ailleurs observer la coquille emblématique sculptée par Sylvio Asseo sur un banc en bois installé le long des voies CFF.

Le concept de gestion et de tri des déchets suivi par la Commune préconise le tout-enterré. Ainsi, et dans le cadre de mes compétences, à la mi-octobre 2017, nous avons installé une nouvelle déchetterie sur le chemin de la Chênaie. Les habitants du Coin-de-Terre disposent désormais d'un site de recyclage nouveau et complet. Afin de garantir la propreté de la commune mais aussi encourager les habitants

à trier leurs déchets, les points de récupération doivent être répartis proportionnellement sur notre territoire.

Au niveau du personnel communal, Enrica D'Alfonso, en charge du développement durable et de la communication, a quitté de son propre chef ses fonctions en juillet 2017. En tant que responsable du personnel communal et au nom du Conseil administratif, je tiens à la remercier chaleureusement pour son engagement et le précieux travail accompli. Début septembre 2017, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles collaboratrices, Christine Simond-Dottrens et Corinne Chao Blanco qui s'occuperont respectivement du développement durable et de la communication. Nous leur souhaitons plein de succès dans leur nouvelle fonction. Je profite également de ces lignes pour remercier mes collègues du Conseil administratif, le Conseil municipal,

la direction de la Mairie et l'ensemble des employés communaux pour la qualité du travail fourni.

En somme, en 2017, je me suis engagé aux côtés de mes collègues du Conseil administratif pour garantir un cadre de vie agréable aux habitants. Un cadre de vie qui, comme évoqué, repose notamment sur des aménagements publics propices aux loisirs, des sites de promenades sûrs, des bâtiments communaux modernes mais aussi des points de récupération des déchets accessibles. Je suis convaincu qu'en restant à l'écoute des habitants et en étant prévoyants, nous accompagnerons notre commune dans un développement soutenu et de qualité. C'est un principe qui m'est cher et que je maintiendrai dans la suite dans mon mandat.

Daniel Fabbi

Conseiller administratif

Etat civil

Statistiques 2017

Depuis le 1er janvier 2008, l'arrondissement de l'état civil de Pregny-Chambésy regroupe les offices de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Le Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy.

En 2018, un nouvel arrondissement sera créé et inclura également les communes de Versoix et de Céligny.

Etat civil de Pregny-Chambésy

Route de Pregny 47

1292 Chambésy

T 022 758 03 20/21

F 022 758 03 22

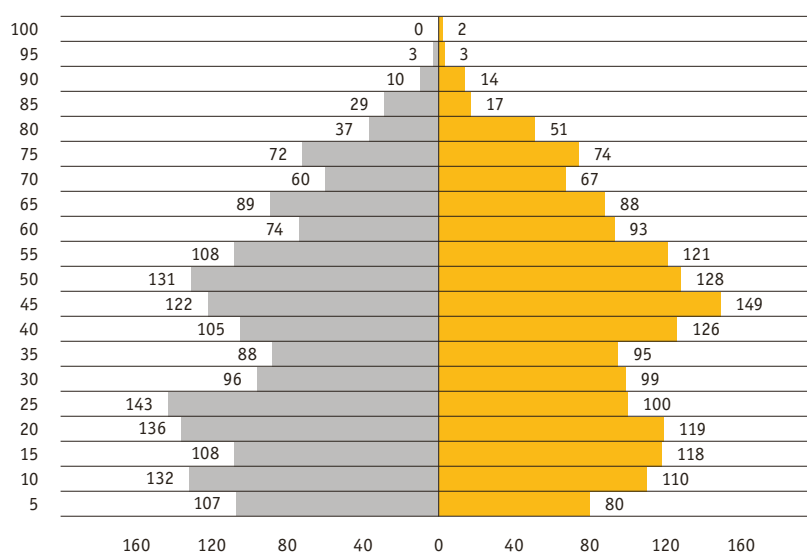
Heures d'ouverture :

Lundi - vendredi 8h - 12h et 14h - 17h

Mercredi 8h - 16h

	Arrondissement	Bellevue
Naissances	0	0
Reconnaissances	48	10
Mariages	90	5
Partenariats	1	0
Partenariats (PACS)	0	0
Partenariats (PACS / Résiliation)	0	0
Mandats d'inaptitudes	8	1
Décès	80	8
Changements de nom	27	2
Naturalisations	373	62
Saisies faites	255	-
Actes établis	1166	-

Pyramide des âges



■ Nombre d'hommes : 1'650

■ Nombre de femmes : 1'654

Personnel communal

Après sept années passées à la Mairie de Bellevue, Enrica D'Alfonso s'en est allée vers de nouveaux horizons. Elle a fait preuve d'un grand investissement et de professionnalisme dans les projets liés au développement durable, la gestion des déchets ainsi que la communication. La Commune de Bellevue la remercie pour son engagement et lui souhaite beaucoup de succès pour la suite.

Depuis septembre 2017, le personnel communal compte deux nouvelles employées, Christine Simond-Dottrens et Corinne Chao Blanco, toutes deux employées à mi-temps. En charge du développement durable, Madame Simond-Dottrens déploie des actions propres à l'Agenda 21 sur la commune. Elle

coordonne également la récupération des déchets et la sécurité en collaboration directe avec des mandataires externes. Madame Chao Blanco gère la communication de la commune, en particulier le journal communal et le site internet. Elle s'occupe du stock informatique communal et collabore sur diverses tâches administratives.

En 2017, Claire Albanese, directrice de l'administration et des finances, ainsi que José Costa, responsable du Service des bâtiments, ont fêté respectivement leurs 15 et 20 ans de mairie! La Commune les félicite pour leur engagement indéfectible et leur souhaite beaucoup de plaisir pour la suite de leur carrière professionnelle.

Travaux publics

Réfection du chemin de la Glaise

Au printemps 2017, le tronçon du chemin de la Glaise compris entre le Nant-des-Limites et le chemin des Mastellettes a été réfectionné en grave stabilisé. Par ailleurs, des bancs ainsi que des sculptures en bois réalisés par le sculpteur Sylvio Asseo ont été aménagés ultérieurement. Sur le banc en bois, la coquille de Saint-Jacques est représentée, rappelant ainsi le passage du chemin de pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle à cet endroit.

Renaturation du Nant-des-Limites

C'est par de belles couleurs d'automne que les travaux de renaturation du Nant-des-Limites ont été inaugurés le 14 octobre. Près de 100 personnes ont profité de la partie officielle, du spectacle de danse et de musique du groupe Irmandade Galega na Suiza ainsi que de la présence et dédicace d'A.L. Host, auteure du livre « La voie des cœurs Nomades ». Ce fut aussi l'occasion de présenter les sculptures de Sylvio Asseo.

Nouvelle déchetterie à la Chênaie

Soucieuse de l'environnement et du tri sélectif, la Commune de Bellevue a doté son dispositif de déchetteries enterrées d'un nouveau site sur le chemin de la Chênaie, à proximité du Coin-de-Terre. Depuis la mi-octobre 2017, les riverains peuvent apporter leurs déchets sur ce site qui prévoit la récupération des ordures ménagères, des déchets de cuisine, du PET, du papier, de l'aluminium et fer blanc, des piles ainsi que du verre. L'utilisation des déchetteries est soumise au règlement communal relatif à la gestion des déchets.

Villa des Marettes

La toiture de la villa des Marettes a été complètement réfectionnée en fin d'année 2017. Ces travaux ont été financés par la Commune.

Chemin piétonnier et piste cyclable entre les routes de Rennex et de Collex

Afin de renforcer la sécurité des usagers de la route, en particulier des piétons et des cyclistes, la Commune de Bellevue a entrepris des travaux afin de créer un nouveau chemin piétonnier entre le rond-point des cinq chemins sur la route de Rennex et la route de Collex d'une longueur de 900 mètres. Un passage piéton a été aménagé sur l'îlot existant pour rejoindre les chemins des Bisons et du Marais-du-four.

Cet ouvrage a également permis la création d'une piste cyclable de 400 mètres.

Augmentation de la capacité du cimetière

En 2017, le nombre d'emplacements dévolus aux tombes à ligne a augmenté, ce qui permet aux personnes, couples ou familles qui le souhaitent, de réserver un emplacement.

Agrandissement du bâtiment de la mairie

Des travaux d'agrandissement du bâtiment de la mairie, construit en 1888, ont commencé en automne 2017. Ce chantier a pour but de réfectionner mais surtout d'agrandir le bâtiment de la mairie. Dotée de 100 m² supplémentaires, le bâtiment réfectionné disposera de nouveaux espaces de travail, ainsi que d'un nouvel étage au-dessus de l'ancienne réception. Polyvalents, ces espaces pourront être voués à une utilisation particulière selon les opportunités, comme par exemple un bureau, un point d'information, un guichet, etc. Les anciens locaux de la Banque Cantonale de Genève seront entièrement affectés au service de la Mairie. L'isolation de la toiture du bâtiment est comprise dans les travaux. D'un point de vue architectural, les façades extérieures seront conservées tout comme la traditionnelle horloge murale. Depuis les années 2000, la population de la commune n'a cessé de croître. Une augmentation qui sera d'autant plus importante avec le développement du site de Champ-du-Château et du quartier des Tuileries. Aussi, cet agrandissement permettra de garder tous les

services en un seul lieu. La fin du chantier est prévue pour fin 2018.

Réaménagement du bord du lac

Fin 2017, les travaux de réaménagement du bord du lac ont démarré sur l'esplanade Gitana. Propriétaires des parcelles depuis 2016, la Commune de Bellevue et le Canton ont décidé de réaménager ce site en créant un véritable site de baignade qui s'étendra jusqu'à la ruelle de l'Épuisoir. La promenade existante mènera également vers une pelouse fleurie. La population pourra profiter de ce nouvel espace à la belle saison 2018. Le montant total des travaux s'élève à CHF 1'600'000.-.

Collecteur eaux usées et pluviales Aux-Folies

Suite à la réalisation du collecteur entre les chemins des Tuileries et Aux-Folies, le chantier d'assainissement des eaux du bassin versant du chemin Aux-Folies a été initié fin mars 2017. Ainsi, ces travaux ont débouché sur l'installation de collecteurs des eaux usées et pluviales, ainsi que sur la pose d'une nouvelle conduite d'eau des Services industriels de Genève. La chaussée a également été réfectionnée provisoirement à la fin du chantier et deux bornes hydratantes ont été mises en place. Ces installations collectives sont privées et conformément à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 4 juin 1987, les frais de réalisation étaient en partie à la charge des propriétaires (jusqu'à un plafond de CHF 25'000.-). Les frais de réalisation excédentaires ont été pris en charge par la Commune via le fonds intercommunal d'assainissement des eaux.

Communication

La communication a connu un nouveau souffle. Depuis 2011, l'identité visuelle de la Commune fait l'objet d'une réflexion approfondie. En 2017, cette réflexion a atteint un point culminant puisque la mise en page des publications institutionnelles a été complètement harmonisée afin de la rendre plus propre, claire et surtout accessible. Depuis mars 2017, le journal communal «Votre mairie vous informe» est ainsi publié avec une nouvelle mise en page. Les photos de couverture représentent un paysage communal et font écho à l'éditorial. Le texte est réparti sur 3 colonnes et s'aligne ainsi sur la mise en page des magazines usuels. Une couleur est associée à chaque chapitre et certaines informations sont mises en exergue dans des encadrés. Pour poursuivre cette démarche, la mise en page des tous-ménages a également été revue pour adopter un style plus formel et synthétique. Le site internet sera également revu et les discussions ont démarré fin 2017.

Quelques chiffres

2017, c'est:

- 4 journaux communaux.
- 99 publications sur la page facebook de la Commune de Bellevue.
- 26 actualités sur le site internet.
- 1 communiqué de presse conjoint avec l'Etat de Genève et les Services industriels de Genève.

Magazine #local

Le 25 septembre 2017, la commission sociale du Groupement des communes de la rive droite du lac (GCRDL) et Léman Bleu ont signé une convention pour développer le magazine #local sur les communes de Genthod, Bellevue, Pregny-Chambésy, Le Grand-Saconnex, Céligny, Collex-Bossy et Versoix en 2018. #local est une émission de proximité qui a pour ambition de décrire la vie locale des communes en retraçant leur actualité ou en allant directement à la rencontre des habitants et des associations. Dès 2018, cette émission sera diffusée à l'antenne du lundi au jeudi à 18h40 et à 18h35 le vendredi. Les sujets seront rediffusés pendant le week-end. Ils seront également disponibles sur la plateforme rivedroite.lemanbleu.ch.



Groupements intercommunaux

GIVB Groupement intercommunal du Centre sportif de la Vigne Blanche

BBB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Bérain SA
Rue de la Corvaine 26
Case postale 5024
1211 Genève 11
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
Email contact@bbg.ch
Web www.bb.ch

Fondée en 1892

BBB

Rapport de l'organe de révision
au Conseil intercommunal du

**GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF
DE LA VIGNE BLANCHE**
Bellevue

Genève, le 7 février 2018
52/ign/6

Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilans comparés et comparaison budgétaire et répartition) du Groupement intercommunal du Centre sportif de la Vigne Blanche pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil intercommunal alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions légales.

BBB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Bérain SA



André TINGUELI
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Jessica SAUTIER
Expert-réviseur agréée

Annexes :
Comptes annuels comprenant :

- Bilans comparés
- Comparaison budgétaire et répartition

1/4

GIC Groupement intercommunal pour la crèche

BBB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Bérain SA
Rue de la Corvaine 26
Case postale 5024
1211 Genève 11
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
Email contact@bbg.ch
Web www.bb.ch

Fondée en 1892

BBB

Rapport de l'organe de révision
au Conseil intercommunal du

**GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR
LA CRÈCHE**
Bellevue

Genève, le 7 février 2018
9/ign/14

Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux,


En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilans comparés, comparaison budgétaire et répartition) du Groupement intercommunal pour la Crèche pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil intercommunal alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.


Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions légales.

BBB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Bérain SA



André TINGUELI
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Jessica SAUTIER
Expert-réviseur agréée

Annexes :
Comptes annuels comprenant :

- Bilans comparés
- Comparaison budgétaire et répartition


1/3

GICORD Groupement intercommunal de compostage de la rive-droite du lac


berney associés

Page 2

Opinion d'audit
Selon notre compréhension, les comptes annuels du GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DE COMPOSTAGE DE LA RIVE-DROITE DU LAC pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Frédéric BERNIER
Expert-réviseur agréé



Sébastien BRODY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

BERNEY & ASSOCIES SA
Société fiduciaire

Annexe : comptes annuels (bilan et compte de résultat)

berney associés

Genève, le 13 mars 2018

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DE COMPOSTAGE DE LA RIVE-DROITE DU LAC, BELLEVUE, POUR L'EXERCICE 2017

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle et conformément à notre mandat, nous avons vérifié les comptes annuels du GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DE COMPOSTAGE DE LA RIVE-DROITE DU LAC pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Comité

Le Comité est responsable de l'établissement des comptes annuels, ainsi que de la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement de comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de contrôle

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de l'auditeur d'acquiescer à une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement de l'organe de contrôle, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'organe de contrôle prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels. Les procédures d'audit sont adaptées aux circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

/

berney & associés sa
société fiduciaire

8, rue de Saint-Jacques
case postale 5038
1000 Genève
T +41 58 234 86 00
F +41 58 234 86 01

4, rue d'Alpage
case postale 1039
1000 Genève
T +41 58 234 86 00
F +41 58 234 86 01

37, 44 de préfecture
case postale 16
1000 Genève
T +41 78 427 88 33
F +41 78 427 88 31


18, rue des Minimes
case postale 1000
1000 Genève
T +41 22 22 22 44
F +41 22 22 22 44

1, rue arthur penzlin
case postale 294
1000 Genève
T +41 58 234 86 00
F +41 58 234 86 00

berneyassociés.com

CGP - SUISSE | Crowe Horwath

Stade Marc-Burdet Groupement intercommunal stade Marc-Burdet



Global Audit Services SA, Genève

Geneve, le 19 février 2018

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
des comptes annuels du
GROUPEMENT INTERCOMMUNAL STADE MARC-BURDET
COLLEX-BOSSY


En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) du **GROUPEMENT INTERCOMMUNAL STADE MARC-BURDET, Collex-Bossy** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil du groupement intercommunal alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

GAS Global Audit Services SA



Catherine Wintler-Reynard
Expert-comptable
Réviser responsable

Annexes : comptes annuels

Rue des Pierre-de-Nilom 17 • CH-1007 Genève • T +41 (0)22 737 0150 • F +41 (0)22 737 0151 • info@gas.ch • www.gas.ch
Membre de chambre@chambre.ch et numero@numero.ch | Suisse
TVA n° CH15-100.305.752 TVA



Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements

Rapport de gestion, exercice 2017

Préambule

Créée en 1995, la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (Fondation) a achevé cette année son 23ème exercice.

Comme le prévoient ses statuts, la Fondation met à disposition des logements à loyer correspondant aux besoins de la population, notamment au bénéfice de la législation cantonale et fédérale en matière de logements à but social, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général.

La typologie de son parc immobilier va évoluer d'ici la fin 2019 avec 40 logements supplémentaires. Elle se présente actuellement comme suit:

Appartements										
Nb. de pièces	2	3	4	4 ^½	5	5 ^½	6	6 ^½	7	Tot.
Route de Lausanne	5	5	6		14		2		2	34
Chemin de la Roselière			4	19	1	9				33
Chemin des Aiglons					2		2		4	8
Chemin des Marettes		2	10		5		8			25
Totaux	5	11	35	3	28	2	10	4	2	100

Arcades Parkings	Arcades	Parking intérieur	Parking extérieur
Route de Lausanne	9	23	
Chemin de La Roselière		33	21
Chemin des Aiglons		15	
Chemin des Marettes		53	
Totaux	9	124	21

Faits marquants en 2017

Politique en matière de loyer

Depuis quelques années, la Fondation souhaite uniformiser les loyers de la route de Lausanne afin de tendre vers un montant de quelque 200 CHF/m². Cet objectif est difficile à atteindre car même après des travaux complets de rénovation (à titre d'exemple, les coûts de rénovation d'un appartement de 4 pièces à la rue de Lausanne peuvent s'élever jusqu'à CHF 70'000.-), une augmentation est soumise, selon la législation en vigueur, à un barème d'un montant maximum de CHF 3'405.- la pièce. Le loyer est ensuite bloqué pendant 3 ans.

Après un long débat, et considérant les taux d'intérêts particulièrement bas, le conseil de fondation (conseil) a renoncé à augmenter les loyers les plus bas et ne procédera à une augmentation que lors de changement de locataire. Par contre, en fin d'année, après avoir recalculé les surfaces des appartements situés au 2ème étage de l'immeuble des Aiglons, les loyers ont été homogénéisés pour cet étage, ce qui a conduit à une diminution pour 3 appartements.

Projet des Tuilots

Le projet des Tuilots a été modifié suite à une demande de la commission d'architecture. L'emplacement de l'immeuble a été déplacé de 1.2 mètres et le niveau des deux allées au bas de la parcelle est identique. L'autorisation de construire a été délivrée à la fin août et les travaux ont commencé en octobre. L'adjudication des travaux a permis de dégager une certaine réserve qui servira en priorité à améliorer certains équipements (par exemple les cuisines) ou installations communes. La porte d'accès au garage a été déplacée de sorte que les visiteurs devront s'annoncer pour obtenir l'ouverture de la porte.

Rénovations

Le conseil a approuvé le budget pour la rénovation des allées de la rue de Lausanne. Le carrelage, les boîtes aux lettres et les barrières seront remplacés de même que les portes des appartements. Le service du feu a demandé des exutoires de fumée en haut de chaque allée.

Evaluation des immeubles

Il convient de relever que la valeur des immeubles au bilan est la valeur comptable et qu'elle ne correspond pas à une réalité économique. L'exemple le plus frappant est celui de la rue de Lausanne, dont le montant indiqué au bilan est de l'ordre de 5 millions de francs, alors que tant sa valeur capitalisée sur les loyers que la valeur d'assurance sont d'environ 15 millions de francs. Dès 2018, les nouvelles normes MCH2 s'appliquent également à la Fondation et la valeur des immeubles sera la valeur de remplacement.

Loyers des immeubles de la Roselière

La régie a contacté l'Office du logement et de la planification foncière (Office) en vue d'adapter les loyers des immeubles de la Roselière. En effet, les résultats ont été négatifs pendant plusieurs années suite aux travaux nécessaires pour la remise en conformité du toit. L'Office a demandé non seulement des expertises mais également un dossier complet avec l'historique des problèmes rencontrés lesquels remontent à 2008.

Energie et chauffage

La Commune a entrepris différentes études pour trouver une solution de chauffage plus durable. Tant l'eau du lac que celle disponible dans la nappe souterraine ne permettent pas d'obtenir une source d'énergie à un coût raisonnable. En conséquence, une étude portera pour le remplacement de la chaufferie de la rue de Lausanne qui fonctionne encore au mazout par une nouvelle installation au gaz.

Composition du conseil de Fondation

La composition du conseil a été modifiée suite à la démission d'Isabel Garcia-Gill. Le Conseil municipal a désigné Sandra Schneider Branco pour la remplacer.

Comptes 2017 et budget 2018

Ce rapport de gestion présente et commente :

1. les comptes d'exploitation par groupe d'immeubles ;
2. le compte de pertes et profits 2017 ;
3. le bilan au 31 décembre 2017 ;
4. le rapport de révision ;
5. le budget des dépenses et recettes pour 2018.

Conformément aux statuts, ce rapport de gestion a été soumis, pour examen et approbation, à l'Exécutif et au Conseil municipal de la Commune.

Afin de faciliter la lecture du rapport, les sommes sont arrondies à la dizaine la plus proche.

Route de Lausanne 331 - 339



Ce groupe d'immeubles, face au lac et intégrant en arcade plusieurs commerces, a enregistré en 2017 des recettes locatives pour un montant CHF 800'910.-. Ces recettes locatives sont en légère baisse par rapport à l'année précédente (-0.7%). A noter que l'état des loyers est stable ; ces 4 dernières années les recettes ont varié entre CHF 796'300.- et CHF 809'350.-. Exceptionnellement bas l'an dernier, les frais de réparation et de rénovation ont retrouvé un niveau habituel ; ils se sont élevés à CHF 105'200.-. Quant aux charges financières, elles s'élèvent à CHF 116'880.- ce qui ne change pas. Mais l'an dernier, un crédit de 2 millions de francs avait été attribué par erreur à l'immeuble de la Roselière. Le résultat net d'exploitation atteint CHF 427'220.-.

Pour mémoire, d'importants travaux avaient été entrepris au cours de la précédente décennie pour entretenir cet immeuble (notamment au niveau des façades) et améliorer le confort par des plus-values (double vitrage des arcades, vitrages sur les balcons, amélioration de l'isolation des appartements, serrures électroniques à l'entrée des immeubles). La rénovation des allées a commencé en décembre avec un budget de plus de CHF 500'000.-.

Conformément aux buts sociaux de la Fondation, les loyers de ces appartements sont maintenus en dessous des moyennes du marché du logement genevois.

Concernant les arcades, la Fondation s'efforce de contribuer au maintien des commerces de proximité, essentiels à la vie de notre village et entend améliorer leur attractivité. Toutefois, il n'est pas toujours aisé de trouver des commerçants répondant à ces critères.

Le résultat d'exploitation de ces immeubles après impôts mais sans dotations aux provisions destinées à des travaux de rénovation s'élève à CHF 377'500.-.

Chemin de la Roselière 50-58



En 2017, les recettes locatives de ces immeubles s'élèvent à CHF 580'160.-. L'état locatif étant fixé par l'Office du logement et de la planification foncière, il est quasi identique à l'année précédente. Les charges d'exploitation se sont élevées à CHF 195'070.-, soit le montant le plus faible depuis 4 ans. Il convient de rappeler les résultats négatifs en 2014 et 2015 à la suite des travaux de la toiture. Quant aux charges financières, elles sont pratiquement inchangées puisqu'un emprunt à échéance fixe avait été conclu

et que celui-ci court jusqu'en février 2019. Le résultat d'exploitation de ces immeubles est à nouveau positif et s'élève à CHF 79'970 CHF.

Chemin des Aiglons 6-8



La Fondation est propriétaire des huit appartements réalisés par la Commune dans ces deux allées. Les autres locaux (dont les classes d'école) appartiennent à la Commune. La répartition des différents postes de charges d'exploitation entre propriétaires est traitée par convention comme dans une propriété par étages (PPE). Les rentrées locatives s'élèvent à CHF 299'680.-, soit une légère augmentation de CHF 5'410.- (+1.8%). Les charges d'exploitation ont augmenté de 31% mais cette hausse est temporaire. En effet, la Commune n'avait pas facturé certains loyers pour des places de parking, notamment un box depuis plusieurs années. Le changement de régie a permis de clarifier la situation. Ce poste est passé de CHF 30'300.- en 2016 à CHF 87'060.- en 2017, avec pour conséquence l'augmentation susmentionnée. Néanmoins, le résultat net d'exploitation est en hausse (+7.5%) car un crédit hypothécaire était arrivé à échéance dans le courant de l'année 2016. Le taux était passé de 3.38 à 0.75%, ce qui explique à nouveau la baisse des charges financières. Le résultat après impôts présente un solde positif de CHF 123 930.-.

Chemin des Marettes 3-5

Ces deux immeubles sont en location depuis l'été 2012. En 2017, les produits se sont élevés à CHF 705'950.-, en légère baisse de CHF 520.-. Toutes les places de parking sont louées. Les charges d'exploitation

sont passées de CHF 146'780.- à 156'930.-, soit une augmentation de 6.9%, essentiellement à cause des réparations courantes (+ CHF 10'580.-).



Concernant les charges financières, elles sont stables. La Fondation a souscrit un prêt de 9 millions pour une durée de 15 ans (avec des échéances en 2026 et 2027) et 1 million pour 10 ans (échéance en 2024). Ce prêt bénéficie d'un cautionnement simple de la commune.

Le résultat brut d'exploitation est de CHF 276'040.-, soit un résultat net après impôts de CHF 252'920.-.

Projet chemin des Tuilots



Depuis 2015, diverses charges sont comptabilisées pour ce projet. Il s'agit uniquement des charges d'administration liées à l'élaboration de ce dossier. En 2017, ces charges se sont élevées à CHF 28'900.-, alors que les investissements représentent déjà CHF 2'450'52.- (+ CHF 1'276'060.-). Ces derniers correspondent aux honoraires des architectes, des différents mandataires, à certaines taxes (Office du logement

et de la planification foncière et fonds intercommunal d'assainissement) et aux coûts des travaux puisque ceux-ci ont commencé en octobre 2017.

Compte de pertes et profits au 31 décembre 2017

Ce compte est l'agrégation des comptes d'exploitation des quatre groupes d'immeubles de la Fondation.

Les recettes locatives globales s'élèvent à CHF 2'386'700.-, montant stable par rapport à 2016. Les charges d'exploitation sont en hausse (+ 10.8%) par rapport à l'exercice précédent; elles s'élèvent à CHF 747'080.-. Cette augmentation provient principalement du début de la rénovation des allées à la rue de Lausanne et d'une régularisation de loyers dus à la Commune pour des places de parking dans le bâtiment des Aiglons.

Concernant les emprunts, depuis 2015, un prêt sur les immeubles de la rue de Lausanne a été accordé par la Commune pour un montant de CHF 1'275'000.- à 0.9%. De manière générale, la plupart des emprunts de la Fondation portent essentiellement sur du moyen et long terme, afin de garantir la stabilité des charges financières. Le prochain emprunt qui arrivera à échéance concerne les immeubles de la Roselière, en février 2019.

En 2017, le total des charges financières a baissé et s'élève à CHF 601'840.- (- CHF 40'640.-), pour un total de fonds étrangers de CHF 25'211'800.-. Le taux moyen des intérêts s'élève donc à 2.39%.

Les frais d'administration de la Fondation sont stables, mais le total présente un montant plus élevé, car en 2016, le remboursement suite à un litige avec un fournisseur avait réduit les coûts totaux. Ils s'élèvent pour 2017 à CHF 78'430.- contre CHF 62'690.- l'an dernier.

Le résultat global d'exploitation (après impôts) se monte à CHF 81'890.-. Ce montant prend en compte plusieurs provisions, dont une pour le projet des Tuilots de CHF 600'000.-. Les amortissements des dettes à long terme s'élèvent à CHF 120'760.-

et sont directement comptabilisés au passif du bilan.

Le rendement de l'ensemble de nos immeubles (résultat d'exploitation) par rapport aux fonds propres et aux fonds étrangers est de 2.87% et donc en légère baisse. Ce taux était de 3.03% l'an dernier, mais les charges d'exploitation ont augmenté (voir ci-contre).

Bilan au 31 décembre 2017

A l'actif, pour le projet des Tuilots, les honoraires des architectes, des autres mandataires et des premières entreprises intervenues sur le chantier ont été activés. A fin 2017, le montant enregistré au bilan s'élève à CHF 2'450'520.- (contre CHF 1'174'460.- à fin 2016) soit une augmentation de CHF 1'276'060.-. Cette augmentation sensible s'explique par le début des travaux en octobre 2017. Il convient de souligner que ce projet a pu être intégralement financé par la trésorerie de la Fondation jusqu'à fin 2017.

Au passif, les dettes à moyen et long terme baissent de CHF 120'760.- pour s'élever au total à CHF 25'185'060.-. Les provisions ont augmenté: celles pour des travaux d'entretien et de rénovation s'élèvent désormais à CHF 1'370'000.- alors que celles pour le projet des Tuilots sont désormais de 3.445 millions de francs (+CHF 600'000.-).

Le rapport fonds propres/fonds étrangers augmente pour la 3ème année consécutive et s'établit, à 30.2% (par rapport à 26.3% en 2015 et encore 28.3% l'an dernier,) sur la base des engagements financiers globaux s'élevant à CHF 36'110'580.-. Ce rapport va sensiblement changer l'an prochain avec de nouveaux emprunts pour financer le projet des Tuilots, même si la dotation en capital augmente à la faveur de la cession du terrain par la Commune sans contrepartie financière.

Budget 2018

Les principaux éléments du budget 2018 se présentent comme suit:

Route de Lausanne 331 - 339

- Recettes locatives: CHF 810'000.-
- Remplacement de cuisines ou salles de bain: CHF 50'000.-
- Travaux de rénovation: CHF 450'000.-
- Prévision d'un résultat d'exploitation: CHF 50 000.-

Chemin de la Roselière 50 - 58

- Recettes locatives inchangées, de l'ordre de CHF 580'000.-
- Divers travaux de réparation: CHF 100'000.-
- Prévision d'un résultat d'exploitation de l'ordre de CHF 180'000.-

Chemin des Aiglons 6 - 8

- Recettes locatives en légère baisse de l'ordre de CHF 290'000.-
- Peu de changement des charges d'exploitation
- Prévision d'un résultat d'exploitation positif de CHF 180'000.-

Chemin des Marettes 3 - 5

- Recettes locatives de CHF 700'000.-
- Les charges d'exploitation sont estimées à CHF 160'000.-
- Prévision d'un résultat d'exploitation positif brut de CHF 280'000.-

Projet des Tuilots

- En 2018, les investissements devraient s'élever à environ 8-10 millions de francs.

La régie

Depuis 2016, le mandat de gérance est confié à l'agence immobilière Burger SA (www.burger-sa.ch).

La Fondation est régulièrement en contact avec la direction et les collaborateurs en charge de la gestion, de la location, des travaux et de la comptabilité, afin d'assurer la bonne gestion du parc immobilier et bénéficier des prestations répondant aux besoins

des locataires. Des séances de coordination ont lieu chaque semestre.

Si la Fondation souhaite demeurer proche des Bellevistes, elle veille cependant à la bonne gestion de la relation locataires-régie. Ainsi, la Fondation tient à ce que toute demande de travaux ou de location d'appartements, d'arcades ou de places de parc soit adressée à la régie. Cette dernière tient notamment à jour une liste d'attente des candidats-locataires. Afin d'assurer la prise de contact avec les candidats lors de vacance d'appartements, il est demandé aux candidats de renouveler ou confirmer chaque année les informations les concernant. Enfin, la régie tient aussi la comptabilité de la Fondation, en collaboration avec Anne Dufour, secrétaire administrative.

Les organes de la Fondation

Depuis le début de la législature, en janvier 2016, le conseil de Fondation est composé des personnes suivantes :

- Bernard Taschini (président, membre du Bureau)
- Anne-Catherine Hurny (vice-présidente, membre du Bureau)
- Jean-Marc Carrillo (membre du Bureau)

Commission d'attribution des logements

- Raphaël Petite (président de la commission)
- Isabel Garcia Gill, puis Sandra Schneider Branco
- Grégoire Métayer

Commission des travaux

- Véronique Barbey (présidente de la commission)
- Yvette Clivaz Beetschen
- Mylène Schopfer Sandoz

Conformément aux statuts, les membres du conseil de Fondation ont été désignés par le Conseil administratif (2 membres) et le Conseil municipal (7 membres). Durant le courant de l'été, Isabel Garcia-Gill a démissionné et le Conseil municipal a désigné en octobre Sandra Schneider Branco pour la remplacer. A la fin de l'année, le conseil était composé comme suit :

- Bernard Taschini
- Anne-Catherine Hurny
- Jean-Marc Carrillo
- Raphaël Petite
- Sandra Schneider Branco
- Grégoire Métayer
- Véronique Barbey
- Yvette Clivaz Beetschen
- Mylène Schopfer Sandoz

Le conseil a tenu 5 séances au cours de l'exercice écoulé. Il est l'organe décisionnaire de la Fondation. Le Bureau se réunit régulièrement pour régler les affaires courantes et urgentes de la Fondation.

En 2017, la commission d'attribution des logements a procédé à l'attribution de 5 appartements. Les critères d'attribution privilégient toujours le lien avec la commune, un taux d'occupation normal et un taux d'effort raisonnable. Concernant les arcades, l'objectif de la Fondation est d'accueillir en priorité des commerces de proximité. Toutefois, cela n'a pas été possible en 2017, une arcade a été reprise par un commerce de rachat d'or.

La commission des travaux doit veiller au maintien du patrimoine immobilier de la Fondation. A cet effet, elle apprécie en permanence l'état des immeubles comme des aménagements extérieurs et propose au conseil la réalisation de travaux d'entretien et de rénovation ainsi que leur planification. En 2017, elle a ainsi conduit les procédures d'appels d'offres et effectué différents choix pour la rénovation des allées des immeubles de la rue de Lausanne. Les travaux ont débuté en fin d'année.

Anne Dufour est la secrétaire administrative de la Fondation.

La Fiduciaire CF Compagnie fiduciaire de révision SA est l'organe de vérification des comptes.

Bilan au 31 décembre 2017

Actif

	Au 31.12.2017	%	Au 31.12.2016	Ecart	%
Disponible					
Caisse	236.60	0.00	236.60	-	0.00
BCGe c/c E 3203.98.39	168 605.69	0.47	186 498.94	-17 893.25	-9.59
U.B.S. c/c n°443793.00 F	726.55	0.00	809.95	-83.40	-10.30
Burger	27 723.45	0.08	516 871.01	-489 147.56	-94.64
	197 292.29	0.55	704 416.50	-507 124.21	-71.99
Réalisable à court terme					
Néant	-	0.00	-	-	0.00
	-	0.00	-	-	0.00
Réalisable à long terme					
BCGe - Avance ferme - 5023.75.18	-	0.00	1.00	-1.00	-100.00
	-	0.00	1.00	-1.00	-100.00
Dépôts et consignations					
Dépôts et consignations	100.00	0.00	100.00	-	0.00
	100.00	0.00	100.00	-	0.00
Actifs de régularisation					
Actifs transitoires	346.50	0.00	12 056.60	-11 710.10	-97.13
Loyers à recevoir	2 554.00	0.01	7 517.00	-4 963.00	-66.02
	2 900.50	0.01	19 573.60	-16 673.10	-85.18
Immobilisations immeubles					
Route de Lausanne 331 à 339	5 240 685.25	14.51	5 240 685.25	-	0.00
Ch. de la Roselière 50 - 58	11 150 736.44	30.88	11 150 736.44	-	0.00
Ch. des Aiglons 6 - 8	3 104 000.00	8.60	3 104 000.00	-	0.00
La Tuilière - parcelle	1 250 000.00	3.46	1 250 000.00	-	0.00
Ch. des Marettes	12 714 351.67	35.21	12 714 351.67	-	0.00
Les Tuilots - travaux en cours	2 450 515.05	6.79	1 174 458.20	1 276 056.85	108.65
	35 910 288.41	99.45	34 634 231.56	1 276 056.85	3.68
Total actif	36 110 581.20	100.00	35 358 322.66	752 258.54	2.13

Bilan au 31 décembre 2017

Passif

	Au 31.12.2017	%	Au 31.12.2016	Ecart	%
Passifs de régularisation					
Passifs transitoires	26 747.80	0.07	35 617.32	-8 869.52	-24.90
	26 747.80	0.07	35 617.32	-8 869.52	-24.90
Exigible à long terme					
BCGe - Avance ferme - 5023.75.18	99.10	0.00	-	-	-
Lausanne - BCGe - Hypoth. 1er rang - C 2003.47.15 - 2.85% - 20.05.19	1 600 000.00	4.43	1 600 000.00	-	0.00
Lausanne - BCGe - Hypoth. 2ème rang - Z 3243.51.61 - 2.99% - 08.05.25	2 000 000.00	5.54	-	2 000 000.00	0.00
Roselière - UBS - Hypoth. 1er rang - 443793.H1X - 2.65% - 18.02.19	7 317 955.00	20.27	7 404 815.00	-86 860.00	-1.17
Roselière - BCGe - Hypoth. 2ème rang - Z 3243.51.61 - 2.99% - 08.05.25	-	0.00	2 000 000.00	-2 000 000.00	-100.00
Aiglons - BCGe - Hypoth. 1er rang - R 3292.98.19 - 0.75% - 15.06.26	2 992 000.00	8.29	3 026 000.00	-34 000.00	-1.12
Marettes - BCGe - Avance ferme - 5025.36.11 - 2.576% - 31.01.26	2 000 000.00	5.54	2 000 000.00	-	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 5027.76.49 - 2.621% - 30.06.26	2 500 000.00	6.92	2 500 000.00	-	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 5030.65.41 - 2.744% - 31.12.26	2 500 000.00	6.92	2 500 000.00	-	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 5033.49.95 - 2.793% - 30.06.27	2 000 000.00	5.54	2 000 000.00	-	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 5043.03.07 - 2.270% - 31.12.24	1 000 000.00	2.77	1 000 000.00	-	0.00
Lausanne - Commune de Bellevue - 15.06.15	1 275 000.00	3.53	1 275 000.00	-	0.00
	25 185 054.10	69.74	25 305 815.00	-120 760.90	-0.48
Total des fonds étrangers	25 211 801.90	69.82	25 341 432.32	-129 630.42	-0.51
Fonds propres					
Provision p/travaux d'entretien et de réparations	1 370 000.00	3.79	1 170 000.00	200 000.00	17.09
Provision p/amortissement futur	800 000.00	2.22	800 000.00	-	0.00
Projet de constructions futures Les Tuilots	3 445 000.00	9.54	2 845 000.00	600 000.00	21.09
	5 615 000.00	15.55	4 815 000.00	800 000.00	16.61
Capital	820 011.91	2.27	820 011.91	-	0.00
Participation Commune de Bellevue	1 500 000.00	4.15	1 500 000.00	-	0.00
P. & P. reportés	2 881 878.43	7.98	2 729 563.55	152 314.88	5.58
Résultat de l'exercice	81 888.96	0.23	152 314.88	-70 425.92	-46.24
	5 283 779.30	14.63	5 201 890.34	81 888.96	1.57
Total des fonds propres	10 898 779.30	30.18	10 016 890.34	881 888.96	8.80
Total passif	36 110 581.20	100.00	35 358 322.66	752 258.54	2.13

Compte de résultat de l'exercice 2017

	Au 31.12.2017	%	Au 31.12.2016	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Lausanne - loyers	800 906.00	33.56	806 629.25	33.79	-5 723.25	-0.71
Roselière - loyers	580 161.50	24.31	579 904.50	24.29	257.00	0.04
Aiglons - loyers	299 683.00	12.56	294 278.00	12.33	5 405.00	1.84
Marettes - loyers	705 945.00	29.58	706 462.50	29.59	-517.50	-0.07
	2 386 695.50	100.00	2 387 274.25	100.00	-578.75	-0.02
Produits exceptionnels						
	-	0.00	-	0.00	-	0.00
Total des produits						
	2 386 695.50	100.00	2 387 274.25	100.00	-578.75	-0.02
Charges d'exploitation immeubles						
Lausanne - Frais de rénovation	-256 807.23	10.76	-171 997.61	7.20	-84 809.62	49.31
Roselière - Frais d'exploitation	-195 065.00	8.17	-250 419.60	10.49	55 354.60	-22.10
Aiglons - Frais d'exploitation	-138 273.10	5.79	-104 840.73	4.39	-33 432.37	31.89
Marettes - Frais d'exploitation	-156 931.40	6.58	-146 788.54	6.15	-10 142.86	6.91
	-747 076.73	31.30	-674 046.48	28.23	-73 030.25	10.83
Charges financières						
Lausanne - BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-45 600.00	1.91	-45 600.00	1.91	-	0.00
Lausanne - BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-59 800.00	2.51	-	0.00	-59 800.00	0.00
Lausanne - Commune de Bellevue - Intérêts prêt	-11 476.23	0.48	-11 475.01	0.48	-1.22	0.01
Roselière - UBS - Intérêts 1ère hypothèque	-198 072.25	8.30	-200 957.40	8.42	2 885.15	-1.44
Roselière - BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-	0.00	-59 800.00	2.50	59 800.00	-100.00
Aiglons - BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-22 684.40	0.95	-60 442.65	2.53	37 758.25	-62.47
Marettes - BCGe - Avance ferme terme fixe s/2.000.000	-51 520.00	2.16	-51 520.00	2.16	-	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme terme fixe s/2.500.000	-65 525.00	2.75	-65 525.00	2.74	-	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme terme fixe s/2.500.00	-68 600.00	2.87	-68 600.00	2.87	-	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme terme fixe s/2.000.000	-55 860.00	2.34	-55 860.00	2.34	-	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme terme fixe s/1.000.000	-22 700.00	0.95	-22 700.00	0.95	-	0.00
	-601 837.88	25.22	-642 480.06	26.91	40 642.18	-6.33
Résultat d'exploitation	1 037 780.89	43.48	1 070 747.71	44.85	-32 966.82	-3.08
Frais d'administration						
Salaires	-61 516.55	2.58	-61 422.40	2.57	-94.15	0.15
Charges sociales	-4 078.10	0.17	-6 924.40	0.29	2 846.30	-41.11
Frais Conseil/Bureau/commissions	-4 310.53	0.18	-18 622.35	0.78	14 311.82	-76.85
Frais de secrétariat	-1 986.05	0.08	-180.00	0.01	-1 806.05	1003.36
Comptabilité et divers	-6 178.50	0.26	-5 898.50	0.25	-280.00	4.75
Intérêts et frais bancaires	-359.50	0.02	-338.25	0.01	-21.25	6.28
Honoraires - litige	-	0.00	30 700.00	1.29	-30 700.00	-100.00
	-78 429.23	3.29	-62 685.90	2.63	-15 743.33	25.11
Produits exceptionnels hors période	-	0.00	-	0.00	-	0.00
Résultat exploitation immeubles						
	959 351.66		1 008 061.81		-48 710.15	-4.83
Attribution provision p/trav. d'entret. et de réparation	-200 000.00	8.38	-200 000.00	8.38	-	0.00
Attribution projet de constructions futures Les Tuilots	-600 000.00	25.14	-600 000.00	25.13	-	0.00
Dissolution de provision	-	0.00	-	0.00	-	0.00
Impôts années précéd. (régul. provisions - taxations)	-	0.00	-779.33	0.03	779.33	-100.00
Résultat avant impôts						
	159 351.66		207 282.48		-47 930.82	-23.12
Impôts	-77 462.70	3.25	-54 967.60	2.30	-22 495.10	40.92
Résultat après impôts						
	81 888.96	3.43	152 314.88	6.38	-70 425.92	-46.24

Produits et charges d'exploitations immeubles globaux

	Au 31.12.2017	%	Au 31.12.2016	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Encaissements loyers	2 382 621.50	99.83	2 377 657.25	99.60	4 964.25	0.21
Recettes buanderie	1 520.00	0.06	2 100.00	0.09	-580.00	-27.62
Loyers à recevoir	2 554.00	0.11	7 517.00	0.31	-4 963.00	-66.02
Total des produits	2 386 695.50	100.00	2 387 274.25	100.00	-578.75	-0.02
Charges d'exploitation immeubles						
Conciergerie	-100 877.50	13.50	-104 858.25	15.56	3 980.75	-3.80
Eau-électricité	-99 491.80	13.32	-96 660.05	14.34	-2 831.75	2.93
Assurances	-39 255.55	5.25	-39 457.30	5.85	201.75	-0.51
Honoraires SRE	-	0.00	-432.00	0.06	432.00	-100.00
Honoraires de gérance	-77 457.95	10.37	-83 370.90	12.37	5 912.95	-7.09
Loyers parking loués à la Commune	-87 060.00	11.65	-30 300.00	4.50	-56 760.00	187.33
Contrats d'entretien	-99 084.85	13.26	-98 647.85	14.64	-437.00	0.44
Réparations courantes	-225 551.33	30.19	-152 020.78	22.55	-73 530.55	48.37
Rénovation diverses	-	0.00	-62 246.25	9.23	62 246.25	-100.00
Divers	-18 297.75	2.45	-6 053.10	0.90	-12 244.65	202.29
Total des charges	-747 076.73	100.00	-674 046.48	100.00	-73 030.25	10.83

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
Au Conseil de fondation de la « Fondation de la commune de Bellevue
pour la construction et la gestion de logements », Bellevue**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision de votre Fondation selon l'article 22 des statuts, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de la « Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements » pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 présentés par le Bureau du Conseil de Fondation.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 5 mars 2018 / 14 - 2

Cf Compagnie fiduciaire de révision sa

Christian FURRER
Expert-réviseur agréé

Jean-Paul DORTHE
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

Renseignements utiles

Mairie

Direction administrative et des finances: Claire Albanese
Direction technique: Daniele Todeschini

Secrétariat

329 route de Lausanne
Case postale 44, 1293 Bellevue
T 022 959 88 20
F 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
cm@mairie-bellevue.ch

Lundi et mardi de 13h30 à 16h30
Mercredi de 9h à 13h
Jeudi de 13h30 à 19h
Vendredi fermé

Toute communication, demande ou plainte doit être adressée par écrit à la mairie.

Service technique

Secrétariat

Christine Kux
T 022 959 88 23
technique@mairie-bellevue.ch
dd@mairie-bellevue.ch

Service des espaces extérieurs

Julien Saxoud
1 chemin du Planet, 1293 Bellevue
T 022 774 31 44

Service des bâtiments communaux & écoles

José Costa
1 parc des Aiglettes, 1293 Bellevue
T 022 959 84 32

Local de vote

2 parc des Aiglettes, 1293 Bellevue

Etat civil rive droite du lac

Officiers de l'Etat civil: André Gafner, Réjane Anklin et Christine Panier Gay
47 route de Pregny,
1292 Pregny-Chambésy
Lundi-vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
Mercredi de 8h à 16h
T 022 758 03 20/21

Ecole

Directeur de l'établissement primaire Bellevue-Genthod: Herbert Binggeli

Secrétariat

T 022 959 75 40
F 022 959 75 41

Fondation

Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements
Case postale 33, 1293 Bellevue
www.fondationbellevue.ch
info@fondationbellevue.ch

Service du feu

En cas de sinistre, composer immédiatement le 118
Pour tout renseignement utile à propos de la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de Bellevue:
Capitaine Jean-Marc Carrillo
T 079 617 73 64
pompiers@mairie-bellevue.ch

Protection civile

Office intercommunal
Case postale 107, 1290 Versoix
Chef ORPC: Stéphane Granger
T 022 775 66 56 (9h - 11h45, sauf mercredi)
opc.valavran@versoix.ch

Abri communal

31 route de Valavran, 1293 Bellevue
T 022 774 32 68

Société internationale de sauvetage du Léman

Section Bellevue-Genthod
312 A route de Lausanne, 1293 Bellevue
Président: Frédéric Porchet
T 079 228 30 16
T 022 774 23 28 (local)

Garde-ports

Capitainerie cantonale
T 022 388 55 50

Hôpitaux et médecins de garde

Hôpital cantonal: 022 372 81 20
Hôpital des enfants: 022 372 45 55
Hôpital de la Tour: 022 719 60 00
SOS Médecins: 022 748 49 50
Centre anti-poison: 044 251 51 51

Police

Pour toute urgence, composer immédiatement le 117

Poste de police de Versoix: 022 427 63 10
Police de la Navigation: 022 388 62 00

Urgences

Feu	118
Police	117
Médicales	144
Routières	140

www.mairie-bellevue.ch
facebook.com/1293bellevue

Mairie de Bellevue

329 route de Lausanne

Case postale 44

1293 Bellevue

T 022 959 88 20

F 022 959 88 21

info@mairie-bellevue.ch

www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouverture de la réception

Lundi et mardi de 13h30 à 16h30

Mercredi de 9h à 13h

Jeudi de 13h30 à 19h

Vendredi fermé